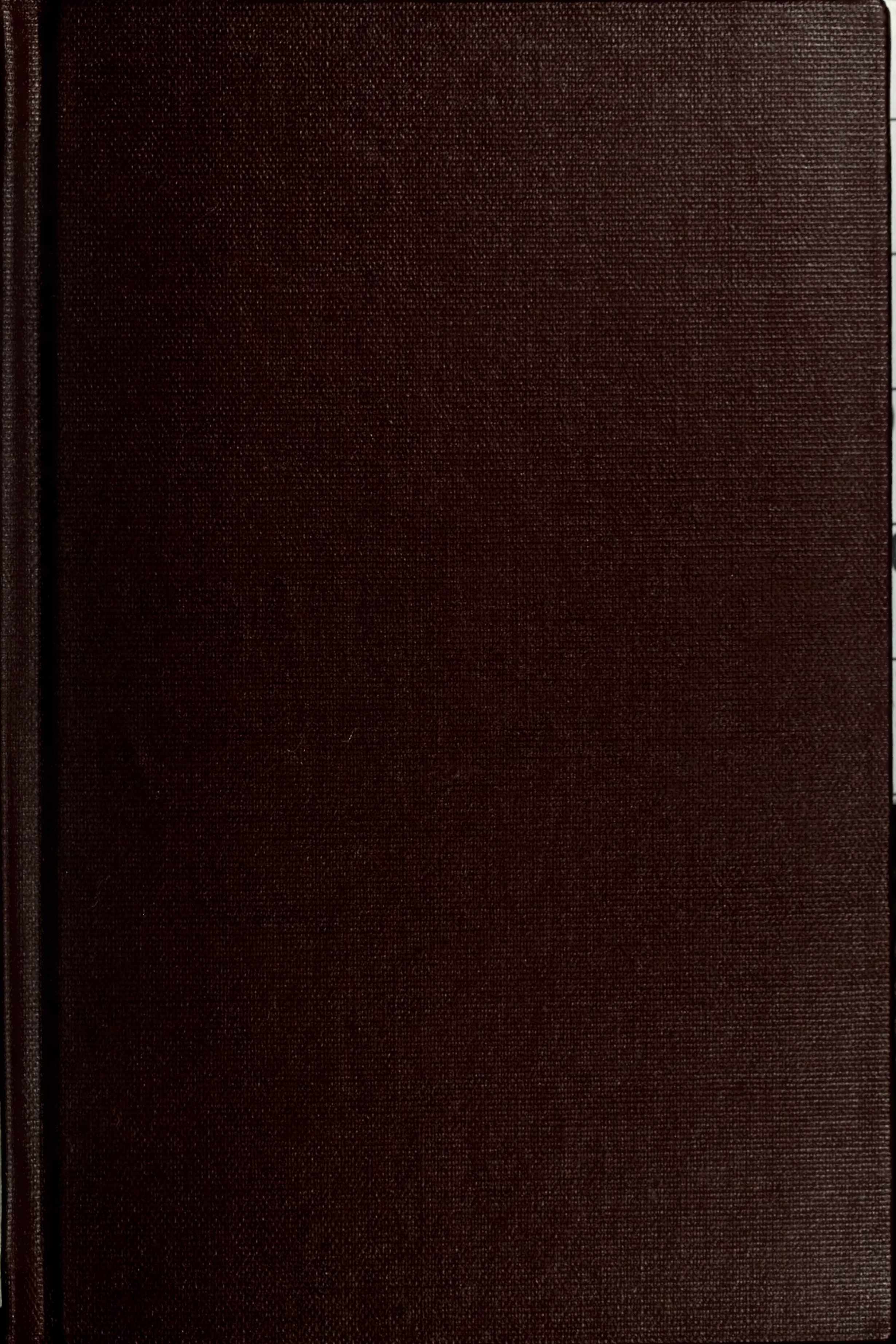




MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

---

# INVENTAIRE

## DE L'ORFÈVRERIE ET DES JOYAUX

DE

# LOUIS I, DUC D'ANJOU

# INVENTAIRE

DE

# L'ORFÈVRERIE ET DES JOYAUX

DE

# LOUIS I, DUC D'ANJOU

PUBLIÉ PAR

H. MORANVILLÉ

PREMIER FASCICULE

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

1903

# INVENTAIRE

## DE L'ORFÈVRERIE ET DES JOYAUX

## DE LOUIS I, DUC D'ANJOU

---

C'est l'inventoire de tous les joiaus d'or garnis de pierrerie et de perles et sans pierrerie, de la vaisselle d'or à pierrerie et perles, de l'esmaillée, semée d'esmaulz, ciselée, hachée et plaine, de cristal et autres pierres garnies d'or, et de la vesselle d'argent toute esmaillée, semée d'esmaulz, dorée, ciselée et hachée, de cristal et autres pierres garnies d'argent, de la dorée plaine et de la blanche, et des perles en ouvrage de broderie, que nous Loys, fils de roy de France, duc d'Anjou et de Tourraine, et nostre compaigne la duchesse, avons à Angiers et en autres liex nostres, en France et en Languedoc, et les pois d'icelles au marc de Troye particulierement de chascune piece, et en la fin de ce livre en somme toute; et premierement des joyaux de chapelle, de la vesselle d'or, après de l'argent et puis des joyaux, de pierrerie, des perles de once et en la fin de plusieurs autres choses d'or et d'argent de diverses devises.

Et premierement commence la table des choses dessusdictes pour plus brief trouver ce que fera besoing, et après, par ordre, chascune chose selon l'ordenance qui a esté faicte du livre.

# LA TABLE DU LIVRE

## Premierement joyaux d'or de chapelle.



## Vaisselle d'or.



1. Les articles qui ne sont pas précédés d'un numéro d'ordre et qui ne sont pas suivis d'une indication de feuillet, sont ceux dont la description ne figure pas dans le texte de l'Inventaire.

2. Cet article ne figure pas à la table, mais seulement dans le corps du texte; c'est pourquoi il est placé ici entre crochets.

## Cy après s'ensievent les joyaux et vesselle d'argent.

### Premierement joyaux de chapelle.

Autres joyaus et vaisselle d'argent.

| | | |
|---|---|---|
| 664 à 682. | Autres fontaines d'argent petites. . | à CCCXLVIII fueillés. |
| 683. | Une très grans nef d'argent esmaillié. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | à CCCLVI fueillés. |
| 684 à 690. | Autres nefs d'argent grandes, esmailliés de grant ouvrage. . . . . . . | à CCCLVII fueillés. |
| 691 à 704. | Autres nefs d'argent, semées d'esmauls cizellées. . . . . . . . . . . . . | à CCCLXIIII fueillés. |
| 705 et 706. | Autres nefs d'argent hachées. . . . | à III$^{c}$LXXI fueillés. |
| 707. | Nefs d'argent dorées. . . . . . . . . | à III$^{c}$LXXV fueillés. |
| 708 à 713. | Nefs d'argent blanches. . . . . . . . | à III$^{c}$LXXIX fueillés. |
| 714. | Grandes corbeilles d'argent pour relief. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | à III$^{c}$IIII$^{xx}$I fueillet. |
| 715. | Grans bacins d'argent à deux ances pour tout le relief. . . . . . . . . . . | à III$^{c}$IIII$^{xx}$II fueillés. |
| 716 et 717. | Bacins d'argent blans pour cueillir relief. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | à III$^{c}$IIII$^{xx}$III fueillés. |
| 718. | Pennier d'argent couvert à porter pain. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | à III$^{c}$IIII$^{xx}$III fueillés. |
| » | Taillouers d'argent dorez pour table. | » |
| 719 à 724. | Taillouers d'argent blans. . . . . . | à III$^{c}$IIII$^{xx}$IIII fueillés. |
| 725 à 730. | Grans espreuves à salieres d'argent, esmaillées à arbres et branches de corail et langues de serpens, et à pierres. . . . . . . . . . . . . . . . . . | à III$^{c}$IIII$^{xx}$V fueillés. |
| 731 à 736. | Espreuves d'argent dorez esmaillés et à esmauls, à langues de serpens, à pierres et sans pierres. . . . . . . . . . | à III$^{c}$IIII$^{xx}$VIII fueillés. |
| 737 à 745. | Espreuves à salieres d'argent doré, cizelé à fueillages, à langues de serpens, à pierres et sans pierres. . . . . | à III$^{c}$IIII$^{xx}$IX fueillés. |
| 746 à 749. | Espreuves à salieres d'argent doré à coquille de perles, à esmaulz et langue de serpent, à pierres et perles d'Escoce. | à III$^{c}$IIII$^{xx}$XII fueillés. |
| 750 à 753. | Espreuves d'argent doré et cizelé à saliere de cristal et langues de serpens et autres pierres. . . . . . . . . . . . | à III$^{c}$IIII$^{xx}$XV fueillés. |
| 754 à 761. | Salieres d'argent esmailliées. . . . . | à III$^{c}$IIII$^{xx}$XVI fueillés. |
| » | Salieres d'argent semées d'esmaulz. | » |
| 762 à 766. | Saliere de coquilles de pelles garnies d'argent, esmaillées et à pierres.. . . | à III$^{c}$IIII$^{xx}$XIX fueillés. |
| 767 à 777. | Salieres de coquilles de pelles garnies d'argent, semées d'esmaus et hachées et plaines. . . . . . . . . . . | à CCCC fueillés. |
| 778 à 789. | Salieres d'argent, dorées, cizellées et hachées et plaines. . . . . . . . . . . | à IIII$^{c}$III fueillés. |

| | | |
|---|---|---|
| 1184 à 1187. | Hanaps d'argent blans, les bors et les souages dorez et esmaux ou fons, grenetez ou cizellez. . . . . . . . . . . . . | à IIII$^{c}$LIX fueillés. |
| » | Hanaps d'argent blans à souages et sans esmaux . . . . . . . . . . . . . . | » |
| 1188 à 1226. | Hanaps d'argent blans tous plains. | à IIII$^{c}$LX fueillés. |
| 1227 à 1229. | Hanaps de madre couvers, garnis d'argent doré. . . . . . . . . . . . . . | à IIII$^{c}$LXIII fueillés. |
| » | Trepiés d'argent pour hanaps. . . . | » |
| 1230 et 1231. | Voirres de cristal garnis d'argent à esmaux. . . . . . . . . . . . . . . . . | à IIII$^{c}$LXIIII fueillés. |
| 1232 à 1236. | Voirre de cristal garni d'argent doré, cizellé ou haché. . . . . . . . . . . . | à IIII$^{c}$LXIIII fueillés. |
| 1237. | Tasses d'argent dorées couvertes, à esmaux et hachées. . . . . . . . . . . | à IIII$^{c}$LXVI fueillés. |
| 1238 à 1380. | Tasses d'argent dorées plaines. . . | à IIII$^{c}$LXVIII fueillés. |
| » | Grans tasses d'argent blanches. . . .. | » |
| 1381 à 1514. | Autres tasses d'argent blanches mendres. . . . . . . . . . . . . . . . . . | à IIII$^{c}$LXXIIII fueillés. |
| 1515 à 1521. | Gobelés d'argent esmailliez à trepié. | à IIII$^{c}$LXXVI fueillés. |
| 1522. | Gobelés d'argent semez d'esmaus à trepié. . . . . . . . . . . . . . . . . . | à IIII$^{c}$LXXVIII fueillés. |
| 1523 à 1533. | Gobelés d'argent cizellez ou hachiés et plains à trepié. . . . . . . . . . . . | à IIII$^{c}$LXXVIII fueillés. |
| 1534 à 1536. | Gobelés d'argent esmailliés sans trepié. . . . . . . . . . . . . . . . . . .. | à IIII$^{c}$IIII$^{xx}$ fueillés. |
| » | Gobelés d'argent semez d'esmaux sans trepié. . . . . . . . . . . . . . . . | » |
| 1537 à 1543. | Gobelés d'argent cizellez ou hachés sans trepié. . . . . . . . . . . . . . . . | à IIII$^{c}$IIII$^{xx}$V fueillés. |
| 1544 à 1559. | Gobelés d'argent couvers, à esmaux ou fons et descouvers. . . . . . . . . . | à IIII$^{c}$IIII$^{xx}$X fueillés. |
| » | Gobelés d'argent couvers sans esmaux. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | » |
| 1560 à 1570. | Gobelés de cristal et d'autres pierres, garnis d'argent. . . . . . . . . . . . . | à IIII$^{c}$IIII$^{xx}$XIX fueillés. |
| 1571 et 1572. | Gobelés de madre couvers, garnis d'argent doré. . . . . . . . . . . . . . . | à V$^{c}$ fueillés. |
| » | Trepiés d'argent pour gobelés. . . . | » |
| 1573 à 1589. | Pos d'argent tous esmailliez. . . . . . | à V$^{c}$II fueillés. |
| 1590 à 1592. | Pos d'argent semez d'esmaux cizellez et hachez.. . . . . . . . . . . . . . . .. | à V$^{c}$V fueillés. |
| 1593 à 1636. | Pos d'argent sans esmaux cizellés ou hachez. . . . . . . . . . . . . . . . . | à V$^{c}$VI fueillés. |
| 1637 et 1638. | Pos de cristal garnis d'argent doré. | à V$^{c}$XIIII fueillés. |

| | | |
|---|---|---|
| | viande. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | » |
| 2622 à 2795. | Autres plas d'argent blans mendres pour viande. . . . . . . . . . . . . . . . | à vi$^{c}$lxvi fueillés. |
| 2796 à 2867. | Très grans escuelles d'argent dorées pour viandes. . . . . . . . . . . , . . . . | à vi$^{c}$lxix fueillés. |
| 2868 à 2942. | Autres escuelles d'argent dorées mendres. . . . . . . . . . . . . . . . . . | à vi$^{c}$lxx fueillés. |
| » | Très grans escuelles d'argent blanches. . . . . . . . . . . , . . . . . . . . | » |
| 2943 à 3353. | Autres escuelles d'argent blanches mendres. . . . . . . . . . . . . . . . . . | à vi$^{c}$lxxii fueillés. |
| 3354. | Autres escuelles de diverses pierres garnies d'argent doré à esmaux et sans esmaux pour fruiterie. . . . . . . | à vi$^{c}$lxxvi fueillés. |
| » | Plateaux à fruitterie d'argent dorez. | » |
| 3355 à 3402. | Plateaux de fruitterie d'argent blans. | à vi$^{c}$lxxviii fueillés. |
| » | Pos pour sausses d'argent dorez. . . | » |
| 3403 à 3413. | Pos à sausses d'argent blans. . . . . | à vi$^{c}$iiii$^{xx}$ fueillés. |
| » | Foisselles d'argent dorées à frommages. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | » |
| 3414 et 3415. | Foisselles d'argent blanches. . . . . | à vi$^{c}$iiii$^{xx}$i fueillés. |
| 3416. | Un très grant miroer d'argent. . . . | à vi$^{c}$iiii$^{xx}$ii fueillés. |
| » | Autres miroers d'argent, esmailliez et dorez.. . . . . . . . . . . . . . . . . | » |
| » | Escrinez d'argent esmailliés, dorez et blans.. . . . . . . . . . . . . . . . . | » |
| 3417. | Escrinez de cristal et d'autres pierres et de yvire garnis d'argent. . . . . . | à vi$^{c}$iiii$^{xx}$iii fueillés. |
| 3418. | Cadran d'argent. . . . . . . . . . . . . . | à vi$^{c}$iiii$^{xx}$iiii fueillés. |
| 3419 à 3422. | Escuelles d'argent petites pour saignier. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | à vi$^{c}$iiii$^{xx}$iiii fueillés. |

## Cuisine d'argent.

| | | |
|---|---|---|
| 3423. | Premierement la grant crameillié d'argent. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | à vi$^{c}$iiii$^{xx}$v fueillés. |
| 3424. | La chaudiere de la crameillie. . . . | à vi$^{c}$iiii$^{xx}$vi fueillés. |
| 3425 à 3433. | Chauderons de la crameillie couvers. | à vi$^{c}$iiii$^{xx}$vi fueillés. |
| 3434 à 3439. | Autres chauderons d'argent couvers. | à vi$^{c}$iiii$^{xx}$vi fueillés. |
| » | Pos à trois piés de la crameillié couvers. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | à vi$^{c}$iiii$^{xx}$vii fueillés. |
| 3440 et 3441. | Greilz doubles et sengles d'argent. | à vi$^{c}$iiii$^{xx}$viii fueillés. |
| 3442. | Poilles d'argent à deux ances. . . . . | à vi$^{c}$iiii$^{xx}$ix fueillés. |
| 3443. | Poilles d'argent à queue. . . . . . . | à vi$^{c}$iiii$^{xx}$ix fueillés. |

## Harnois de guerre garni d'or.



## Ci commencent les joyaux d'or à pierrerie.

3531 à 3535. Fronteaux d'or à pierres et perles et croissans. . . . . . . . . . . . . . . . à viii$^{c}$xxiii fueillés.

3536 et 3537. Ataches d'or pour manteauls ouvers longs pour dames, à pierrerie et à perles. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . à viii$^{c}$xxxii fueillés.

3538. Coiffes d'or à pierres et perles . . . . à viii$^{c}$xlii fueillés.

3539 et 3540. Coiffes de pierrerie et de perles faictes à l'aguille sans orfaverie. . . . . à viii$^{c}$lviii fueillés.

3541. Garlandes à pierrerie et perles pour l'atour d'Espaingne . . . . . . . . . . . . . à viii$^{c}$lxvii fueillés.

» Treçons d'or à charnieres, à pierres et à perles et à pierrerie et perles sur bisette. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . »

3542 à 3544. Sautouers à pierrerie et perles et garllandes. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . à viii$^{c}$lxix fueillés.

3545 et 3546. Sautouers d'or à pierrerie et perles et sans pierrerie, à perles fais à l'aguille sur tyssu. . . . . . . . . . . . . . . . à viii$^{c}$iiii$^{xx}$ii fueillés.

3547 et 3548. Grans fermaux d'or à pierrerie et à pelles. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . à viii$^{c}$iiii$^{xx}$iii fueillés.

3549 à 3554. Autres fermaux d'or mendres à pierrerie et à pelles . . . . . . . . . . . . . à viii$^{c}$iiii$^{xx}$v fueillés.

3555 à 3557. Petis fermaux d'or à pierrerie et à perles et sans pierrerie et perles . . . . à viii$^{c}$iiii$^{xx}$xv fueillés

» Saintures d'or longues à pierrerie et à perles et charnieres. . . . . . . . »

3558 et 3559. Saintures d'or longues à pierres et à perles sur tyssu. . . . . . . . . . . . . . . . à viii$^{c}$iiii$^{xx}$xvii fueillés.

3560. Demis sains d'or à charnieres à pierres et à perles . . . . . . . . . . . . . . . . . . à ix$^{c}$ fueillés.

3561. Demis sains d'or sur tyssu à pierres et à perles. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . à ix$^{c}$vi fueillés.

3562 à 3564. Saintures d'or longues sur tyssu, à perles sans pierres. . . . . . . . . . . . . . à ix$^{c}$vii fueillés.

3565 et 3566. Demis sains d'or sur tyssu, à perles sans pierres. . . . . . . . . . . . . . . . . . . à ix$^{c}$xiii fueillés.

3567 et 3568. Saintures d'or sur tyssu, sans pierres et perles . . . . . . . . . . . . . . . . . . à ix$^{c}$xiiii fueillés

3569 et 3570. Demiz sains d'or sur tyssu, sans pierres et perles. . . . . . . . . . . . . . . . . à ix$^{c}$xv fueillés.

3571. Gibecieres brodées et à boutons de perles et sans perles, dont les fers et la bouclette sont d'or. . . . . . . . . . . . . à ix$^{c}$xvi fueillés.

3572. Petites crois d'or et autres reliquiaires à porter sur soy, garnies de

## Pierres en agneaux.

| | | |
|---|---|---|
| » | Grans fermaulx d'or de chappes, à pierrerie et perles. | » |
| » | Grans agneaux pontificaux pour evesques, garnis de pierrerie et de perles en maniere de fermaulx. | » |

## Perles de once en divers ouvrages de broderie.

| | | |
|---|---|---|
| » | Premierement une chapelle toute brodée de pelles. | » |
| » | Chappes de ymagerie garnies de perles. | » |
| » | Orfroys de chappes et de chasubles brodées de perles. | » |
| » | Colliers et mittres de prelas à perles. | » |
| » | Gans pontificaux en pierres et perles et en orfaverie et en broderie de perles de once. | » |
| » | Autres gans pontificaux de broderie de perles et esmaux d'orfaverie, à pierres et à perles. | » |
| » | Estolles et fanons à perles. | » |
| 3589. | Robes longues de quatre garnemens, brodées à perles pour la duchesse. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | à IXcLVIII fueillés. |
| 3590 à 3592. | Corcez cours à perles. . . . . . . . . . | à IXcLXIII fueillés. |
| 3593 à 3597. | Boutonneures de corcez de broderie et à perles. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | à IXcLXIX fueillés. |
| 3598 à 3602. | Chaperons ouvrez à perles. . . . . . | à IXcLXXI fueillés. |
| 3603. | Collerettes à perles. . . . . . . . . . . | à IXcLXXIIII fueillés. |
| » | Carreaux brodez à perles. | » |
| » | Chapellez de broderie à perles pour tenir cheveux. | » |
| » | Tenicles de nos armes, brodées de perles. | » |
| » | Jaqués brodez de perles, boutonnez d'orfaverie d'or. | » |
| » | Chappeaulx à bec brodez à perles, et autres sans bec. | » |
| » | Couverteures de chevaux brodées de perles. | » |
| » | Bourses brodées à perles. | » |

1. C'EST LA DEVISE ET DESCRIPTION DE NOSTRE TRÈS GRANT ET très noble tabernacle d'or pour mettre, poser et porter le Corps de Nostre Seigneur Jhesu Crist, lequel tabernacle est fait de très grans ouvraiges, d'ymaiges et de diverses maçonneries en la maniere qui s'ensieut. Ledit tabernacles est portez sur un entablement comme quarré, dont les IIII coinz sont de tele devise. Ou bout d'un des coinz, sur le dehors, a une tour roonde dont le bas du pié est d'un filet roont tout autour; et audessus a une reprise plus largette que le pié, bordée d'un filet roont tout plain, et sur le dessus est toute roonde. Et après est une autre reprinze bordée d'un filet roont, sur laquelle reprinse sont assis vj pilerés petis de maçonnerie, audessus desquelz a chapiteaus de très deliez et soutiz ouvraiges, et sur les bous desdiz chapiteaus, sur le bas, a petites serpenteles; entre lesdis VI pilerés a VI fenestraiges esmailliez et es esmaus a VI demi sains. Audessus desdis chapiteaus a une autre reprinze, un petit plate dessus et tranchant sur le bort tout autour, et sur le dessus tout autour est roonde comme un tour sur laquele est assise comme une autre tour haichiée de parpains. Et ou milleu sur le dehors a une porte; et ou dedens est la porte couleyce et audessus de ladicte porte a une garite a II petittes tournelles; et aus II costez d'icelle porte a II deffenses à tournelles et chapiteaus très joliement ouvrez. Au haut de ladicte tour est la derreniere reprinse qui est roonde et crenellée, dedens laquelle a un chastellet, dont l'une des parties est comme de maisons quarrées à tournelles, fenestraiges à jour et chapiteaus, et l'autre partie est comme une tour roonde crenellée, dedens laquelle a maisons à fenestraiges et chapiteaus, et sur le dehors a une garite saillant. Sur le derriere a ij tours comme quarrées, dont l'une est plus grosse que l'autre, qui ont lons clochiers à IIII quarrés esmailliées de vert tres finement, et ou bout de chascune a une pommette quarrée. Et au derriere desdictes II tours a comme une maison pour descendre par icelle à un degré qui monte de ladicte tour à une haute alée; sur laquelle tour autour est la vie Nostre Seigneur. Aus II costez de ladicte tour du coing a II autres tours un petit mendres et sont de semblable devise de la dessusdicte, mais il n'y a que III pilerés et IIII chapiteaus et IIII fenestraiges esquelz a esmaus à

sains comme en icelle dessus devisée. Et la tour haute est de pareille devise; mais aus II costez de la porte a deux garites et aus costez d'icelles garites a II toureles et deffenses crenellées. Et sur le haut de ladicte tour a comme un chastellet ouquel a plusieurs maisons, et audessus de la porte a une garite, et comme ou millieu dudit chastellet à une haute tour quarrée, dont l'aguille est bien longue et esmailliée de vert très vivement. Et de ladicte tour, sur le haut estage, part un arc boutant contre ladicte alée haute et dessous icelli a une porte pour passer et aler tout autour dudit entablement. Entre ladicte tour du coing et lesdites deux tours prochainnes de lui a IIII fenestraiges d'un costé et d'autre, esquels a esmaus où il a demi sains. Et audessus d'iceus sains a chapiteaux et pilerés pareux à ceux desdictes tours, et celle devise de chapiteaux, a pilerés et fenestraiges esmailliez à demi sains, se continue tout autour dudit entablement. Et les autres trois coins dudit entablement sont garnis chascun de trois tours de la devise et maniere des III dessus escriptes.

Ou millieu du quarré dudit entablement, qui s'avance un petit sur le dehors, a V fenestraiges esmailliez à demi sains et chapiteaus et pilerés. Et aus II costez dudit quarré a II angles en II chapiteaus, lesquelz sont esmailliez sur le haut d'esmail azuré; et audevant desdis angles a lons pilerés sur le roont. Et sont lesdiz chapiteaus comme à V quarrés. Et aus costez de chascun desdis chapiteaus comme en demi roons enfonsés, a fenestraiges à demi sains à pilerés et chapiteaus au dessus. Et le bas dudit entablement est d'un filet roont assez grosset, qui porte tout autour ledit entablement. Et c'est la devise du premier quartier dudit entablement jusques à la premiere alée de dessus en montant, et de semblabe devise et ordenance sont les autres trois quartiers d'icellui entablement.

Ladicte alée est tout autour esmailliée de vert sur le plat, et ou millieu du quarré est un angle en estant dedens un chapitel à III haus pilerés dont cellui du millieu est le plus fourni, et derriere ledit angle a un fenestraige qui est comme en une tour quarrée crenellée, et aus deux costez de ladicte tour a deux basses portes. A destre dudit angle siet un prophete en une chaiere, et en sa main dextre tient comme un rollet et sa main senestre tient sur son genouil; et à senestre d'icellui angle siet en une chaiere

un prophete qui à sa main destre tient un rollet, et a ledit prophete grande et longue barbe. Et ou derriere du tabernacle, dudit angle, a un arc boutant contre le haut entablement qui porte la coupe en laquelle l'en met le Corps Nostre Seigneur. Et les autres trois quarrés desdictes alées sont toutes pareilles en façon et en devise, et aussint d'ymaiges, chaieres et tabernacles, à ladicte premiere quarré.

Audessus de ladicte premiere alée, en retraiant un petit dedens, a unes basses allées crenelées tout autour, lesquelles sont esmailliées de vert sur le plat. Sur la premiere quarré desdictes alées, aussint comme ou milieu, en tournant à destre, est l'Annunciacion Nostre Seigneur, et y est saint Gabriel agenoillié d'un genouil devant Nostre Dame, et estant avant sa main destre aussint comme se il deust tenir un rolleau. Et Nostre Dame est en sa chaiere assise, qui fait samblant de entendre la parole de l'Annunciation, et à sa main senestre tient un livre : et entre lui et l'angle est un pot où il a un lis, et au derriere dudit pot, devant Nostre Dame, a un letrin sur lequel a un livre.

Au derriere de Nostre Dame, en tournant à destre, sur le coing de l'entablement, est ladicte basse alée comme une grosse tour sur le roont, sur laquelle allée a un chastel duquel yssent les chevaux des Trois Rois. Et y a un paige sur une beste sauvaige à lonc col, qui tient lesdiz chevaus; et après sont plusieurs personnes de la compaignie desdis Rois. Et sur le tour desdictes allées, devers la seconde quarre, est Nostre Dame en seant, son filz en son giron et emprès lui est saint Joseph. Et le premier des Rois est devant et s'agenouille, et tient comme une coupe sans couvercle, et le second Roy est en estant et tient comme un escrinet, et le tiers est aussint en estant et tient comme un reliquiaire fait en maniere d'une tour. Et en touts ont XII ymaiges au fait de ladicte offrande, sans les chevaux. Et Nostre Dame est dessous un toit comme de chaume, porté de IIII petites coulombes de petite façon et ouvraige et sa chaiere samble de assez petit estoffe. Et au derriere de Nostre Dame, à l'entrée de la seconde quarre, est un bien joli chastellet.

Sur la premiere partie de ladicte seconde quarre est le Temple ouquel Nostre Seigneur est presenté, et Symeon est en estant

devant l'autel, qui fait samblant de le recevoir; et a xii ymaiges en icelle histoire. Et derriere saint Symeon a un chastel de maçonnerie à plusieurs fenestraiges à jour, tournelles et ouvraiges, et est comme ou millieu de ladicte quarre. Sur la seconde partie de ladicte seconde quarre dudit entablement est Nostre Seigneur sur un asne, ainsi comme il entra en Jherusalem le jour de Pasques Flories, et ses apostres sont après lui; et audevant de lui sont les Juys et leurs enfans qui font semblant de estendre leurs vestemens en la voie au devant de Nostre Seigneur. Et en icelle histoire sont en tout xi ymaiges. A l'entrée ou coing du secont tour roont desdittes basses allées, est la porte de Jherusalem, et outre, sur ladicte alée sont les xii apostres, et sur la fin d'icelle, si comme l'en veult entrer, sur la tierce quarre, est Nostre Seigneur qui fait semblant de laver les piés à saint Pierre qui est assis en une chaiere, et sont les apostres en estant; et entre eulz est la saincte Magdalene. Et en celle histoire sont xiii ymaiges. Et au derriere de saint Pierre est un chastellet, qui fait une des autres portes de Jherusalem.

Sur la premiere partie de la tierce quarre dudit entablement est Nostre Seigneur à la Cene et ses desciples avec lui, et siet Nostre Seigneur au bout de la table et saint Jehan est encliné en son giron, et les apostres sont assis les uns contre les autres; et en ycelle histoire a xiii ymaiges. En la seconde partie de ladicte tierce quarre est comment Judas besa Nostre Seigneur et comment il fu pris, et comment saint Pierre copa l'oreille à un Juyf; et en ycelle histoire a xvi ymaiges. Et ou millieu de la quarre, entre lesdictes ii histoires, a un tres joli chastellet à tournelles, garites, fenestraiges et jolis ouvraiges. Sur l'entrée du tiers tour du tiers coing desdictes alées a un joli chastellet et une barriere basse devant la porte. Et après, sur le milieu dudit tour, est le Crucefiement Nostre Seigneur, et au plus près de lui sont Nostre Dame et saint Jehan l'Ewangeliste, et à destre et à senestre a plusieurs sains et saintes et Juyfs armez; et en ycelle histoire a xxi ymaiges. Et ou coing dudit tiers tour a un bel petit chastellet à ouvraiges et fenestraiges, et au devant de la porte a une barriere.

Sur la premiere partie de la quarte quarre dudit entablement est comment Nostre Seigneur fu enseveli, et y a plusieurs sains

et saintes ; et a en ycelle histore XII ymaiges. Et en la seconde partie de ladicte quarte quarre est comment Nostre Seigneur aparut à la Magdalene quand il li dit : « *Noli me tangere*, » et y a II ymaiges en icelle histoire.

Sur l'entrée du quart tour est un très bel petit chastel à fenestraiges esmailliez de vert, chapiteaus et creneaus ; et audevant de ladicte porte a une barriere, et sur l'alée du tour roont est comment Nostre Seigneur monta es cieux, et y sont Nostre Dame et les XII apostres à genoux, qui joignent les mains contremont, et audessus de eulz a comme une nue ; et sont en celle histoire XIII ymaiges. Sur le coing dudit tour a un joli chastellet à fenestraiges esmailliés de vert, et devant la porte a une barriere à II tourelles roondes crenellées dessus.

Sur la premiere partie de la premiere quarre, en laquelle quarre sur la seconde partie est l'Annunciacion dessus escripte, e[s]t la Penthecouste, et y sont Nostre Dame et les apostres assis ou cenacle les uns contre les autres ; et en ycelle histoire a XIII ymaiges. Et ou millieu de la quarre est un chastel de maçonnerie très joliement ouvré. Es coinz desdictes IIII quarres des premieres alées a, en chascun coing, une petite tournelle courtelete et du haut de la seconde alée, et sont chascune à VI quarrés et à fenestraiges à jour, et en y a VIII, et sont sur chascune carré II tournelles.

Audessus de tous ces ouvraiges est l'entablement, ouquel est assise une coupe d'or en laquelle l'en met le Corps Nostre Seigneur. Et est ledit entablement quarré à IIII demi roons sur les IIII coings ; et sur le quarré, entre deux desdiz coins, a un demi roont arcellé d'un coté et d'autre, sur lequel est assis le clavel qui porte un des grans angles. Le bort dudit entablement est d'un gros fil esmaillié tout autour de rouge cler à eglettes et oisellés d'or ; et le plat dudit entablement est ouvré à fueillaiges entailliez à jour très menuement, et dessous lesdiz fueillaiges est tout l'entablement esmaillié de vert. Ou milieu dudit entablement a une haute mote roonde sur le plat, laquelle est tout autour très finement esmaillié de vert comme un pré, et y a connins, lievres, oiseaux et autres diverses bestes et arbrisseaux et herbages et flourettes.

Sur les IIII coins dudit tabernacle sont assis IIII pillers de

maçonnerie de très grant ouvraige, très finement et delieement ouvrez. Au pié de chascun desdiz IIII pillers a IIII petis angles en estant, qui tiennent chascun un lis en la main destre et ont les visaiges levez contremont. Audit pié desdis IIII pillers, sur le dehors, sont les IIII docteurs : c'est assavoir saint Gregoire, saint Augustin, saint Ambroise et saint Jherome, et sont en estant sur un petit piller roont ; et audessus de chascun de eulz a un chapitel très delieement ouvré à haut et lonc clochier; au derriere desdis sains, sur le plat desdiz pillers, d'un costé et d'autre a grans fenestraiges esmailliez très finement d'azur. Et ou dedens, aussint comme ou millieu desdis pillers, a sur chascun un angle qui tient un encensier, et audessus de chascun a un chapitel bien haut très delieement ouvré. Aus II costez dudit piller et au derriere des esles de chascun desdis angles a II petites tourelles roondes à fenestraiges esmailliez d'azur ; et sur le devant, audessus desdictes tourelles, sur chascun desdiz pillers, a une chayere en laquelle siet un des Ewangelistes, et audessus de la chayere a un petit chapitel très joliement ouvré.

De l'un costé et de l'autre de chascun desdiz grans pillers a un piller comme quarré, qui va tout contremont, et portent sur la partie de devant l'ouvraige du tabernacle ; et au plus près de chascun desdiz pillers a un enarchement de III demi roons esmailliés de rouge cler : et en l'enarchement du millieu a comme ouvraiges de III doubles demi roons à jour, et sur le bout des II pointes de l'enarchement a II rosettes ; et audessus, ou dedens de l'enarchement, a un oteau à jour de III roons comme un treffle, et d'icellui en depent un autre mendre ; audessus du demi roont du millieu a un grant oteau roont à jour, ouvré très finement d'ouvraiges entrelaciez, et sont par dessous esmailliez d'azur ; et audessous dudit oteau, d'un costé et d'autre, a autres oteaus bellons esmailliez dessous d'azur ; et le pignon dudit enarchement du millieu est sur le dessus contremont de fueillaiges, et l'espy d'amont est d'un très bel fueillaige à jour ; et les pinacles des II autres enarchemens qui sont aus costez de cellui du millieu, sont de pareille devise. Et sur les II costez du pinacle du milleu, audessus d'icellui, a II prophetes ou apostres assis en chaieres. Et audessus des II autres pinacles a II autres prophetes semblablement assis en chaieres.

Et au derriere des chayeres desdiz prophetes est ledit tabernacle, tout autour esmaillié de vert à III fenestraiges d'or. Audessus desdiz prophetes a cours chapiteaux assez fourniz et chascun chapitel a III pinacles ouvrés très joliement de plusieurs menus pillerés; et dedens sont à fenestraiges à jour esmailliez dessous de vert, et les fenestraiges de dessus sont esmailliez d'azur, et le haut desdiz chapiteaus est comme la couverture d'un donjon, esmailliée de vert.

Aus II costez du grant enarchement dessus escript a II pillers comme quarrés, dont le pié de chascun est comme d'une tourelle soupendue, très joliement ouvré; et sur chascun d'iceulz II pillers a II petis angeloz en estant, faisans diverses contenances. Et chascun desdiz pillers est très joliement ouvré. Et audessus des chapiteaus desdiz petis angelos, ledit piller est à lonz fenestraiges esmailliez d'azur; et audessus desdiz fenestraiges s'en va le clochier contremont très joliement ouvré à filletes et fueillaiges. Et derriere ledit piller, ou dedens de l'euvre, a un arc boutant à jour bien grant, audessus duquel a un petit angelot; et sur le bout et affinement d'icellui pillier a un angle en estant, qui a ses eles longues jusques aus piés et tient en sa main dextre un liz d'or; et l'autre piller est tout pareil en devise et en façon.

Sur chascun des IIII grans pillers qui portent et soustiennent le haut tabernacle, c'est assavoir depuis les III enarchemens dessus devisez en montant contremont, a comme une grosse tour à V quarrés, dont les IIII quarrés qui sont dehors sont à fenestraiges esmailliez d'azur, et sur chascun fenestraige a un chapitel de très delié ouvraige, à petis clochiers montans au haut, et audessus a autres IIII fenestraiges esmailliez d'azur; et chascun fenestraige a son chapitel dessus très delieement ouvré et crenellé. Et les quatre quarrés du clochier amont sont à feuillaiges entailliés et l'espi d'amont est très joliement ouvré. Audessus se continue ledit piller contremont à IIII fenestraiges lonz, esmailliez d'azur en IIII quarrés, et audessus de chascune a un chapitel à filletes à clochiers ouvrés très jolieement; et audessus a autres IIII longues quarrés esmailliez d'azur, et sur chascune quarré a un petit chapitel, et entre deux a fillettes assez longuettes, et le haut de dessus est de IIII quarrés sans esmail. Et

audessus a IIII très petites gargoules, et audessus, sur les IIII quarrés du clochier, a IIII tourelles roondetes et longuettes; et le clochier est de fueillaiges entailliez jusques à l'espy, qui est très joliement ouvré. Et les autres III grans pillers sont tous pareux en façon et en devise, et aussint sont les autres III quarrés pareilles en devise et en façon à la quarré derreniere escripte et aux enarchemens, clochiers, pinacles, chapiteaux, gargoules et fueillaiges, c'est assavoir en rapportant chascun à son samblable et à son pareil. Et monte celle ordenance et devise sur le dehors aussint comme au haut des voutes du dedens du tabernacle.

Audessus de ladicte devise se fait une retraitte d'une alée qui va tout autour dudit tabernacle, laquelle est close d'une orbevoie à jour, à grans oteaus de IIII demi roons. Et est ladicte retraitte partie en quatre. dont la premiere partie, en laquelle est Nostre Dame en seant et tient son enfant, est de la devise qui s'ensieut. Nostre Dame ou millieu de ladicte quarré est assise dedens une chaiere très noblement ouvrée à fenestraiges et oteaus à jour, esmailliez dessous d'azur très finement; et porte son enfant sur son bras senestre, [lequel] tient une pommete d'or par la queue, et Nostre Dame à sa main destre tient une rose d'or, et est Nostre Dame vestue d'un mantel d'or qui li cuevre la teste et les cheveux jusques au front; et ladicte chayere, où Nostre Dame siet, est assise dedens un grant chapitel esmaillié d'azur, derriere ladicte chayere et audessus de la teste Nostre Dame; et le pinacle de dessus Nostre Dame est sur le plat entaillié à jour à oteaus de diverses façons, et dessous est esmaillié de vert; et sur le dehors, en montant droit à l'espy, a fueillaiges entailliez; et ledit espy est très joliement ouvré de fueillaiges tout autour.

Aus II costez de Nostre Dame sont la Magdalene à destre, et sainte Katherine à senestre, et nous sommes à genoux à destre de Nostre Dame devant la Magdalene, et la duchesse est de l'autre part à genous devant saincte Katherine. A destre de Nostre Dame a un grant angle en estant, dedens un mendre pinacle que cellui où est Nostre Dame, qui a ses elles derriere lui qui lui viennent bien bas par derriere, et joue des orgues; et à senestre de Nostre Dame a un autre angle en estant, qui

aussint joue des orgues; et les pinacles sous qui ilz sont, sont tous pareux en façon et en devise à cellui de Nostre Dame, fors qu'il ne sont mie si grans.

A destre de Nostre Dame, en la seconde quarré, est Nostre Seigneur en la croix, et le pinacle où il est, est pareil en grandeur, en façon, en devise et esmail de celui où est Nostre Dame, et aussint les II pillers qui sont aus II costez dudit pinacle sont pareux aus autres. Et auprès de Nostre Seigneur sont Nostre Dame à destre et saint Jehan l'Ewangeliste à senestre; et es II pinacles, qui sont à destre et à senestre de cellui où est Nostre Seigneur, a II angles, dont l'un joue du leut et l'autre du salterion; et les devises et esmaux desdis pinacles sont pareux des autres dessus devisez.

En la tierce quarré est Nostre Seigneur qui tient le Jugement et est assis en une chayere ouvrée très menuement à oteaus, à compas de diverses manieres très deliement ouvrez. Et derriere Nostre Seigneur et audessus de sa teste, ou dedens, est ledit pinacle esmaillié de vert par derriere, et dessus d'azur. Et le devant dudit pinacle est esmaillié de vert, et dessus l'esmail est ouvrés comme de oteaux entrelaciez; et sur le haut est un gros espy ou bout, assis en IIII fueillaiges, très joliement ouvré. Aus II costez de Nostre Seigneur est Nostre Dame à destre et saint Jehan Baptiste à senestre en estant, et a Nostre Dame ses mains croisiées sur sa poitrine et saint Jehan les a joinctes; et au derriere de Nostre Dame et de saint Jehan sont ij pillers à haus clochiers, à fenestraiges à jour, et du pié de chascun piller part un arc boutant, sur lequel arc a III petis angles faisans diverses contenances. Et aus II costez du tabernacle ouquel est Nostre Seigneur a II autres mendres tabernacles et II pillers de chascun costé, de la devise des autres derrains escrips; et dedens lesdis II pinacles a II angles, qui ont leurs eles par derriere bien longues, et sont lesdiz angles et pinacles, tant en ouvraiges comme en esmaux, de la devise des autres. Et l'angle qui est à destre joue d'un demi canon et cellui qui est à senestre joue de la guiterne.

Dessous le pinacle et ou millieu de la quarte quarré est la croix double, semblable en façon et en couleur à la Vraie Croix dont nous avons encommencié et prins l'Ordre, et ladicte

croix tiennent II angles à genoux, chascuns à II mains. Et ou dedens est ledit pinacle par derriere esmailliez de vert, à fenestraiges grans en un osteau de IIII demi roons et le dessus est esmaillié d'azur, et sur le dehors est esmaillié de vert, à oteaus entrelaciez; et sur le bout dudit pinacle est un gros espi très joliement garni de IIII fueillaiges. Et aus II costez desdis angles, par derriere, a II pillers de la façon et devise des autres, et sur l'arc de chascun a III angeloz faisans diverses contenances.

Et aus II costez dudit grant pinacle a II autres pinacles mendres, en chascun desquelz a un angle, dont l'un joue du leut et l'autre de la guiterne; et à costé de chascun desdiz angles a un piller à lonc clochier, de la devise et façon des autres dessus devisez. Audessus de chascun desdis pinacles a une coulomme toute droite, sur le bout de chascune desquelles a un angle en estant, dont cellui qui est sur le pinacle de la premiere quarre dessous et dedens, lequel est Nostre Dame en seant, porte la couronne d'espines, le second porte les tenailles, le tiers le martel, le quart la cote Nostre Seigneur, le quint les deniers dont il fu venduz, le VIe l'esponge, le VIIe la croix, le VIIIe la lance, le IXe une des escourgies dont Nostre Seigneur fu batu, le Xe la coulompne où il fu lyé et batu, le XIe une des escourgies et le XIIe porte les III cloux dont Nostre Sire fu atachié en la croix; et sont lesdis XII angles tout autour du haut clochier dudit tabernacle, sur les XII pinaclez dessus escriz, lequel clochier est tout roont, haichié à liz, à roses et autres fueillaiges et devises.

Sur le bout dudit clochier a un tres grant espy à IIII quarrés, au plat de chascune desquelles a un angle assis comme à terre dessous un tabernacle à pinacle, esmaillié de vert et ouvré très menuement à un haut clochier, sur le bout duquel a un espi très joliement ouvré, et aus II costez à II petites filletes; et font lesdiz angles diverses contenances. Sur les IIII coinz dudit espi, sur IIII fueillaiges repliez, a IIII angles assez grans qui ont grans elles par derriere et font diverses contenances; et audessus de eulz, par derriere, a une tourelle roonde à un longuet clochier ou bout duquel a un rondel sur le plat. Et audessus sont lesdictes quarres haichiées à fenestraiges; et sur le haut sont tournelles à bas creneaux. Audessus desdiz creneaux est une terrace

quarrée esmaillié dessus et tout autour de vert très finement, et sur ladicte terrace est Nostre Seigneur en la Trinité, seant en une chaiere basse par derriere, et Nostre Seigneur Jhesu Crist est devant lui en la croix et audessus est le Saint Esperit, qui li descent sur la teste.

Sur les IIII quarrés de l'entablement dudit tabernacle, et entre les IIII grans pillers qui portent le haut tabernacle, a IIII tres grans angles en estant, c'est assavoir un sur chascune quarre, et sont leurs piés sur l'oullet dudit entablement, qui est de III demi roons, et ferment dessous à clavel; et tient chascun desdis angles un rolleau d'or à la main senestre et de la destre monstre au doit ledit rolleau; et par derriere ont grans eles longues descendant bien bas près des talons et sont lesdictes eles très vivement plumetées. Et de la devise, contenance et façon dont est l'un desdiz angles, sont les III autres.

Ou millieu dudit haut entablement et ou dedens d'icellui sur la haute terrace esmaillié de vert, dont dessus est faicte mencion, est assise une coupe d'or à couvercle, de la devise qui s'ensieut. Le pié de ladicte coupe, par le bas, est fait comme en crois de IIII ouvraiges quarrés sur le dehors, et entre deux desdis ouvraiges est une basse assiete qui dedens lesdiz ouvraiges entrent et sont comme à demi roont en vuit, et sur le dehors, au plus bas, a ij fueillaiges en ij petis fillés roons; et ou dedens, sur le bas, sont lesdis demi roons esmailliez de vert sur le plat, à oteaus entailliés à jour. Tout autour dudit pié a souaiges tous plains et audessus a autres souaiges grenetez, audessus desquelz a autres souaiges à rozettes enlevées ouvrées très nettement. Les IIII quarres dessusdictes sont d'une façon, et dessus sont ouvrées très nettement à oteaus et ouvraiges de diverses manieres, tous à jour; et dessouz sont esmailliéez de vert très vivement. Au pié du piller de ladite coupe, devers le bas, a VIII oteaus comme bellons, pointus dessus et roons au bas, dont les IIII plus grans respondent aux IIII quarrés en crois, et les autres IIII mendres respondent [aux] demi roons encavez oudedens dudit pié; et sont lesdiz VIII oteaus d'une devise à divers ouvraiges à jour, esmailliés dessous de vert. Audessus est ledit piller ouvré à plusieurs souaiges en VIII quarrés, dont les IIII sont chascune à II fenestraiges, et les autres IIII quarrés sont mendres et sont

chascune à II fenestraiges; audessus desquelz fenestraiges a souaiges pareux à ceux de dessous.

Sur le piller dessusdit est fondu un grant piller à IIII quarrés, de très grant ouvraige de maçonnerie, fait comme un chastel quarré, et en chascune quarré a une porte esmaillié de rouge et une porte couleyce audessus. Et au devant de chascune desdictes portes a un angle en estant, qui a ses elles derriere lui, descendans aval vers les talons, et font diverses contenances; et est chascun desdis angles sur un petit piller quarré, à II piez et en estant. Audessus de la teste de chascun desdiz angles a un grant chapitel quarré, dont la quarré devant est très joliement ouvrée à oteaus à jour, esmaillié de vert dessous; et sur le pinacle dudit chapitel a un petit espy et aus II costez a II filloles de la hauteur dudit espi; et les II pinacles des II costez sont de pareille devise et mendres. Audessus dudit chapitel a II haus fenestraiges à jour, esmailliez dessous de vert, audessus desquelz a une guerite quarrée, en laquelle a un angle en estant; et la quarre qui est de l'autre part, à l'opposite d'icelle, e[s]t toute pareille; et les II autres aussint sont pareilles, mais au haut a II sains qui n'ont pas elles.

Sur les IIII coins dudit grant piller ou chastel a IIII entablemens quarrés, sur lesquelz sont fondez IIII pillers quarrés sur le plat, boutans contre ledit piller, et sur chascun a un angle, qui a ses elles ouvertes, et audevant de lui est la fillete dudit piller. Audessus de chascun desdis angles a un chapitel à IIII pinacles, très delieement ouvré, et sur le haut a un clochier sur lequel a un gros espi très delieement ouvré; et ou dedens dudit piller a III estaiges, dont le premier est esmaillié de rouge cler, le moien et le plus haut sont esmailliez de vert. Sur ledit piller se ferme à un clavel ladicte coupe; le bas de laquelle par dehors est comme d'une ronde nue à III manieres de petites nues, dont les II sont d'azur; et celle du millieu est esmaillié de more et sont lesdictes nues petites bordées d'un filet de blanc azur. De ladicte nue samblent yssir XX angles, qui sont assis II et II souz X chapiteaus, et ont leurs elles estendues audessus de leurs testes; et lesdiz chapiteaus sont comme d'une voute à III demi roons et un pinacle dessus contremont, à un oteau de III pointes agües; sur le bas desdiz chapiteaus, comme sur le bout d'un piller, de

chascun costé, a une petite gargoule et sur le haut a II petis clocherés, et sur le plus haut a comme une haute maison à IIII fenestraiges à jour, et la couverture est comme d'ardoize. Aux II costez de chascun desdiz chapiteaux a II autres petis chapiteaux de samblabe façon, et entre II desdiz chapiteaux a I piller de maçonnerie à jour, ouvrez à clochiers et pilerés très delieement.

Et le corps de ladicte coupe est tout esmaillié de rouge cler. Sur ladicte coupe siet un tyaire d'or, esmaillié de blanc, sur lequel par dehors a trois couronnes d'or à fueillaiges, sur lesquelz a brochettes pour asseoir pierrerie. Et en la premiere couronne, qui siet sur le bord dudit thyaire, a x grans fueilles et x petites; sur la seconde couronne, qui siet ou millieu du thyaire, a VIII grans fueilles et VIII petites; et sur la haute couronne a v grans fueillez et v petites ; et sont lesdictes couronnes et fueillaiges d'une façon et d'une devise. Et sur le bout du thyaire est assis..... [1].

Ou dedens du pié, sur le bas de l'entablement dudit tabernacle, a une voute très nettement ouvrée et esmailliée à nos armes et aus armes de nostre tres chiere compaigne la duchesse. Et ou millieu de ladicte voute a un grant oteau ront pendant aval, qui fait la clef de ladicte voute, ouquel oteau sont nos armes esmailliées, et autour dudit oteau a autres IIII moiens oteaux, qui font les clefs des IIII quarrés de ladicte voute ; et entre II desdis oteaux a II autres clefs des voutes adjacens aus plus grandes. La haute voute dudit tabernacle qui est par dedens, au dessus de ladicte coupe, est de II ars croisiez, qui partent des IIII grans pillers du tabernacle devers le haut, et ou millieu du haut se ferment à la clef de ladicte voute, qui est d'un oteau roont, ouquel a un *Agnus Dei* sur esmail de rouge cler. Et entre lesdis IIII pillers a IIII ars qui partent de l'un des pillers et se rendent chascun à son pareil. Et audessous desdiz ars et entre ij pillers, a voutes ravalées à ars assez plas à double croix ; et sont lesdictes voutes toutes esmailliées très vivement et très nettement de rouge cler, à angles nuez dessous l'esmail et faisans diverses contenances.

---

1. Il y a là un blanc de six lignes et demie, en sorte que la description de la tiare est incomplète.

Et poise tout ledit tabernacle avec les grans angles et petis, la coupe, le thyaire, le pié et autres choses appartenans à ycelli ii$^{c}$iiii$^{xx}$vi mars, vii onces, v estellins.

2. Une très belle et riche croix d'or, garnie de grosses pierrerie et perles tout le front de devant sur les quatre fleurons, et entre yceuls et sur le haut des costez, tout autour de la croix, de balays et de perles plus menus et d'un saphir au bas du fleuron de dessous; et est la pointe de ladicte croix comme quarrée sur le plat, assés longuete et toute plainne, et sur le haut d'icelle pointe siet comme le siege d'un pillier, apuié sur les quatre cantons de quatre pilliers bouterés ; et ladicte croix est hachiée sur le plat devant, et derriere a une ceinte menue, et sur les fleurons a compas. Sur la croisiée dedens a une croix ; et derriere a un compas entrelacié; et tout autour sur les quatre cantons est ladicte croix garnie de quatre haus souaiges roons, et sur le millieu des costez tout autour d'un autre roont souaige, plus haut assis entre deux bas, et les fleurons d'icelle croix sont sur le tour de fueille de treffle. Et sur ladicte croix est une ymage de Nostre Seigneur, tout enlevé d'or paint, atachié par les piés et par les mains à trois clous de trois diamans, et à grans cheveux descendans derriere sur l'espaule senestre et sur les costez de son visage jusques sur sa poitrine ; et sa barbe est assés longuete, et dessus sa teste a une couronne d'or tuerse à plusieurs pointes comme d'espine saillans; et sur le bas est couvert d'un drap d'or lyé sur le costé senestre.

Et les pierrerie et perles dont la croix est garnie sont de la devise et assises sur et entour ladicte croix en la maniere qui s'ensuit; et premierement sont declairiés les pierrerie et perles assises sur le plat de ladicte croix et de ses fleurons, et après celles qui sont assises sur les costez en crampons et autres pieces partans du haut souage des costez de ladicte croix dessus devisée.

Sur le fleuron bas de ladicte croix a trois troches, chascune de trois grosses perles et d'un diamant ou millieu ; et la perle basse de la troche, qui est dessous, est longuete, sur tour de poire, de bonne pel et assés blanche et de clere eaue. La perle

de ladicte troche estans dessus à dextre est roonde, assés blanche et de pel un po grassete. Et la perle d'icelle troche estant à senestre est sur le roont dehors et plate sur son assiete, de bonne pel et clere eaue, un pou vermeille. Et le diamant de ladicte troche est assés grosset. La perle qui est sur le dehors de la troche, de la part dextre dudit fleuron, est assés plate, de bonne pel et blanche et de clere eaue sur le roont dessus, et dessous tourble et grasse. La perle haute de ladicte troche, qui est dedens euvre, est plate, de bonne pel, et blanche et de clere eaue. Et la perle basse d'icelle troche est sur le plat à une bossete sur le bas, d'assez bonne pel et blanche, mais qu'elle n'est pas onnie. Et le diamant de ladicte troche est assés grosset. Et la perle qui est sur le dehors de la troche de la part senestre dudit fleuron est longuete sur tour de poire, de blanche pel grassete. La perle haute de ladicte troche entrant dedens euvre est longuete sur tour de poire, coqüe dessus, de bonne pel, blanche et clere. Et la perle basse d'icelle troche est de tour de poire, sur le roont de bonne pel et blanche et de clere eaue. Et le diamant de ladicte troche est sur le plat assés petit. Et les IX perles des trois troches dessus devisiées sont estimées peser chascune, l'une par l'autre, de VI et demi en VII caras ; et les trois diamans qui y sont, comme dessus est devisié, chascun demi carat. Et entre icelles trois troches a un gros et grant balay cabuçon, enchastonné sur le tour d'un escu, à haute face et grande, sur laquelle a une fosse au dextre leiz d'en haut ; et est ladicte pierre sur couleur clere et pale et dedens fort glaciée, estimé peser de LXVI à LXX caras.

Sur le bas de l'arbre de ladicte croix, dessus ledit fleuron sont assises à potence deux perles roondes et grosses, dont celle qui est à dextre est de belle pel et de bonne eaue et clere, traihant sur le vermeil ; et celle qui est à senestre est de blanche pel et bonne, et d'assés clere eaue. Dessus lesdictes deux perles a un saphir enchastonné haut à crampons, assez longuet sur le roont dessus et plat dessous et d'assés bonne face et haute, sur laquelle a aucunes petites fossetes ; et est d'assés bonne eaue et clere et de bonne couleur, percié du lonc sur le bioys, estimé peser de XIII à XIIII caras. Dessus ledit saphir a deux perles assises en potence assés roondes et grosses sur le lonc, dont celle qui est à dextre

est de pel un peu traihant sur le sor, assés clere et de bonne eaue, et celle qui est à senestre a une felle sur sa face et est d'assés bonne pel et clere eaue, traihant sur le vermeil. Dessus lesdictes deux perles a un balay sur un haut chaaston, qui est sur le tour d'un cuer couchié à plate face, de bonne eaue et sur clere couleur de rose, et sur la part dextre au bas a une grande glace, estimé peser de XII en XIII caras. Dessus ledit balay a deux perles en potence, roondes et grosses, de bonne pel et blanche et de clere eaue, dont celle qui est à dextre est la moins blanche, et celle qui est à senestre est bien blanche ; et dessus, tournant sur le costé dextre, a un dyamant qui fait clou passant par les piés de Nostre Seigneur, lequel est assés grosset, extimé peser demi carat ou I VIII$^{e}$ plus.

Et sur ledit arbre, dessous l'enleveure des jambes de Nostre Seigneur, sont une perle et un saphir assis en bas chaastons, dont la perle est le plus bas, un pou plate dessous et roonde dessus, de blanche pel et de clere et bonne eaue. Et le saphir est longuet, à costes, à face assés haute, de couleur tourble asurée et crasset, extimé peser de IX à X caras.

Sur le fleuron destre de ladicte croix a trois troches, chascune de trois grosses perles et d'un diamant ou millieu, et la perle de dehors euvre de la troche, qui fait le bout de la garnison du plat dudit fleuron, est sur le lonc, de bonne pel, assés blanche, traihant un pou sur le vermeil, et de clere eaue. La perle haute de ladicte troche est sur le roont, de pel blanche, tourble et crassete. Et la perle basse de ladicte troche est assés roonde, de belle pel, assés blanche et de bonne et clere eaue, traiant sur le vermeil. Et le dyamant qui est ou millieu est assés petit. La perle qui est sur le haut de la troche du haut costé dudit fleuron est sur le roont, un peu longuete, de belle pel et blanche et de fine et clere eaue, à une goute blanchete sur le costé senestre dessus. La perle d'icelle troche qui est sur le bas au destre costé, est toute roonde, de très belle pel et blanche et de fine et clere eaue. Et la perle de ladicte troche estans bas au costé senestre, est plate sur son assise et roonde assez dedens euvre, de belle pel et blanche et de clere eaue et assez fine. Et le diamant de ladicte troche est assés grosset. La perle qui est sur le bas de ladicte troche, du bas costé dudit fleuron, est plate sur son

assiete, et assés roonde à l'autre leiz, de belle pel et blanche et de bonne eaue et clere, et a sur le dessus une goutelette blanche. La perle de ladicte troche, qui est sur le haut à destre, est assés roonde, de belle pel et blanche, et de fine et clere eaue. Et la perle d'icelle troche, qui est sur le haut à senestre, est toute roonde, de belle pel et blanche, et de fine eaue et clere. Et le diamant de ladicte troche est assés petit. Et les IX perles d'icelles trois troches derrenierement devisiées sont extimées peser chascune, l'une par l'autre, de VI et demi en VII caras; et les trois diamans qui y sont, chascun I tiers de carat. Et entre les trois troches dessus escriptes a sur un chaaston, tenu à quatre crampons, un grant saphir quarré, à haute face comble descendant sur les quarrés, de eaue traiant sur le cler asuré et crasset sur la coste de devers la croix, devers laquelle a aussi aucunes fossetes sur sa face, les unes plus grandes des autres, qui sont toutes sur le bout, extimé peser de LXXV à IIII$^{XX}$ caras.

Auprès dudit fleuron, en entrant dedens la croix, sur la branche dextre a deux perles grosses, assises à potence, dont la haute est sur le roont et la basse sur le lonc, de belles peauls, assés blanches et de bonne et clere eaue. Après les dictes deux perles siet sur un chaaston à quatre crampons un balay lonc, percié sur le byois, roont sur le costé dextre et plat sur le senestre, d'assés plate face, de couleur vermeille et de bonne eaue, un pou tourblete ; et sur le millieu, vers la part senestre, a une fosse sur sa face; extimé peser de XII à XIII caras. Après a un diamant assés grosset, qui fait clou passant par la main dextre de Nostre Seigneur, et puet peser demi carat. Après a deux perles assises à potence, roondes sur le dehors et plates dedens sur leur jointure, de belles peauls et blanches et de fine et clere eaue. Après lesdictes deux perles siet un balay sur un chaaston entre quatre crampons, sur le tour d'une targe, percié du lonc à face assés roondete, de couleur violée et de bonne et clere eaue ; et sur sa face a deux fossetes ; extimé peser de X à XI caras. Après ledit balay a deux perles assises à potence, longuetes, sur tour de poire, de belles peauls et blanches et de fine et clere eaue.

Sur le fleuron senestre de ladicte croix a trois troches, chascune de trois grosses perles et d'un diamant ou millieu ; et la

perle de dehors euvre de la troche, qui fait le bout de la garnison du plat dudit fleuron, est, sur le roont, un pou plate sur son assiete, de très belle pel et blanche et de très clere et fine eaue; et sur le dessus, un pou derriere, a une fosse. La perle haute de ladite troche est sur le roont un pou plate, de belle pel, assés blanche et de bonne eaue et clere. Et la perle basse d'icelle troche est roonde, de belle pel, un pou sorette, et de bonne eaue et clere. Et le diamant d'icelle troche est assés petit. La perle qui est sur le haut de la troche du haut costé dudit fleuron est sur le roont bien plate sur son assiete, un pou dessus de sore pel et de assés bonne eaue et clere, et sur sa face a une fente menue. La perle d'icelle troche, qui est sur le bas à dextre, est assés roonde un pou sur le plat, de très belle ounie et blanche pel, et de fine et clere eaue. Et la perle de ladicte troche, estant sur le bas à senestre et sur le roont dehors, et plate sur son assiete, de belle pel et blanche, et de bonne et clere eaue, et sur face près de son assiete, a une fossete. Et le diamant de ladicte troche est assés petit. La perle, qui est sur le bas de la troche, du bas costé dudit fleuron, est roonde, un pou longuete et agüe sur son assiete, de belle pel assés blanche, traiant un pou sur le vermeil, et de bonne et clere eaue. La perle de ladicte troche, qui est sur le haut à dextre, est assés roonde, de belle pel sore, assés blanche, et de bonne et clere eaue. Et la perle d'icelle troche, qui est sur le haut à senestre, est assés roonde sur le lonc, de belle pel assés blanche et ounie, et de bonne et clere eaue. Et le diamant de ladicte troche est petit. Et les IX perles d'icelles trois troches derrenierement devisiées sont extimées peser chascune, l'une par l'autre, de VI et demi en VII caras. Et les trois diamans qui y sont, chascun I quart de carat. Et entre les trois troches dessus escriptes a un grand saphir quarré sur le lonc, assis sur un chaaston entre quatre crampons, percié du lonc, à assés haute face de belle coleur asurée, et de bonne et clere eaue; et sur sa face a aucunes fossetes; extimé peser de L en LV caras.

Auprès dudit fleuron, en entrant dedens la croix, sur la branche senestre a deux perles grosses, assises à potence, qui sont longuetes de tour de poire et un pou agües sur leur jointure, de belles peauls et blanches, et de bonne eaue et clere. Après lesdictes deux perles a un balay longuet, roont sur son costé

senestre, assis sur un chaaston entre quatre crampons, et est percié du lonc, d'assés haute face et couleur vermeille et de bonne eaue un pou troublete; et sur sa face a sur le bas une fosse et un pertruis au dedens, et sur le costé dextre un petit pertruis; extimé peser de XIIII en XV caras. Après a un diamant assés petit, qui fait clou par la main senestre de Nostre Seigneur, et puet peser demi carat. Après a deux perles assizes à potence sur le roont dehors et plates un pou sur leur jointure, de belles peauls assés blanches, et de bonne eaue et clere, mais la basse est farineuse. Après ycelles deux perles a un balay sur façon comme de targe renversée, assis sur un chaaston entre quatre crampons d'assés plate face, de belle couleur et vive, assés vermeille, et de bonne et clere eaue; et sur sa face a une grande fosse du lonc, et au bas, près d'icelle fosse, un pertruis; extimé peser de XI en XII caras. Auprès dudit balay a deux perles assises à potence, assés roondes et plates un po sur leur jointure, d'assés belles peauls, un pou sorettes, et de bonne et clere eaue, dont la plus haute est la plus clere et a une vainne longuete en descendant sur sa face.

Sur la croisiée de ladicte croix, qui est derriere la teste du Crucefix, sur le haut, comme pour dyadesme, a un gros balay et trois saphirs et quatre grosses perles autour; et ledit balay est assis sur un chaaston entre quatre crampons, et est cabuçon sur le roont, percié du lonc à haute face et bossée de couleur violé et de bonne eaue et clere, mais il est glacié sur son costé dextre, sur lequel a en sa face une grande fosse à pluseurs encaveures; extimé peser de XL en XLV caras. Autour dudit balay a sur le bas à dextre une grosse perle assise toute seule sur le lonc, de tour de poire, de belle pel et blanche, et de très clere et fine eaue, extimé peser de IX et demi en X caras. Après ladicte perle, en tournant sur le dessus, environ ledit balay a un saphir longuet à VIII costes, assis sur un chaaston entre quatre crampons, à face assés plate, de clere couleur azurée et de bonne eaue, toute nette pierre, extimé peser de VII et demi en VIII caras. Dessus ledit saphir en tournant, a une grosse perle longue, largette sur le haut, assize toute seule, de belle et blanche pel et d'assés clere et fine eaue, extimée peser de X carats en X et quart. Après ladicte perle et droit sur le balay dessus devisié, siet un

saphir longuet de clere couleur asurée et de bonne eaue et nete, à face un pou haute et à VIII costes ; et est en un chaaston, entre quatre crampons, extimé peser de IX et demi en X caras. Après, en descendant à senestre, autour dudit balay siet une seule perle grosse et longue, de belle pel, assés blanche, et de bonne et clere eaue, et sur sa face perent trois vainnes ; extimée peser de X caras en X et demi. Dessous ladicte perle siet un saphir à VIII costes sur le roont, sur un chaaston. entre IIII crampons, à face assés plate, de bonne couleur sur cler asur, et de belle eaue et nete, mais que dedens sur le haut à senestre pert une glace ; extimé peser de X et demi en XI caras. Et dessous ledit saphir siet toute seule une grosse perle de tour de poire, de belle pel et blanche, et de clere et bonne eaue, extimée peser de IX et demi en X caras.

Sur la branche haute de la croix, au bas devers ladicte croisée et dessus le saphir couchié, qui est dessus le gros balay dessus dit, a deux perles assises à potence, roondes dehors et un pou plates sur leur jointure, de belles peauls et blanches et de fine eaue et clere. Dessus icelles deux perles siet un balay longuet sur un chaaston en quatre crampons, lequel est percié sur le lonc et fort glacié, à haute face de couleur clere sur vyolé et d'assés bonne eaue ; et sur sa face a deux fosses; extimé peser de VIII et demi en IX caras. Dessus ledit balay a deux perles assises à potence, assés roondes, de belles peauls et blanches, un pou soretes, et de clere et bonne eaue. Dessus lesdictes deux perles siet un saphir quarré sur un chaaston, entre quatre crampons, à haute face, de couleur fort asurée, et de bonne eaue et clere, toute nette pierre, extimé peser de VI et demi en VII caras. Dessus ledit saphir a deux perles assises à potence, roondes sur le lonc, de bonnes pels et blanches, et de belle et clere eaue; mais sur la senestre a plusieurs goutes. Dessus ycelles deux perles siet un balay longuet, comme à costes, sur un chaaston, entre quatre crampons, lequel est percié du lonc, à haute face, d'assés clere et bonne couleur sur violé et de bonne eaue; et sur le bas est un pou dedens glacié, et sur sa haute face a deux fosses; extimé peser de XV en XVI caras. Dessus ledit balay a deux perles assises à potence, roondes et un pou plates sur leur jointure, de très belle peauls et blanches et de très fine et clere

eaue. Dessus ycelles deux perles siet un balay longuet, comme à costes, sur un chaaston entre quatre crampons, lequel est percié du lonc, à haute face, d'assés clere et bonne couleur sur violé et de bonne eaue, et sur le bas est dedens un pou glacié et sur sa haute face a deux fosses; extimé peser de XV en XVI caras. Dessus ledit balay a deux perles assises à potences, roondes et un pou plates sur leur jointure, de très belles peauls et blanches, et de très fine et clere eaue. Dessus ycelles deux perles siet un saphir longuet sur tour de poire, sur un chaaston, entre quatre crampons, et est percié du lonc, à face haute et de bonne couleur sur asur cler, et de belle eaue et clere, et sur sa pointe a une fossete ; extimé peser de XII en XIII caras. Dessus ledit saphir, auprès du fleuron haut de ladicte croix, a deux perles assises à potence, roondes sur le dehors et plates sur leur jointure, de belles peauls assés blanches, et de bonne eaue et clere.

Et toutes les perles assises à potence deux et deux et celle qui est dessous les jambes du Crucefix dessus devisées, qui sont en nombre par tout XXIX perles, sont estimées peser, chascune l'une par l'autre de IIII caras et IIII et quart, ou IIII et demi pour le plus.

Sur le haut fleuron de ladicte croix a trois troches, chascune de trois grosses perles et d'un diamant ou millieu, et la perle de dehors euvre qui fait le bout de ladicte troche basse dudit fleuron à dextre, est sur le lonc bien roonde de très belle blanche et ounie pel, et de fine et clere eaue. La perle haute de ladicte troche est bien roonde, de belle pel et blanche, et de bonne eaue et clere; et la perle basse de ladicte troche est roonde, un pou longuete, de belle pel et blanche sur le bout et jaune sur son assiete, et de bonne eaue et clere. Et le dyamant d'icelle troche est assés grosset. La perle de la troche haute dudit fleuron, qui fait le bout de la garnison du plat d'icellui, est roonde, de belle pel et blanche, et de bonne et clere eaue, mais que elle a une longue vainne sur sa face. La perle de ladicte troche, qui est dessous à dextre, est assés roonde sur sa face et pointue dessous, de belle pel et blanche, et de bonne eaue et clere, un pou goutée. Et la perle de ladicte troche qui est bas à senestre, est assez roonde, de pel sore et rousse, et d'assés bonne eaue et clere; mais sur sa face elle a une vainne et pluiseurs goutes. Et le dyamant

d'icelle troche est gros. La perle dehors euvre, qui fait le bout de la troche basse dudit fleuron à senestre, est ronde sur le lonc et un pou plate sur son assiete, de belle pel et assés blanche, et de bonne et clere eaue. La perle haute de ladicte troche est sur le roont assés largette, de belle pel et blanche, et de bonne et clere eaue, à une fossete dessus; et la perle basse de ladicte troche est bien roonde, de belle pel et blanche, et de clere et fine eaue. Et le diamant d'icelle troche est bon sur le petit. Et les IX perles d'icelles trois troches derrenieres devisées sont estimées peser chascune, l'une par l'autre, de VI et demi en VII caras; et les trois diamans qui y sont, chascun demi carat. Et entre les trois troches dessus escriptes a un gros balay cabuçon, comme sur le tour d'un cuer, assis sur un chaaston, entre quatre crampons, à haute face et bossée, de couleur sur cler vermeil un pou fade et d'assés bonne eaue, et est fort glacié dedens, et sur sa face a une grant fosse et pluseurs feilles; extimé peser de LXX à LXXV caras.

Sur le bas de ladicte croix, dessous et au dehors du bas fleuron, a un saphir sur le roont, assis en un chaaston entre quatre crampons, lequel est percié sur le travers de son assiete, d'assez plate face, de belle couleur sur cler azuré et de bonne eaue, un pou crassete pierre, extimé peser de VI en VII caras. Et est ledit saphir à costé de deux petites perles roondes, de blanche pel et de bonne eaue, qui pueent peser chascune, l'une par l'autre, I carat. Sur le costé dextre dudit bas fleuron au bas, et dessus le haut souaige des costez de la croix, sont deux perles assises ensemble, dont la plus basse est sur le roont, longuete et plate sur son assiete, de belle et blanche pel et de bonne eaue; et l'autre est plate et petite, blanche et clere. Dessus lesdictes deux perles, en tournant et montant sur le dextre costé dudit fleuron, siet un petit balay en un chaaston et à crampons, lequel est coquü sur le roont et percié du lonc, à face haute, de couleur pale et tourble eaue, glacié dedens. Dessus ledit balay a trois perles coquües, assises ensuiant, dont la plus basse est comme jumelle, et sont de blanche pel et de clere eaue. Dessus les dictes trois perles siet un balay tourné comme sur le quarré, percié du lonc, à haute face sur laquelle a une grant fosse de bonne couleur, et de clere et fine eaue sur le cler vermeil. Dessus

ledit balay, en tournant sur le costé dextre de l'arbre de ladicte croix, a quatre perles roondes assés grossetes, assises ensuiant, de blanche pel et de clere eaue. Dessus lesdictes quatre perles siet un petit balay sur le roont, percié du lonc, à plate face, à une feille au dextre leiz. Dessus ledit balay sont quatre perles assés roondetes et grossetes, plates sur leurs jointures, de blanche pel et de clere eaue. Dessus ycelles perles siet un petit balay longuet sur le roont et percié du lonc, à haute face, de couleur assés vermeille et de eaue trouble et crassete, glacié dedens. Dessus ledit balay sont quatre perles coquües, de blanche pel et de clere eaue. Dessus lesdictes perles siet un balay, petit, longuet, percié du lonc, à haute face, de couleur pale et de bonne eaue, un pou glacié. Dessus ledit balay sont quatre petites perles coquües, de blanche pel et de clere eaue. Dessus lesdictes perles siet un balay petit, longuet, percié du lonc, à haute face, de couleur pale et de bonne eaue, un pou glacié. Dessus ledit balay sont quatre petites perles coquües, de blanche pel et de clere eaue. Dessus lesdictes perles a un petit balay longuet à haute face, de pale couleur et d'assez bonne eaue, un pou glacié dedens. Dessus ledit balay sont assises quatre grossetes perles sur le roont, de blanche pel et de clere eaue. Dessus lesdictes perles a un balay longuet, percié du lonc, à haute face, de couleur pale et de clere eaue. Dessus icellui balay sieent quatre perles, dont les deux d'amont se tournent pour la croisée et sont roondes et grossetes, de blanche pel et de clere eaue. Après les dictes perles siet un balay saillant dessus les perles pour le tour de la croisée, lequel est longuet, percié du lonc, à haute face, de couleur pale et de eaue tourblete. Dessus ledit balay sont quatre perles dont les trois d'amont se tournent au costé bas de la branche dextre de ladicte croix, lesquelles sont grossetes sur le roont, de blanche pel et de clere eaue. Après siet un petit balay roont à haute face tout tourblé et glacié. Après ledit balay a quatre perles assés plates, assises ensemble, de blanche pel et de clere eaue. Après lesdictes perles est un petit balay longuet, à haute face, percié du lonc, de fade couleur et de eaue un pou troublete. Après ledit balay, au tournant du fleuron dextre de la croix, a trois perles grossetes roondes d'un costé et plates de l'autre, de blanche pel et de clere eaue. Après a un lonc balay

percié du lonc, a haute face, de couleur sur le violé, de eaue clere et bonne, à une fosse sur sa face haut et une autre parfonde sur son costé dextre. Après ledit balay a quatre perles grossetes et roondes, assises ensemble, dont les II moiennes sont les plus grosses, toutes de blanche pel et de clere eaue. Après ycelles perles est un balay longuet, percié du lonc, à haute face, de bonne couleur sur le brun cler et de clere eaue. Après ledit balay a quatre perles roondetes sur le petit, assises ensemble, de blanche pel et de clere eaue. Après ycelles perles, sur le bout dudit fleuron dextre, a un balay longuet, large sur le dehors de l'euvre, percié du lonc, à haute face, de couleur clere sur le violé et d'assés bonne eaue et clere. Après ledit balay, sur le tournant haut dudit fleuron, a quatre perles ensemble dont les II des bous sont sur le roont, l'une des autres plate et l'autre coqüe et obscure, toutes de blanche pel et de clere eaue les trois. Après lesdictes perles est un balay longuet, percié du lonc, à haute face, sur couleur pale et de clere eaue, fort glacié dedens. Après ledit balay sont quatre perles ensemble, assés roondetes, de blanche pel et de clere eaue. Après ycelles perles a un balay longuet, large dessus, percié du lonc, à face plate, de belle couleur sur le cler vermeil et de bonne eaue, à une taiche sur sa face. Après ledit balay, en descendant sur le tour haut dudit fleuron dextre, a trois perles coqües, dont la premiere est clere et blanche et les deux après troubles. Après, sur le haut costé de la branche dextre de la croix, est un petit balay coquü, percié du lonc, à haute face, bossée de couleur clere traiant sur le brun et de bonne eaue, et a sur sa face une fosse largette. Après ledit balay sont quatre perles, toutes sur le plat, de blanche pel et de clere eaue. Après ycelles perles est un petit balay sur le roont, de haute face, de couleur pale et de clere eaue. Après ledit balay a quatre perles, trois coqües sur le costé haut de ladicte branche et une montant autour de la croisiée, assés roonde, de blanche pel et de clere eaue toutes. Après lesdictes perles a un balay saillant pour le tour de la croisiée, lequel est longuet sur le roont, percié du lonc, de belle et fine couleur sur le vermeil cler et de bonne eaue, et clere et nette pierre, et sur sa face a aucunes fossetes. Après ledit balay sont quatre perles ensuiant, dont les trois se montent au dextre costé de la branche

haute de la croix et sont toutes assés roondes et grossetes, de blanche pel et de clere eaue. Dessus lesdictes perles a un petit balay, sur le quarré percié, à face assés plate, de bonne couleur sur le violé, et de clere eaue, nette pierre. Dessus ledit balay a quatre perles ensuiant de diverses façons, toutes de blanche pel et d'assés clere eaue. Dessus ycelles perles a un balay sur tour de cuer, percé de byois, à face plate fossée dessus, de couleur un peu trouble et crassette pierre. Dessus ledit balay a trois perles, la premiere la greigneur et la moienne la mendre, de blanche pel et de clere eaue. Dessus ycelles perles, sur le tournant du haut fleuron, à dextre et sur le bas, a un petit balay longuet, percié du lonc, à haute face, de couleur pale et de clere eaue, glacié dedens. Dessus ledit balay a une seule perle longuete, de blanche pel et de clere eaue. Dessus ladicte perle un balay longuet, large dessous, à haute face, de couleur clere et de bonne eaue, et a une fossete sur sa face au haut leiz dehors euvre. Dessus ledit balay a quatre perles de diverses façons et bontez, toutes de blanche pel et de clere eaue. Dessus lesdictes perles a un lonc balay percié du lonc, à plate face, de clere couleur sur le violé et de bonne eaue, et sur le lonc de sa face a une fosse grande. Dessus ledit balay, au tournant à dextre du bout dudit haut fleuron, sont IIII perles sur le roont, toutes de blanche pel et de clere eaue. Après lesdictes perles, sur le bout dudit haut fleuron, a un balay coquü, percié sur le lonc, à face assés plate, de bonne couleur sur le violé et de clere eaue, et a une feelle deliée sur sa face. Après, en descendant sur le tour dudit fleuron au costé senestre, a quatre perles rondes, les unes plus grosses que les autres, de blanche pel et de clere eaue. Dessoubz lesdictes perles a un balay longuet, percié du lonc, à face hautelette, de belle couleur et clere et de bonne eaue. Dessous ledit balay a quatre perles, la premiere agüe et les trois autres sur le roont, toutes de blanche pel et de clere eaue. Dessous lesdictes perles, sur le tour bas dudit fleuron à senestre, a un balay longuet, percié du lonc, à haute face, de couleur pale et de clere eaue, glacié dedens. Dessous ledit balay a une seule perle plate devers ledit balay. Dessous ladicte perle a un petit balay sur le roont, percié du lonc, à plate face fossée, de pale couleur et de clere eaue, glacié dedens sur le millieu.

Dessous ledit balay, en descendant sur le costé senestre de ladicte haute branche de la croix, a trois perles d'une suite, les deux roondetes et la moienne coquüe, de blanche pel toutes et de clere eaue. Dessous ycelles perles a un petit balay à trois costes, de haute face et roonde, de pale couleur et de clere eaue, glacié dedens un pou. Dessous ledit balay sont quatre perles roondes de blanche pel et de assés clere eaue. Dessous ycelles perles a un balay à trois cantons, d'assés haute face, à pale couleur et de eaue troublete, glacié dedens, et sur une de ses costes a une fosse. Dessous ledit balay a quatre perles, dont la darreniere tourne sur le dehors pour la croisée de la croix, lesquelles sont sur le roont, de blanche pel et de bonne eaue. Après lesdictes perles a un balay saillant pour le tour de ladicte croisiée, lequel est du tour d'un cuer large renversé, percié de byois, à haute face, de clere couleur et de bonne eaue, glacié sur le canton bas, et près de l'autre a une fossete. Dessous ledit balay a quatre perles roondes, dont les trois sont sur le haut costé de la branche senestre de ladicte croix pres de la croisiée, toutes de blanche pel et de clere eaue. Après lesdictes perles siet un petit balay percié du lonc, à plate face, de couleur palette et de eaue un pou troublete. Après icellui balay sont quatre perles assés coquües et de trouble pel et eaue, excepté la derreniere qui est blanche et clere. Après lesdictes perles est un petit balay sur tour de losenge, percié de travers, à plate face, de pale couleur et de clere eaue. Après, sur le tournant du fleuron senestre de la croix, a en montant trois perles plates d'assés blanche pel et de clere eaue. Dessus lesdictes perles est un balay longuet, percié du lonc, à haute face, de pale couleur et de trouble eaue crassete et glacié dedens, et auprès de sa pointe, sur le costé dehors euvre, a une fosse. Après ledit balay sont quatre perles assés roondes de blanche pel et de clere eaue. Après lesdictes perles est un balay cabuçon, percié du lonc à haute face costée, de bonne coleur sur vyolé et de clere eaue, glacié sur le bas costé dedens euvre. Après ledit balay sont quatre perles assés coqües, de blanche pel et de clere eaue. Après lesdictes perles, sur le bout dudit fleuron senestre, a un balay lonc percié, à haute face, de pale couleur et glacié fort. Dessous ledit balay, au tournant dudit fleuron devers le bas, a quatre

perles roondes de blanche pel et de clere eaue. Après icelles perles est un balay, sur le lonc percié, à plate face, de couleur assés pale et de eaue un pou crassete, et sur son haut bout a un pertruis. Après ledit balay a quatre perles assés coquues, qui ne sont pas toutes blanches ne cleres. Après icelles perles est un balay sur tour de losenge, percié de byois, à plate face fossée, de clere couleur sur violé et de bonne eaue. Dessus ledit balay, au tournant dudit fleuron devers la branche, a trois perles, dont la premiere est sur le roont et les deux autres plates et coquues, de blanche pel et de clere eaue. Après lesdictes perles, sur le costé bas de ladicte branche est un petit balay, percié du lonc, à plate face, de bonne couleur sur violé et de clere eaue, toute nette pierre. Après ledit balay sont quatre perles, les deux sur le roont, l'une longuette et l'autre sur le plat, toutes de blanche pel et de clere eaue. Après lesdictes perles est un balay, percié du lonc, à haute face et roonde, de pale couleur et de eaue troublete. Après ledit balay sont quatre perles, dont la darreniere se tourne bas pour le tour de la croisiée de ladicte croix, toutes roondes, excepté la premiere qui est plate sur sa jointure, de blanche pel et de clere eaue. Après lesdictes perles est un balay saillant pour le tour de ladicte croisiée, à haute face roonde, de pale couleur et de trouble eaue. Après ledit balay a quatre perles roondes, dont les trois bassent (*sic*) se tournent sur le costé senestre de la croix, de blanche pel et de clere eaue. Dessous lesdictes perles est un lonc balay percié, à face haute, de couleur sur violet et de clere eaue, glacié au costé dedens euvre, et a fossettes sur sa face. Dessous icellui balay a quatre perles, trois coqües et une sur le roont, de blanche pel et de clere eaue toutes. Dessous lesdictes perles est un balay a haute face de pale couleur et de eaue trouble, crasset et glacié. Dessous ledit balay sont quatre perles, trois longues et une roonde, de blanche pel et de clere eaue. Dessous lesdictes perles est un balay percié du lonc, à haute face et roonde, de couleur palete et eaue un pou troublette. Dessous ledit balay a quatre perles assés coqües, de obscure pel, fors la darreniere, qui est clere sur le roont. Dessous lesdictes perles a un balay longuet, plat dedens euvre et roont dehors, à plate face, de pale couleur et de clere eaue, et sur le bas de sa face

a une fosse et sur le haut bout un pertruis. Dessous ledit balay a quatre perles, II sur le roont et II longuetes, de blanche pel et de clere eaue. Dessous lesdictes perles a un balay sur le roont, percié du lonc, à haute face, de bonne couleur sur roze et de clere eaue, assés nette pierre. Dessous icellui balay a quatre perles, dont les III hautes sont roondes et la derreniere longuete, qui se tourne sur le bas fleuron de la croix, de blanche pel et de clere eaue. Dessous lesdictes perles est un balay, percié du lonc, à face plate toute fossée, de bonne couleur et de clere eaue, fort glacié dedens. Dessous ledit balay sont quatre perles assez coqües, dont les II valent mielz des autres. Dessous les dictes perles est un balay sur le roont, pointu dessus, percié de byois, à haute face roonde, de couleur palete et de clere eaue glacié dessus, et sur le haut de sa face a deux fossettes. Dessous ledit balay a deux perles qui font fin de la garnison de ladicte croix ainsi comme elle dessus devisée, dont la darreniere n'est pas trop bonne ne blanche, et l'autre est plus clere.

Et tous les balays de la bordeure de ladicte croix dessus et darrenierement devisiés, qui sont en nombre XLVII par tout et divers pois, assés plus gros les uns que les autres, sont extimés peser chascun, l'un par l'autre, VII caras.

Et toutes les perles de ladicte bordeure assises entre lesdis balays et dessus darrenierement devisiées sans extime de pois, qui sont en nombre par tout VIII$^{XX}$ et XV perles de diverses façons et bontez, sont extimées peser : c'est assavoir les roondes, chascune l'une par l'autre de II caras en II et demi; et les cornues, chascune l'une par l'autre de II caras et demi en II et III quars.

Et par ainsi appert que sur ladicte croix et sur sadicte bordeure sont en tout de diverses façons, pois et bontez LVII balays, X saphirs, XV diamans et II$^{C}$ XLVI perles. Et poise en tout ladicte croix en pierrerie, perles, crucefix et autre or IX mars III estellins.

Et au costé dextre dudit crucefix, pendu à la croix dessus devisié, est ordenée une petite ymage d'or de Nostre Dame, couverte et affublée d'un mantel d'or à pluiseurs plois, et son visaige et ses mains sont paintes et tient sa senestre main en la dextre, faisant chiere desconfortée; et poise V onces XII estellins.

Et au costé senestre est un petit ymage d'or de saint Jehan l'Ewangeliste, couvert d'un mantel reploié sur son bras senestre; et dessous son aisselle senestre tient un livre d'or clos, et son visaige et ses mains son paintes, et tient ses mains ensemble et ses dois entrelaciez, faisant chiere desconfortée, et a grans cheveux d'or reploiez; et poise VI onces.

## CALICES D'OR.

3. Un grant calice d'or, dont le pié est ront et plat, garni de souages, et sur le plat du pié a un esmail de rouge cler, ouquel est Nostre Seigneur en la crois et Nostre Dame d'un costé et saint Jehan de l'autre; et ou millieu du pillier a un pommel ront, cizellé à fenestrages. Et est la coupe toute plaine.— Et la plataine est toute plaine, excepté que ou millieu a un esmail de rouge cler, où est Nostre Seigneur en une nue, seant en son trone, et monstre ses playes. Et poise en tout IX mars VI onces XII deniers[1].

4. Un calice d'or de belle façon, dont le pié est à VIII costes, garni autour d'un souage greneté et d'autres rons; et le piller est cizellé à fenestrages et le pommel est garni autour par le millieu de deuz souages grenetez et d'un haut ront entre deux; et dessus et dessous a VIII esmaux comme quarrez des armes de la royne Jehanne d'Evreux, et en VIII chatons a VIII rubis assis, et XXIX perles entre deux; et sur le pié est en un fenestrage esmaillié le crucifiement Nostre Seigneur. Et la coupe du calice est bien parfonde. — Et sur la plataine a un esmail ront desdictes armes, ouquel est Nostre Seigneur en son trone. Et poise en tout IIII mars II onces XII deniers.

5. Un calice d'or, dont le pié est assés grant et haut, garni autour d'un souage coponné et d'un autre greneté, et le piller est fait comme de maçonnerie à VI quarrés, crenellé par le bas et garni dessus et dessoubs de souages grenetez. Et le pommel est à VI losenges esmaillés à nos armes, et dessus et dessoubs a

1. C'est le n° 269 de l'*Inventaire des joyaux de Louis, duc d'Anjou*, publié par M. de Laborde dans le t. II de la *Notice des émaux, bijoux et objets divers exposés dans les galeries du Musée du Louvre.*

fenestrages encavez. Et la coupe est ronde et parfonde. — Et ou millieu de la plataine a un esmail ront, ouquel est Nostre Seigneur en son trone. Et poise en tout IIII mars une once III deniers.

6. Un calice d'or grant, sur la pate duquel a un longuet esmail de nos armes, ouquel est Nostre Seigneur en crois ; et le piller est haichié à fleurs de liz et y a plusieurs reprinses, et un pommel ou milieu à fenestraiges à jour dessus et dessous, et a VI esmaulz roons de nos armes autour. Et la coupe siet sur une rose à fueillaiges esmailliée de vert et d'azur. — Et en la plataine a un roont esmail de nos armes, où est Nostre Seigneur en son trone. Et poise en tout V mars III onces XVIII esterlins et demi.

7. Un très grant calice d'or, dont la pate est à VI quarrés pointues garnis de souages, dont cellui du milieu est grenecté ; sur laquelle pate a VI esmaus assis chascun en quatre demis compas, dont en l'un est Nostre Dame tenant son fils assis en un siege, vestue d'un mantel de bleu, fourré de rouge cler et la cote que elle a vestue est verde ; et devant elle est à genouls un cardinal vestu de rouge cler, qui a dessous lui son chapel, et est le champ dudit esmail vert. En l'autre esmail qui est emprès du dessusdit est saint Jehan Baptiste tenant le *Agnus Dei* en sa main et à chascun costé de lui a un arbre vert, et est le champ dudit esmail asuré. En l'esmail qui est de l'autre costé est une ymage de saint Agnez, qui tient en sa main une palme sur champ asuré. Et les autres trois esmaulz sont : c'est assavoir l'un de saint Martin estant à cheval et le povre derriere lui sur champ vert ; l'autre de saint Pol tenant en l'une main l'espée et en l'autre un livre, sur champ asuré ; et en l'autre est saint Pierre qui tient en une main les clefs et en l'autre son livre, assis sur un champ vert. Et la pommete de la jambe dudit calice est esmailliée aus armes de France, et parmi le milieu d'icelle a un double souage feru de croisettes. Et la dicte jambe est à VI quarres, en chascune desquelles sont les armes de Boulongne faites à rouge cler, sur chascune desquelles a un chapel de cardinal de rouge cler, dont les las sont vers. Et est ladicte jambe garnie de souages au dessus et dessous desdictes armes. Et l'assiete de la coupe dudit calice est d'un souage à fleurs de lis enlevez. Et poise VII mars V onces IX deniers. — Et dedens la platesne dudit

calice a un grant esmail roont, où Nostre Seigneur est ains comme il tendra son Jugement, affublé d'un mantel de rouge cler, fourré d'asur ; et de l'une part de lui est Nostre Dame et d'autre Saint Jehan, assis sur un champ vert, et dessous les piés de Nostre Seigneur sont la lune et le solail ; et plus bas est comment les mors resursissent ; et tout autour dudit esmail a une nue d'asur, dont il yst pluseurs angelos vestus de rouge cler à esles vers. Et poise ladicte platesne III mars II onces. — La cullier dudit calice est d'or toute plaine, sur le bout de laquelle a un angle de saint Michiel, qui a dessous ses piés un dragon et tient en une main un escu et en l'autre une crois. Et poise XVI deniers.

8. Un autre calice d'or, dont le pié est à VI costes, à un siege passant, et est ledit pié garni autour d'un souage greneté et sur le plat dudit pié a une crois hachiée. Et le piler dudit calice est hachié à fenestrages, et ou millieu a un gros pommel à VI losenges saillans esmailliées à nos armes, chascune d'une seule fleur de lis. Et la coupe du calice est assés courte et grossete. — Et sur le millieu de la platesne, qui est encavé à un cercle à une endenteure hachié autour, et dedens est une main qui saingne, à demi bras vestu partant d'une nue et est ladicte main sur une crois dont les trois croiserons pairent, et sont sur le tour d'un lis chascun tout en hacheure. Et poise en tout II mars VII onces V estellins.

9. Un autre calice d'or assez petit, dont le pié est assez haut, et comble, garni autour de ses bors d'un souaige feru à rosettes. Et sur le comble sont en IIII osteaux enlevez les IIII Evangelistes ferus en estampe, et sont lesdiz osteaux garnis autour de souaiges roons et d'un tuers ; et entre yceulz osteaux, dessus et dessous a fueillez embouties ; le piller dudit calice est ouvré dessus et dessous à osteaux enlevez. Et le pommel est ouvré à IIII osteaux roons, garnis autour de souaiges tuers ; et en l'un d'iceulz osteaux est Nostre Seigneur en croix et Nostre Dame et saint Jehan aux costez, en l'autre le couronnement Nostre Dame, en l'autre est Nostre Dame assise qui tient son enfant et à ses costez a II pillers tuers et II fueilles enlevées, et en l'autre est l'Anunciacion Nostre Seigneur, tout d'ymaiges enlevez ferus en estampe. Et entre lesdis osteaux dessus et dessous

a VIII fueilles d'espine enlevées. Et la coupe dudit calice est assez profonde et toute plainne. — Et la platene est plainne, fors que ou milieu dedens et dehors a comme un compas haichié. Et poise en tout II mars III onces XVII esterlins et demi.

## CALICES D'OR À PIERRERIE SEMEZ D'ESMAUX ET ESMAILLIEZ.

10. Un tres bel et riche calice d'or à pierrerie et semé d'esmaulx, dont le pié est assez haut, garni autour de ses bors de pluseurs angelos enlevez partans de raies d'or, et sont dedens enarcheures longues et estroittes sur tour de compas; et sur le plat d'icelli pié a VI esmaux de plitre, agus dessus et roons sur le bas, qui font ensamble comme la fourme d'un compas. Et entre lesdiz esmaulx sont en osteaux encavez, qui sont assis III et III en maniere de treffle sur le bas et comme en fenestraige dessus, plusieurs rubis d'Alixandre et esmeraudes dedens chastons cretez. Et en tout sont sur ledit pié XII rubis d'Alixandre et XII esmeraudes. Le pilier dudit calice, qui part dedens un couronnement d'une orbevoie de petis osteaux à jour, apuiée de VI petits chapiteaux qui sont sur les pointes des esmaux dessus devisez à osteaux à jour, est de belle maçonnerie à VI doubles fenestraiges d'envoirremens et à osteaux dessus qui sont d'esmaux vermeulx et asurez, à serpentelles espargniez d'or. Et dessus yceulz fenestraiges a chapiteaux et entre iceulz pinacles enlevez et dessoubz, est le piler esmaillié par quartiers de vermeil et d'azur à fenestraiges espargniés d'or; le pommel dudit piler est assez gros et de bel ouvraige, et autour d'iceli a VI fenestraiges de maçonnerie dedens lesquelz sont enlevez saint Jehan Baptiste, saint Jehan l'Evangelistre, saint Pierre, saint Paul et II autres apostres; et dessus yceulx fenestraiges a comme couverture de toit cretée sur le feste, et dessous a plusieurs feuilles de treffle; et entre yceulz fenestraiges, en VI pieces longuettes agües aux bous, sont enchastonnez aucuns rubis d'Alixandre et esmeraudes, et par tout y en a IX d'un et IX d'autre. Et le haut dudit piller est ouvré à VI doubles fenestraiges cours de maçonnerie, envoirrés et esmaillez de la devise de ceulz du bas. La coupe dudit calice est par dehors ouvrée et garnie d'esmaux et de pierrerie, tout de

la devise et en la maniere que est le pié, fors que la pierrerie est autrement assise, mais, comme sur le pié, y a XII rubis d'Alixandre et XII esmeraudes. Et sur le haut de ladicte coupe sont autour des bors esmailliez VI demis apostres et VI demis angles, qui tiennent chascun deux couronnes devers les apostres. — La platene dudit calice est sur l'enleveure de dedenz ouvrée, garnie de pierrerie et semée d'esmaux, tout de la devise et de la quantité et nombre du pié, et ou milieu est esmailliée la teste de Nostre Seigneur; et sur les bors autour dudit ouvraige sont esmailliez VI demis apostres et VI demis angles tenans couronnes de la devise de la coupe, et sur le dehors est ladicte platene toute esmaillié d'esmail de plitre. Et sur les bors, en une ceinte qui y est d'esmail azuré, a plusieurs branchettes qui ont fueillettes vers et fleurs jaunes, sont XII oiseaulz de deux devises. Et l'esmail du milieu d'icelle platene est ouvré de tres grant ouvraige en maniere d'un osteau d'eglise, et en est l'esmail de plusieurs couleurs; et dedens ycelli osteau est un *Agnus Dei* blanc, qui tient à son pié dextre de devant une crois verde à une banniere d'asur coppetée. Et poise en tout ledit calice avec sa platene VIII mars une once V esterlins.

11. Un autre calice d'or dont le pié est garni sur le tour de ses bors de plusieurs souaiges plains, et sur le plat, et sur son enleveure, qui est ou milieu, est tout esmaillié de plitre à plusieurs fenestraiges tournez en maniere de compas, esquelz a plusieurs deliez ouvraiges d'abrisseaux à fueillettes de diverses couleurs. Et autour de l'enleveure dudit pié sont assis en petis chaastons à pointes, acouplez deux et deux, XXIIII petis rubis d'Alixandre et XXIIII petites esmeraudes. Le piler dudit calice est esmaillié de plitre sur le bas, à VI fenestraiges renversez, et sur le haut a VI drois; et le pommel qui est ou milieu est à XII costés, dont les encaveures sont esmailliés de plitre. La coupe dudit calice est assez large et pou parfonde, et sur le dehors est esmailliée à XII grans fenestraiges de plitre, esquelz a arbrisseaux tres bien ouvrez à diverses fueilles et fleurs. Et ou fons d'icelle coupe est un roont esmail de plitre, à un osteau de VIII fenestraiges ouvrez très soutivement à pillers et chapiteaux blans, et y a autres ouvraiges et pluseurs branchettes à diverses fueillettes et flours de plusieurs couleurs très noblement ouvrées. — Et la

platene dudit calice est sur les bors dehors esmailliée à XII pieces de plitre, là où a branches à fueilles de chesne de diverses couleurs. Et l'encaveure de ladicte platene est toute esmaillée de plitre, à XII fenestraiges qui font un compas, et dedenz a arbrisseaux à fueillaiges de diverses couleurs. Et l'ouvraige de ladicte platene n'est pas si bel ne si soutil que est celi du calice. Et ou fons d'icelle platine, en un roont esmail de plitre sur couleur de rose, est en un osteau esmaillié de IIII demis roons, dont les II sont agüs, Nostre Seigneur qui ist de son sepulcre, et à ses costez sont II angles à genoux qui tiennent II chandelliers et dessouz sont les gardes du sepulcre dormans. Et poise en tout VII mars une once VI esterlins.

BUIRETTES D'OR.

12. Une buirette d'or [1] dont le pié est garni d'un souage, et par le milieu du ventre en a un autre; et par la gueule et le couvercle a un autre souage; et est la gueule à un bec à demi ront. Et sur le couvercle a un esmail ront de rouge cler, où il a ou milieu escript un V. Et poise I marc III onces VI deniers.

13. Une autre buirette pareille sans aucune difference, fors que sur l'esmail du couvercle a un A. Et poise I marc III onces III deniers.

14. Une buirette d'or ronde de ancienne façon, dont le pié est garni autour d'un souage greneté, et a le ventre grosset; l'ance est plate dehors et ronde dedens, et en lieu de biberon a une gargouille; et la gueule et le couvercle sont garnis autour de souages à croisettes, et le martellet est de deus fueilles, et a dessus le couvercle un V. Et poise I marc II onces XXII deniers.

15. Une autre buirette d'or pareille sans difference, fors que sur le couvercle a un A. Et poise I marc II onces XV deniers.

16. Une buirette d'or de plaine euvre, toute ronde, et autour du ventre a un haut souage, et a le col lonc ; et le martellet est de deux petites fueilles renversées ; et sur le couvercle a un petit

---

1. Cette pièce et la suivante portent dans l'Inventaire publié par M. de Laborde, les n[os] 261 et 260.

esmail d'asur ouquel a un V. Et poise IIII onces XIIII deniers maille.

17. Une autre buirette d'or pareille, fors que en l'esmail du couvercle a un A. Et poise IIII onces XIIII deniers obole.

### RELIQUIAIRES D'OR.

18. Un reliquiaire d'or dont le pié est roont à double souaige, et du milieu part un bastonnet roont, audessus duquel a une pommette roonde où il a sur le roont d'icelle trois lozengettes et trois rondelez ; en la lozenge a hachié une fleur de lis, et ou rondelet une rose ; et de la pommette naist le bastonnet duquel part un entablement larget, sur quoy est enchassé un cristail roont longuet, garni aus deuz bous dessus et dessous de souaiges plains et de trois bendelettes fermées dessus à charnieres. Et est le couvercle, qui est de cristail, à demi roont garni semblablement de souaiges et de trois bendelettes. Et dessus a, en maniere de fretel, une tour faicte de massonnerie garitée et crenelée. Et poise or cristal ensamble II mars XIII estellins.

### BUIRETTES DE CRISTAL GARNIES D'OR.

19. Une buirette de cristal à costes garnie d'or, c'est assavoir le pié, le biberon, l'anse, la gueule et le couvercle; laquelle anse est d'une serpente et le bout du biberon est de la teste d'une autre, et est ladicte garnison endentée auprès du cristal, et est le fretel de ladicte buirette de trois fueilles de chesne ploiées l'une contre l'autre. Et poise I marc une once II deniers.

20. Une autre buirette de cristal toute pareille à la dessus escripte, sans aucune difference. Et poise I marc I denier.

### BOETTES D'OR POUR HOSTIES.

21. Une boette d'or à mettre hosties, ronde et bassette, garnie autour du pié d'u[n] souage coponné et d'un autre greneté,

et autour dudit pié, plus haut et par la bouche et le couvercle, de souages à croisettes ; et sur le couvercle a un haut esmail ront de nos armes. Et poise I marc II onces VI deniers.

## ENCENSIERS D'OR.

22. Un encensier d'or dont le pié est à VI quarrés, sur les bors duquel a trois souagez quarrez, et audessous du plus haut a un souage greneté ; et sur les VI quarrés ou girons de la pate a VI fenestres flamenges où pingnon de chascune desquelles a une fenestre et sur chascun costé en a deux. Le fons dudit encensier est à VI quarrés, dont chascune est menuement cizellée à fueillages de lis et menuement grenetez, et les bors sont à souages grenetez. La tour qui fait le couvercle dudit encensier est à VI quarrés à fenestrages lons, audessus desquels a un oteau à quatre roons ; et sur trois des coings desdictes quarrés a trois tournelles roondes crenellées dessus, par lesqueles coulent les trois chaiennes de l'encensier ; et sur les trois autres coings desdictes quarrés a trois pilliers quarrez à fenestrages et crenellez dessus, et audessus desdis pilliers a comme un clochier quarré, le bout duquel est d'un chapitel à fueillages enlevés. Audessus de ladicte tour a une autre tour à VI grans fenestrages lons audessus et de chascun desquels a un oteau comme à quatre demis roons ; et sur le bout du pingnon du fenestrage a un fueillage entaillié. Sur le haut a une autre tour à VI quarrés à fenestrages, et dessus a comme VI girons qui font la couverture, qui est cizellée comme de parpaiens ; et ou bout a une pommete à VI pans cizellée dessus et dessous, sur le bout de laquelle tient la chaiennete qui lieve ledit couvercle. Au bout des trois chaiennes, dont l'une lieve le couvercle et les trois le tiennent et conduient, a un chapitel haut et lonc à trois quarrés dont chascune est comme d'un pinacle ; et sur le fenestrage devant a un fueillage et sur chascun coing a un lonc chapitel à fueillages enlevez ; audessus a une tour à trois quarrés, sur chascune desquelles a deux fenestrages ; et audessus est la couverture qui est à trois quarrés et faite dessus comme de parpains ; et ou bout a une pommete roonde à laquelle tient un

anel qui soustient ledit encensier. Et poise IIII mars VI onces V estellins.

### BACINS D'OR À LAVER EN CHAPELLE.

23. Un bacin d'or pour chapelle, assez parfont, garni par les bors d'un souage greneté à croisettes, et ou fons d'icelui a un haut esmail ront de nos armes garni autour d'un souage greneté ; et passe l'eaue ou biberon par un trou fait en maniere d'un oteau et le biberon est dedens tuyaux qui [passent] par la gueule d'un marmoux, et les soustiennent deux mains qui ont bras et elles entaillées. Et poise III mars VI onces.

24. Un autre bacin d'or pour chapelle, pareil sans difference au devant escript, fors qu'il n'y a point de biberon. Et poise II mars VII onces III deniers.

### CLOCHETTES D'OR.

25. Une clochete d'or de plaine euvre sans brunisseure, dont le fretel par où elle se tient est haut à trois fueilles de treffle à jour. Et le batel est tres bien fait, et par le gros bout est comme d'un glaçon. Et poise II mars IIII onces XVIII deniers.

### BENOISTIERS ET ASPERGES D'OR.

26. Un benoistier d'or, plat sur un costé et de l'autre part à quatre quarrés; et sur le pié tout autour a deux souages quarrés, en milieu en a un autre quarré et sur le bout en a un roont et audessous un quarré ; et dessus a une anse qui est sur les costez comme à demi roont et sur le haut est sur le quarré. Et ou bout de l'asperges a une ronde pommete, et après est la pongniée et une autre pommete roonde ; et sur le bout a un tuiaus pour mettre un bouffel de soies. Et poise III mars III onces V estellins.

PAIX D'OR.

27. Une paix d'or faite en maniere d'une fleur de lis garnie autour de toutes les œuvres et florons de deux souages roons et d'un grenetć, de laquelle paix les trois flourons sont esmailliés sur le devant d'asur ; et ou haut flouron pent Nostre Seigneur en la crois d'un arbre ebochié ; et parmi le haut bras de la crois a escript en un rolet en quatre lettres J. N. R. J. Et la houpe dudit bras est feullié à fueilles d'espines vers, dessus lesquelles est un pellican d'esmail rose, qui peest ses oiseauls de ses entrailles. Ou floron destre siet Nostre Dame sur une terrace vert, laquelle est affublée et couverte toute d'un mantel roze ; et ou senestre flouron est saint Jehan l'Ewangeliste assis sur une terrace vert, couvert d'un mantel tenné, lequel tient sa main destre contre son front. Et le siege desdis flourons est esmaillié de vert, à teste et os de mors, et un chien qui en tient l'un. Et en la pointe qui est esmaillié d'asur est nostre ymage en robe rosée, à genouls et mains jointes audit crucefis. Et le dos de ladicte fleur de lis est tout plain et se tient à une anse dont le bas d'icelle est tourné et fait à une large fueille d'espine qui tient la paix droite. Et poise......

CHANDELIERS D'OR.

28. Un chandelier d'or soustenu de trois pates de chien, et le pié est garni autour sur le bas d'un souage coponné, et plus haut autour d'un haut bort qui y est, d'un souage à croisettes, et sur le plat est le pié de plaine euvre ; et la broche est haute et ronde, agüe dessus. Et poise I marc II onces IX deniers.

29. Un autre chandelier d'or pareil sans difference au dessus escript. Et poise I marc II onces IX deniers.

30. Un chandelier d'or assez grant semé d'esmaux, dont le pié, qui est à VI pointes, est soustenu de VI pates de chien ; et autour de ses bors est garni d'une orbevoie d'osteaux à jour et dessous d'un souaige greneté ; et sur le plat dudit pié sont VI esmaux de plitre sur tour de roses à VI demis roons. Et le

piller dudit chandelier est à VI quarrés ; et sur son bas sont assis autour VI petis esmaux de plitre en lozenges. Et la basse reprinse qui fait comme le siege dudit piller est garnie autour de plusieurs souaiges et d'un greneté dedens. Et le piller, dessous et dessus le pommel, est semé de plusieurs escuçons armoiez de nos armes tout au lonc. Et le pommel est garni autour de VI lozenges d'esmaux de plitre, et, entre icelles, a fueillaiges de chesne descendans et montans, lesquelz sont enlevez ; et dessus et dessous ledit pommel a autour du piller comme reprinses et deux souaiges grenetez. Et le haut dudit piller, qui se eslargist pour soustenir le bacin du chandelier, est garni autour de plusieurs branches de chesne avec leurs fueilles enlevez ; et sur le haut a une orbevoie d'osteaux à jour ; et le bacin est à VI pointes comme le pié, à haus bors et drois, garnis autour d'une orbevoie d'osteaux à jour ; et ou fons dudit bacin siet une broche à mettre un sierge. Et poise en tout, au marc de Troies, VI mars VII onces V esterlins.

31. Un autre chandellier d'or pareil sans aucune difference au devant escript, excepté que en aucuns des esmaux de plitre a difference des autres ; et IIII en y a qui ont ou millieu en chascun comme une estoile d'esmail blanc et le milieu d'esmail jaune, et ferme à une vis comme l'autre devant escript. Et poise au marc de Troies VI mars IIII onces XVIII esterlins et demi.

[AUTRES NEFS D'OR.]

32. Une nef d'or [1] seant sur un entablement bellonc qui devers les costez s'avance ; et est à pluiseurs souages et le portent VI lyons gisans. Et dessus est semé ledit entablement d'esmaux de rouge cler et y a un petit pillier bas qui la porte, ouquel a VI esmaux vers d'esmail de plitre. Et ou ventre par dehors a quatre esmaux de rouge cler ; et en chascun esmail a V petis compas esquelz il a bestes emmantelées ; et y a quatre autres esmaux de plitre. Et environ chascun esmail a quatre grenas et quatre petites perles. Et de l'autre costé est semblablement

1. C'est le n° 198 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

esmailliés, et à chascun des bous de la nef a une teste de homme qui a par dehors un visage de lyon. Et poise XIX mars VI onces VI deniers.

TAILLOUOIRS D'OR.

33 à 38. Six taillouoirs d'or[1] quarrez à vint quatre caras, garnis de souages sur les bors. Et poisent tous ensemble V mars IIII onces VI deniers.

ESPREUVES D'OR.

39. Une espreuve d'or de frans, estant sur un entablement bellonc à six quarrés, dont les bors sont à souages et le portent quatre pates, dont les deux sont dessoubs les deux bous pointus, et les deux autres sont aus deux costez. Et sur ledit entablement a deux dances, chascune de quatre personnes, mais en l'une a un renart qui est le derrenier; sur l'une des pointes dudit entablement a un menestrel qui joue de la fleute et sur l'autre pointe est une femme qui trompe d'une trompete. Et audedens de la dance, après l'abre, a un autre menestrel qui joue de la chalemelle. Du milieu dudit entablement part une arbre, en laquelle a douze branches et sur le bout de chascune a une langue de serpent, et à chascune branche pent un saffir à une chayennete et y a semées fueilles aussint comme d'arable voletans; et ou bout de l'arbre a une grant langue de serpent, et dedens ycellui arbre siet [sur] une branche un menestrel qui joue de la chalemelle et a sur sa teste un chapel de feutre sur lequel a une plume de ostruce azurée et deux plumes de faisant. Et poise en tout VIII mars V onces.

40. Une espreuve d'or à saliere faicte par la gueule et le couvercle en maniere d'une roze. Et autour du pié d'icelle a fenestrages plains à jour, et autour du couvercle est de fueilles à jour avalans et montans, dessoubs lesquels a trois perles; et sur le haut a un saffir; et dedens ledit couvercle a un ront esmail

---

1. Ces six pièces sont inscrites sous le nº 266 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

où est la Veronicle. Et a ladicte saliere comme une ance d'une courte tour à creneaux, du dedens de laquelle part comme une branche de languier à cinq rainseaux, dont les quatre sont ploiez et sur chascun a une langue de serpent; et sur le haut rainseau qui est droit, en a une plus grande et environ deux pierres obscures. Et poise en tout III mars une once.

41. Une espreuve d'or faicte en maniere de coupe, dont la pate est dessous faite d'une terrace vert grenetée de blanc à un crenelé pardessous; et sur ladicte terrace a un petit colet à deux souages tous plains, entre lesquels a fourmettes qui dedens sont hachées : et est la jambe d'une arbre à tiges copées, et le bacin de la coupe pardehors comme de fueillages de chesne à glandes qui partent dudit arbre; d'entre lesquelz fueillages yst quatre testes d'aigles, qui tiennent au bec chascune un escuçon de nos armes atachées à petites chayennes. Et de ladicte coupe part une arbre là où il a douze branches, et a chascune une langue de serpent, fors une langue qui y faut. Et en la somme dudit arbre a une aigle assize sur un pié et de l'autre pié tient un glaive là où il a un gonfanon de l'ordre de la Crois. Et poise en tout II mars une once XVI deniers.

42. Une espreuve à saliere d'or bellongue à VI paulz esmailliés de nos armes, dont la brodeure (*sic*) est de rouge cler, bordé dessus d'un souage tuers ; et la portent trois cignes dont les elles se euvrent contre ladicte saliere et tiennent chascun un escuçon de l'ordre de la Crois ou bec; et dedens la saliere a planté un lis qui gette VII fleurs, et en chascune a une langue de serpent blanche. Et poise I marc II onces VI deniers.

43. Une espreuve d'or dont l'entablement est quatre demis compas en avalemens de souages, ou milieu desquels a tout autour une orbevoie tres netement faite et percié à jour ; et est le dessus dudit entablement tout esmaillié par maniere de losenges verdes et asurées, tracées de petites fueilletes dessous l'esmail, ouquel a petis poins blans et vermeulz, et sur lequel a grans quantité de petites rozetes esmailliés de rouge cler à petis poins blans, rivées parmi. Et lequel esmail est garni tout autour de grans archies fais en crois en chascun compas, avecques deux oteaux et deux petites fourmetes en triangle des deux costez, et les pointes desdis quatre demis compas, dont ledit esmail est

garni, s'affinent d'une fueille de chesne bien netement nervée. Lequel entablement est porté de quatre serpentelles passans. Sur lequel entablement il a un serpent à grans esles, qui a dens qui furent de serpens, duquel il yst de la gueule une droite langue de serpent, et ou bout de sa queue a une petite teste de serpent, dont il yst par la gueule une droite petite langue de serpent. Et entre les deux oreilles dudit serpent a une petite saliere ronde à mettre sel, couverte, dont le bort est tout autour crenelé ; et sur le couvercle a un petit fretel sur quoy est assis un saphir percié sur le ront, plat d'un costé et ront sur l'autre. Et le dos dudit serpent est d'une pierre moult estrange, mouchetée de pierres blanches et rousses, sur quoy a un arbre dont il yst quatre rainceaus plas, tous perciés à jour sur le ront, à chascun desquels pent à petites chaiennetes un saphir longuet percié; et sur chascune pointe desdis rainceaus a une grande langue de serpent enchacées bien netement. Et sur la pointe dudit arbre a une plus grant langue que les autres. Et est la tige dudit arbre plate, à envoirremens d'une part et d'autre d'azur et de vert depuis le commencement des premiers rainceaus jusques amont, lesquels envoirremens sont garnis, c'est assavoir ceuls d'asur de doubles fourmes sans coulombes à un oteau dessus, et les vers sont tous couvers d'oteaux et de triangles perciez. Et poise en tout v mars une once et II esterlins.

### SALIERES D'OR.

44. Une saliere d'or [1] en laquelle a une coquille de perle faite en maniere d'un cuer, et siet en une brouete d'or, et y a une femme qui boute la roe et tient l'essueil d'icelle à deux mains; et un homme maine ladicte brouete. Et est ycelle brouete semée de pluseurs rubis d'Alixandre, perles et autres pierreries. Et sur le couvercle de ladicte saliere a un fretel sur lequel a un saphir. Et poise en tout I marc VII onces VI deniers.

45. Une petite saliere de cristal [2] dont le pié, la gueule et le

1. C'est le nº 268 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 209 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

couvercle sont garnis d'or; pesans, cristal et or, I marc une once XII deniers.

46. Une saliere d'or dont le pié est garni de double souaige par le bort, et est façonné en maniere de tour de rose, et par dessus est embouti à pampes rondes par dehors et vuidées par dedens, et le piller part aussi comme d'une maniere de fueillaige dont naissent les roses. Et ou millieu a une pommette garnie de souaige dessous et dessus, et par le millieu et audessus part un autre tel fueillaige dont naist une rose qui fait la saliere, et est garnie de souaiges entour crenelez; et ou fons a une rose cizellée et ou milieu un gros bouton hachié qui fait la grainne. Sur une pampe de la rose, ou pié, a un escuçon aus armes de la duchesse. Et poise au marc de Troies I marc II onces XV estellins. — Dessus ladicte saliere a un couvercle fait en maniere de rose, comme le pié d'icelle saliere, et est garnis de petis souaiges; du milieu duquel couvercle part le bouton d'une frasette, dont naissent IIII fueilles d'espine qui font le fretel, et du milieu d'icelles ist une langue de serpent roussette. Sur une des pampes de la rose a un escuçon des armes de la duchesse. Et poise au marc de Troies IIII onces XI estellins et demi.

## COUPES D'OR À PIERRERIE ET À PERLES ET SEMÉEZ D'ESMAUX.

47. Une très belle et riche coupe d'or couverte assez petite, garnie de pierrerie et de perles et d'esmaux de plitre, dont le pié est assez hautelet garni autour des bors sur le milieu d'une orbevoie d'osteaux à jour et dessus et dessous de plusieurs souaiges plains; et sur le plat dudit pié a deux cercles de pieces d'esmaux de plitre vert enlevez, esquelz a fueilles, de treffle les unes d'azur et les autres de rose, et environ a autres feuillettes blanches et plombées; et entre icelles pieces a autres pieces quarrées esmailliées, les unes aux armes de France d'une seule fleur de lis entiere et les autres aus armes de Navarre sur rouge cler. Et entre les dessusdiz deux cercles d'esmaux sont enchastonnez plusieurs saphirs et grenas, et entre iceulz a plusieurs perles assez petites rivées à brochetes, et font ladicte pierrerie et perles II autres cercles sur ledit pié. Et en tout y a

IX saphirs assez petis, IX grenas et XVI perles, et deux perles y faillent. Le piller de la dicte coupe part de dessus VI girons esmailliez de plitre à fueilles de treffle et à fleurettes de diverses couleurs; et est ledit piller assez menu à VI quarrés de tres beau tour et à trois reprinses de maçonnerie sans le pommel, et le bas en est esmaillié par quartiers aus armes de Navarre et de Champaingne; et dessouz et dessus le pommel est tout esmaillé aus armes de France : et le pommel est à VI costez garni autour des bors, dessus et dessous, de souaiges grenetez, et sur son comble, haut et bas, est esmaillié de plitre à diverses fueilles et fleurettes de pluseurs couleurs; et dessus la haute reprinse du piller a pluseurs branchettes d'or à fueilles de treffle enlevées. Et ou fons du pié, à l'endroit dudit piller a un esmail de plitre vert à VI costes, ouquel a une treffle blanche et pluseurs petites fueillettes de treffle vermeilles et azurées. La coupe est sur le dehors ouvrée de la devise du pié sanz difference, fors tant que il y a III cercles d'esmaux, dont les pieces de ceulx de plitre sont toutes cleres à jour. Et y a aussi III cercles de pierrerie et de perles; et en tout y sont..... saphirs,..... grenas et..... perles. Et dedens est ladicte coupe ouvrée à III cercles cizellez à petis bouillons entre les cercles des esmaux de plitre à jour qui perent dedens comme dehors; mais sur le dedens, à l'endroit des pieces qui sont dehors esmailliées aus armes de France et de Navarre, sont petis esmaulz quarrés et enlevez de plitre à IIII fueillettes de treffle blanche et à une fleurette vermeille ou milieu. Et ou fons de ladicte coupe a un roont esmail de plitre sur rouge cler, ouquel a II oiseaux et plusieurs fueillettes blanches et plombées. Et le couvercle de ladicte coupe est assez plat, ouvré dedens et dehors tout de la devise de la coupe, fors que il n'y a que deux cercles d'esmaux et deux de pierrerie et perles sur le dehors, et partout y sont IX saphirs, IX grenas et XIIII perles et y faut IIII perles; et que aussi dedens n'a que II tours cizellez. Et sur le milieu d'iceli couvercle siet sur un esmail de plitre, sur la devise de celi de l'assiette du piller, un fretel à VI quarrés, qui est d'un pommel dessus esmaillié par quartiers aus armes de France et de Navarre; et sont le pié, la coupe et le couvercle tous doublés. Et poise en tout V mars III onces VIII esterlins et demi.

48. Une autre coupe d'or très noble et riche à couvercle, garnie

de pierrerie et de perles et semée d'esmaux, dont le pié est assez haut, garni autour de plusieurs souaiges entre lesquelz en a II grenetez, l'un bas et l'autre dessus; et sur le plat d'iceli pié a VI euvres de pierrerie et de perles sur tour de lozenges, dont les III sont chascune de IIII rubis d'Alixandre et d'une esmeraude ou milieu, et les autres III, chascune de IIII esmeraudes et d'un rubi d'Alixandre ou milieu, assises toutes ycelles pierres en chaastons cretez autour; et en chascune euvre a oultre IIII perles assez bonnes, rivées sur leurs faces. Et ainsy sont par tout sur ledit pié es VI euvres dessusdictes, qui font comme un compas, XV rubis d'Alixandre, XV esmeraudes et XXIIII perles. Et entre icelles euvres de pierrerie et de perles sont semez, pour emplir l'euvre, XII esmaux de plitre enlevez de diverses façons, dont les bas sont les pluz grans, et en chascune a un oizel, et les haus font le tour d'une estoille et en chascune a une teste de liepart; et oultre, en tous, a plusieurs fueillettes et fleurettes de diverses couleurs. Et ou fons du pié dehors est un esmail à VI costez, ouquel est dedens un compas d'azur un serpant voiant; et le piller est environné de VI petis pillers roons, dont les sieges sont de maçonnerie et dessus sont esmailliez d'azur, tant dessous comme dessus le pommel, à croisettes espargniées d'or, et entre yceulz petis pillers à encaveures grenetées d'or; et autour du pommel a VI lozengez d'or garnies chascune de IIII petites perles rivées sur leur face, entre III desquelles a III petis rubis d'Alixandre, et es III autres III esmeraudes bien petites assises en chaastons; et ainsi sont esdictes VI lozenges XXIIII perles, III rubis d'Alixandre et III esmeraudes; et sur le haut et le dessous est ledit pommel semé de XII esmaux de plitre assis en aguisant entre lesdictes lozenges. Et sur le haut dudit piller a en l'environ plusieurs fueilles de chesne d'or enlevées, et entre icelles a X perles petites rivées aux costez d'icelles fueilles. La coupe est ouvrée par dehors et garnie de pierrerie et perles et semée d'esmaux, tout de la devise et en tele quantité que est le pié, et autour de l'ouvraige, dessus et dessous, a deux souaiges grenetez; et dedens est ycelle coupe cizellée à VI arbrisseaux qui ont comme fueillaige d'espine emboutis; et entre yceulz sont en VI lozenges encavées assis VI lozenges encavées assis VI esmaulz, dont les III sont de rouge cler et les III vers à diverses bestes et oiseaux. Et

ou fons de ladicte coupe est un haut esmail de plitre vert, ouquel a un osteau blanc de IIII demis roons et ou milieu une croix blanche comme de IIII raix ; et sur ledit esmail a plusieurs fueillettes de treffle et autres de diverses couleurs. — Et le couvercle d'icelle coupe est ouvré et garni dedens et dehors de pierrerie, perles, esmaux et cizeleure, tout de la devise de la coupe ; et sont tous doublés, le pié, la coupe et le couvercle. Et le fretel est d'un pommel ouvré de la devise du pommel du piller, fors que il n'y a que IIII euvres de pierrerie, perles et esmaux ; et de dessus pert un arbre a plusieurs fueilles de chesne enlevées à jour, entre lesquelles sont rivées VIII perles ; et sur le bout est un saphir persié sur le tour d'un cuer, rivé à une broche d'or extimé peser de XX à XXII caras. Et poise en tout ladicte coupe VIII mars une once XI esterlins.

49. Une autre coupe d'or couverte, très belle et riche, garnie de pierrerie et de aucunes perles et semée d'esmaux, dont le pié est assez haut soustenu de VI bestes sauvaiges, qui ont testes d'ommes et de femmes et elles de chauvessouris, et garni autour de ses bors d'une orbevoie d'osteaux à jour ; et sur le haut du pié a VI euvres de pierrerie assises sur pieces d'or tenues à crampons entre fueillaiges tournez et feruz en estampe, qui sont chascune de IIII rubis d'Alixandre et d'une esmeraude ou milieu, assis en chaastons cretés autour. Et entre ycelles euvres, dessus et dessous sont semez XII esmaux de plitre haus, qui donnent le tour d'un compas ausdictes euvres et sont de diverses façons ; et entre iceulx sont petites losenges esmailliées de rouge cler à oiseaux d'or espargniez. Et est tout l'ouvraige de dessus ledit pié environné sur le dehors d'un souaige tuers. Et ou fons dudit pié est entre un souaige en tuers un haut esmail de plitre à VI costes, ouquel a plusieurs fueillettes de treffle et autres de diverses couleurs. Et le siege du piller est à VI girons esmailliez à osteaux de rouge cler esquelz a oiseaux ; et est ledit piller avironné de VI pillers petis, dont les III sont roons esmailliés d'azur à croisettes espargniez d'or, et les III autres costez sans esmail ; et entre yceulx sont les encaveures grenetées ; et le pommel d'iceli piller est esmaillié dessus et dessous d'esmaux de plitre, et autour est garni, entre II souaiges en tuers, de VI esmeraudes et de III rubis d'Alixandre petis

enchaastonnés et de IX perles rivées sur leurs faces entre ycelles pierres; et autour du haut du piller a fueillaiges de chesne enlevez, ausquelz sont rivez XII petites perles. Et la coupe est ouvrée sur le dehors et garnie de pierrerie et semée d'esmaux de la devise et tout pareillement que est le pié, et dedens est cizellée à vignette emboutie ; et entre les branches d'icelle vignette qui sont entrelaciées, sont VI petites lozenges esmailliées d'azur à oisellés espargniés d'or. Et ou fons est un roont esmail vert de plitre à plusieurs fueillettes et fleurettes et à IIII petis osteaux de couleur tennée. Et le couvercle est garni par le bort d'une orbevoie d'osteaux à jour, et dessus d'un souaige tuers; et sur le comble et dedens est ouvré et garni de pierrerie et semé d'esmaux, tout de la devise et quantité que est la coupe; et sur le haut, dessous le fretel, est esmaillée à IIII osteaux de rouge cler, esquelz a IIII oiseaux espargniez d'or. Et le fretel est d'un pommel roont esmaillié dessus et dessous d'esmail de plitre et garni autour d'un haut souaige tuers; et de dessus ledit pommel part un arbre à fueilles de treffle assamblées trois et troiz, et enlevées à jour; et sur le bout est un saphir longuet percié qui puet peser de XV à XVI caras. Et poise en tout ladicte coupe, laquelle avec son pié et son couvercle est toute doublé, VIII mars IIII onces V esterlins.

## COUPES D'OR SEMÉES D'ESMAULX.

50. Une coupe d'or dont le pié est à VI costes, garni autour de une orbevoie à jour; et sur le plat a VI esmaus de plitre rons garnis autour de petites perles. Et le piller est haut et lonc de maçonnerie à trois petis pillers rons; et ou pommel a trois esmaux de plitre en lozenges et fueilles de chesne entre deux. Et sur le haut du piller a une orbevoie à jour, et fueillages de chesne dessous. Et ladicte coupe par dehors a VI esmaus de plitre de la devise de ceulz du pié; et sur le couvercle aussi VI autres semblables. Et ou fretel a un pommel de la devise de celui du piller, et sur le haut VI fueilles enlevées et ou mileu un bouton ront, agu dessus. Et la coupe et le couvercle sont doublés, grenetez dedens à grains rons et agus, et en chascun a

un esmail de plitre de diverses devises. Et poise en tout VII mars XII deniers.

COUPES D'OR ESMAILLIÉES.

51. Une autre coupe d'or couverte et esmailliée d'esmaulx de plitre et cizellée, dont le pié est garni autour de ses bors d'une orbevoie d'osteaux à jour; et sur le plat est tout semé d'esmaulx de plitre qui font selonc leur assiete la fourme et tour d'un bel compas, et tout autour d'iceulz compas a encaveures qui sont comme souaiges grenetez; et ou fons dudit pié a un petit esmail de plitre à VI costes. Le bas du piller de ladicte coupe est garni autour de doubles fueillaiges enlevez auxquelz sont rivées XII petittes perles, et ledit piller est avironné de VI petis pillers roons. Et le pommel est à VI costes garni autour, dessus et dessous, de souaiges grenetez, et dessous et dessus le roont d'icelli pommel a petis esmaux de plitre assamblés en fourme de compas, dont les encaveures d'entre deux sont grenetées. Et sur le haut dudit piller a fueillaigez enlevez ausquels sont rivées XII petites perles. La coupe est sur le dehors ouvrée et semée d'esmaux du tour et de la devise du pié sans difference, et dedens est cizellée d'un compas tourné comme les esmaux dessus devisez là où a plusieurs branches, les unes à fueilles de chasne, les autres à vignette et les autres d'autres devises toutes embouties; et ou fons a un roont esmail de plitre semé de fleurettes ouquel est un pape assis et à ses costés sont ses armes et les armes de l'Eglise. Et le couvercle est couronné autour de creneaux et dessous garni d'une orbevoie d'osteaux à jour; et sur le dehors et dedens est semé d'esmaux, cizellé et ouvré tout de la devise de la coupe sans difference, fors que en l'esmail du fons est l'escu des armes dudit pape. Et sont tous doublés le pié, la coupe et le couvercle dessus devisez. Et le fretel est d'un pommel à VI costes, esmaillié de plitre dessus et dessous à escuçons desdictes armes; et d'icelli part un arbre à plusieurs fueilles de chesne enlevées, dessoubz lesquelles sont rivées XII petites perles. Et d'entre ycelles fueilles partent autres fueilles qui se assamblent comme en fourme d'un pommel; et sur le

haut est un saphir persié assez grosset, extimé peser de IX à X caras. Et poise en tout ladicte coupe VII mars II onces VI esterlins.

52. Une autre coupe d'or couverte et esmaillié, laquelle est sur le tour d'une rose à VI fueillaiges, dont le pié est garni autour des bors d'une orbevoie d'osteaux à jour, et sur le plat est ledit pié à VI fueillaiges emboutis, tous esmailliés de plitre à diverses fueillettes ; desquelz esmaux les deux sont azurés, les deux vers et les deux rosez; et entre les encaveures d'iceuls fueillaiges a bossettes longues sur tour de fueilles de compas, esmailliées de plitre jaune à osteaux azurez et à autres osteaux de treffle ; et ou fons dudit pié a un esmail de plitre à VI costes, qui est ouvré dedens sur fourme de compas. Et le piller est à VI quarrés esmaillié par quartiers, de vermeil, d'azur et de vert, à diverses bestes espargniez d'or ; et sur le milieu de la partie dudit piller, dessoubz le pommel, sont VI roix espargniez d'or en fenestraiges esmailliez, et le pommel est esmaillié de plomque à fueilles de treffle et autres espargniés d'or; et autour d'icelli pommel sont enchastonnez sur les bosses d'icelli III saphirs du Puy et III grenas. La coupe est du tour du pié, emboutie par dehors et esmailliée de sa devise ; et ou fons, dedens et dehors, a deux esmaux roons de plitre, dont celi de dehors n'est pas entier et celui de dedens est ouvré à compas jaunes et à autres ouvraiges. Et les bossettes longuettes et agües, qui sont ou dedens de la coupe entre les encaveures, sont esmailliées de plitre vert à croisettes blanches et autres ouvraiges. Et le couvercle est du tour et de la devise dedens et dehors de ladicte coupe sanz difference, fors tant que son bort est garni autour d'une orbevoie d'osteaux à jour et que l'esmail du fons, qui est de plitre, est en maniere de compas à fueilles de treffle blanches et jaunes, et à une rose jaune ou milieu sur esmail rose. Et le fretel est d'un pommel tout de la devise et garnison du pommel du piller, fors que il est plus petit ; et sur ycelli est un arbre de chesne à plusieurs fueilles enlevées, sur lequel sont enchaastonnez III grenas et III esmeraudes, et rivées autour, dessus et dessous XII petites perles roondes. Et poise en tout VI mars une once X esterlins.

53. Une autre coupe d'or couverte et esmaillié d'esmaux de

plitre, dont le pié est garni de plusieurs souaiges autour de ses bors et de deux grenetez; et sur le plat est semé ledit pié de petis esmaulz de plitre, les uns plus petis que les autres, en fourme de lozenges bien agües, entre lesquelles a comme fenestraiges de compas, longues et agües aux bous, lesquelz sont emboutis et costez dessus, et se assamblent tous en faisant un grant compas. Autour du siege du piller de la coupe a plusieurs fueillettes embouties sur tour de treffle, et le bas dudit piller est cizellé autour aux armes de France, et de dessus, comme d'une couverture, part le piller qui est à costé de VI petis pillers III roons et III costez entre lesquelz a encaveures grenetées. Et le pommel qui est sur le roont est garni dessus et dessous de fueilles de chesne enlevées, dedens lesquelles sont rivées partout XXIIII petites perles : et entre ycelles a VI esmaux de plitre autour, de la devise de ceulx du pié ; et sur le haut d'iceli piller a VI autres fueilles enlevées, aux III desquelles sont rivées III petites perles. La coupe est ouvrée par dehors tout de la devise du pié et dedens est cizellée à plusieurs branches, qui ont les unes fueilles de chesne et les autres comme d'espine embouties; et entre ycelles a VI osteaux esmailliés tous en tuers; et dessus et dessous a XII demis osteaux et en yceulx a diverses serpentelles espargniés d'or; et ou fons a un haut esmail de plitre tout roont, garni autour d'un souaige greneté. Et le couvercle est couronné à creneaux et garni dessous, autour du bort, d'une orbevoie d'osteaux à jour ; et dehors et dedens est tout ouvré de la devise sans difference de la coupe. Et sont le pié, la coupe et le couvercle dessus devisés tous doublés. Et le fretel est d'un pommel roont esmaillié de plitre, sur lequel est un arbre à fueilles de chesne enlevées entre lesquelles sont rivées dix petites perles; et sur le haut est un saphir pale percié du lonc, extimé peser de X à XI caras. Et poise en tout ladicte coupe VII mars V onces IX esterlins.

54. Une autre coupe d'or esmaillié et couverte, dont le pié est garni autour du bort de deux souaiges roons, et le bas est esmaillié à fueilles de treffle vers et le haut est plain. Et entre iceulx souaiges a une encaveure d'esmail vermeil semée tout autour de rosettes bleues. Et le plat dudit pié est esmaillié sur le bas d'une ceincte à euvres entrelaciées, esquelles sont esmaillées

diverses bestes et oizeaux de bien estranges couleurs : et les enlaceures se font à lozenges esmailliées aus armes de France. Après ycelle ceinte, en montant, est un cercle esmaillié d'azur à diverses bestes espargniés d'or et à fueilles de treffle de plusieurs couleurs. Et dessus ycelli cercle est une autre ceincte de la devise de celle qui est devisée. Le piller de ladicte coupe est esmaillié dessous à plusieurs fenestraiges : et dessus et dessous le pommel est esmaillié ledit piller aux armes de France et de Navarre en petittes losenges et à fueillaiges et aiglettes vers entre yceulz. Et le pommel est esmaillié autour à une ceincte de la devise des deux du pié, et haut et bas a deux cercles esmailliez d'azur à bestelettes espargniés d'or. Et le haut d'icelli piler est esmaillié à aiglettes vers et à fueilles de treffle. La coupe est esmaillié dehors près de la devise du pié ; et ou fons dedens a un roont esmail d'azur à diverses bestes espargniés d'or, sur lequel esmail a VI fueilles reploiées et embouties, esmailliées de rouge, à compas ; et sur le milieu dudit esmail est un haut esmail de plitre à tour de compas à VI pointes. Et le couvercle est esmaillié dehors et ouvré dedens assez de la devise de la coupe et du pié. Et le pié du fretel est esmaillié autour des armes de France et le pommel d'iceli aux armes de Navarre. Et de dessus ledit pommel partent VI fueilles de chesne enlevées et estendues, entre lesquelles est sur son droit un petit pot esmaillié aux armes de France. Et poise en tout V mars V esterlins.

COUPES D'OR SEMÉES D'ESMAULZ.

55. Une autre coupe d'or à couvercle semée d'esmaux, garnies de perles et cizellée dedens, dont le pié est assez plat à VI costes, garni autour d'une orbevoie d'osteaux à jour. Et sur le plat sont assis VI haus esmaux roons de plitre bien ouvrés, lesquelz sont garnis autour chascun de VIII perles rivées sur une piece tournée en maniere de compas à VIII demis roons qui soustient l'esmail. Et ou fons dudit pié est un petit esmail roont de plitre, garny autour de VI petis perles assises et rivées sur une piece de la devise des dessus devisées, fors qu'elle n'est que à VI demis roons. Le piller de ladicte coupe est de maçonnerie

acosté de III petis pillers roons, dessus et dessous le pommel, lesquelz sont de beau tour, et entre yceulx a costez saillanz. Et le pommel est garni autour de VI lozenges saillans esmailliées de plitre ; et entre icelles, dessus et dessous, a fueillaiges de chesne, chascun de III fueilles, montans les unes, et les autres avalans. Et le haut dudit piller est environné de fueillaiges de ladicte devise, et sur le dessus est garni autour d'une orbevoie de osteaux à jour. Sur le dehors de la coupe a VI esmaulx de plitre garnis autour de perles, tous de la devise de ceulx du pié ; et ou dedens est la dicte coupe cizellée à petis bouillons saillans et assez pointus, et ou milieu est un compas cizellé à XII demis roons; sur lesquelz a XII rosettes enlevées, et dedens ledit compas siet un esmail roont de plitre de diverses couleurs ou milieu duquel, dedens une estoille qui y est, a un escu d'or a une bende double d'azur ondée. Et le couvercle est semé dessus de six esmaux de plitre garnis de perles autour, et dedens cizellé et ouvré tout de la devise de la coupe, fors tant que autour du bort dehors a un souaige greneté et que l'esmail du fons est d'autre ouvraige, tout de plitre esmaillié très bel. Et le fretel est d'un gros pommel ouvré de la devise du pommel du piller, fors que il n'est que à trois lozenges et a trois bouillons entre yceulz ; et de dessus partent VI fueillaiges d'or enlevez assez grans, dedens lesquelz a six petis boutons roons sur vergettes ; et oultre, y est un bouton d'or roont, agu dessus et plus gros. Et sont ladicte coupe et son couvercle et son pié tous doublés. Et poise en tout VI mars VII onces XVI esterlins.

56. Une autre coupe d'or couverte semée d'esmaulz et cizellée dedens, toute samblabe d'ouvraige et de devise de l'autre coupe dessus et derreniere escripte, fors tant que les esmaux de la coupe, du pié et du couvercle sont plus grandelles et sont à tour de compas chascun de VI demis roons, et en leur ouvraige sont differens des esmaux de l'autre coupe, et ne sont point garnis de perles. Et ou milieu des esmaux du fons de la coupe et du couvercle a en chascun une estoille blanche à une rose jaune ou milieu ; et en sont la coupe, le pié et le couvercle doublés comme de l'autre. Et poise en tout VI mars V onces V esterlins.

57. Une autre coupe d'or couverte cizellée et semée d'esmaulz assez large et courte, dont le pié est garni autour de

ses bors d'une orbevoie d'osteaux à jour, et ou fons est cizellé à entrelaceiz de fueillaiges entre lesquelz sont, comme en VI compas de treffle, en chascun III fueilles de vuigne embouties dont les tiges s'entrelacent. Et ou milieu bas, à l'endroit du piller, est un petit esmail à VI costes ouquel a un oisel. Et sur le comble est ledit pié cizellé à fueillaiges entrelaciez et semé de VI haus esmaux qui sont comme à tour de treffle à fueillaiges pointus, et en chascun a trois diverses bestes vestues très finement, esmaillées de rouge cler et d'autres couleurs ; et ou milieu des trois sont en III escuçons les armes de France et ès autres III les armes......... [1]. Et le piller est à VI quarrés et le pommel à VI costes tout esmailliez par quartiers desdictes armes de France et..... [2]. Et la coupe est cizellée dehors et semée de six esmaux de la devise du comble du pié, et dedens cizellée aussy de la façon et devise du fons dudit pié. Et ou fons siet entre un souaige greneté un haut esmail ront esmaillié à VI girons desdictes armes de France et du pape Clement le Gaascoing. Et le couvercle est garni autour d'une orbevoie d'osteaux à jour ; et dedens et dehors est cizellé et garni d'esmaux tout en la maniere et de la devise que est la coupe, maiz que l'esmail du fons est plus petit. Et le fretel est d'un bouton à VI costes esmaillié à VI girons encavés desdictes armes, et siet sur une piece esmailliée à fueilles vers et vermeilles, garnie autour d'un souaige greneté. Et la coupe, pié et couvercle dessus devisez sont tous doublés. Et poise en tout V mars VI esterlins.

VOIRRES D'OR COUVERS ET PLAINS.

58. Un voirre d'or tout plain et couvert, dont la pate est assez large et plate en aguisant sur le milieu, et la verge est toute roonde, partant comme roont pommel. Et la coupe du voirre est du tour d'un gobelet court et petit ; et le couvercle est garni autour d'un souaige feru à croisettes ; et le fretel est d'un

---

1. Je propose de remplir cette lacune avec les mots, comme plus loin : « du pape Clement le Gaascoing ».

2. *Id.*

bouton assis en maniere d'un glaon. Et poise en tout II mars II onces XV esterlins.

HENNAPS D'OR COUVERS ESMAILLIÉS.

59. Un hennap d'or couvert de très grant ouvraige, dont le pié est hautelet, du tour d'une clochette, et par le bas est garni de pluseurs et divers souages et après d'une orbevoie à oteaus sur esmail de rouge cler; et dessus contremont, jusques au fons du hennap, est ouvré à costes roondes esmailliées de rouge cler et de lettres et autres ouvraiges blans qui se ploient, et en leur assamblant font comme losenges sur le roont as costez et agües dessus et dessous; dedens lesquelles a pluseurs et divers ouvrages d'osteaus et compas enlevez sur esmail d'azur. Et dessus ledit pié siet le hennap, qui est de la façon et du tour d'une tasse de plaine euvre dedens et dehors. Et le couvercle est de moult grant ouvrage, couronné autour d'une haute couronne ouvrée d'euvres à jour à branchetes et boutons roons; et autour a pluseurs losenges et compas sur esmaus de rouge cler, ouvrez à diverses choses, et sur le haut de la couronne a petis flourons enlevez à jour; sur ladicte couronne a quatre chapiteaulz de maçonnerie d'assez joly ouvrage, dedens lesquels a quatre escus des armes de Beaufort. Le dessus dudit couvercle est ouvré du tour d'un compas, ouquel a quatre oteaus roons et ou milieu un compas de quatre demis roons, qui sont tous esmailliés dedens de rouge cler et bordez de ceintes roondes esmailliées de rouge cler à lettres blanches ; et ou compas du milieu a un tabernacle de delié et jolie maçonnerie à pluiseurs envotemens et chapiteaulz, dedens lequel est Nostre Seigneur assis, et à son dextre leiz a un angle, qui li presente le pape et à senestre un angle seul. Et es quatre oteaus roons sont les quatre Vertus ymaginées et couronnées sur entablemens, et derriere elles a ouvraige de maçonnerie comme chasteaulz, et un arbre en chascun; et entre iceuls quatre oteaux a, dedens quatre tabernacles de maçonnerie, les quatre Ewangelistres dont les trois tiennent trois livres et l'autre un roolle ; et aus deux leiz de l'un a deux aigles, au deux leiz du second II lions, aus deux leis du tiers deux buefs et au

leiz de l'autre n'a riens, et sont tous sur esmail vert. Et ledit couvercle se cueuvre d'un autre couvercle fait du tour d'un petit paveillon, lequel s'i acouple à quatre charnieres fermans en maniere de loquez ; et est tout ouvré à très delié ouvraige enlevé de divers fueillages et de pluseurs autres œuvres. Et sur le plat a comme quatre boutons groz, ouvrez à jour d'ouvraige à grains, et en chascun a cinq bouillons qui sont fais à compas, et sur le milieu un plus haut d'autre euvre ; et entre yceuls boutons a quatre autres œuvres, dont les deux sont sur esmail de rouge cler et les deux sont vert : et toutes ycelles euvres sont à jour. Et le haut, qui fait fretel, est d'un tour du tiaire, et le bas est façonné à un compas de semblable ouvraige des autres et y a une ceinte roonde esmailliée de rouge cler à lettres blanches ; et sur le montant a une couronne et dessus, sur rouge cler, a ouvraige très delié. Et au dessous du haut a un pommel ouvré à grains et autre ouvraige et dedens est esmaillié de rouge cler, et le bout d'en haut est de fueilles d'aubespine renversées et sur lesquelles a un . . . . . . . Et poise en tout x mars[1].

### HENNAPS D'OR COUVERS CIZELLEZ ET À BOULLONS ET ESMAUX DEDENS.

60. Un grant hennap d'or à couvercle et un haut pié garni de souages rons et d'un greneté, et est ledit champ boullonné par dedens et en sont les fosses dehors ; et ou fons a un esmail ront de nos armes. Et le couvercle est plain par dehors et boullonné dedens ; et est garni de souages par le bort : et ou fons dedens a un ront esmail de nos armes et garni d'un souage greneté autour. Et poise en tout VII mars une once IX deniers.

61. Un hennap d'or à couvercle et un hautelet pié ront de plaine euvre, garni autour du bas de plains souages. Et le hennap est de beau tour cizellé dedens à vignete et à fueillage de treffle, et ou fons est cizellé à haux fueillages et à fleurs de lis autour d'un esmail de nos armes fait en maniere de rose, ou milieu duquel a un haut bouton greneté. Et le couvercle est

1. En marge, une main qui n'est pas celle d'un calligraphe, a écrit : « VIII mars VII onces VI deniers. »

couronné autour de fueillages petis enlevez sur le droit et à jour; et dedens et dehors est ledit couvercle cizellé de la devise du dedens du hennap. Et ou milieu dedens a un esmail pareil aus dessusdis. Et le fretel est haut, a un pommel à costes, sur lequel siet une a[n]colie; et entre les fueilles d'icelles au haut a un saphir et VIII petites perles autour. Et poise en tout.....

62. Un grant hennap d'or à couvercle de bien belle façon, garni autour du pié d'une orbevoie de pertuys rons à jour; et sur le pié et dedens est ledit hanap embouté de branche à fueilles de treffle et autres; et ou fons aussi a autres fueillages et a fleurs de liz; et ou milieu a un esmail azuré du tour de rose à III fleurs de liz d'or enlevées. Et le couvercle est couronné autour d'une orbevoye et a pertuys rons à jour, et dessus est embouté de la devise du dedens du hanap. Et le fretel est assis sur esmail blanc, là où a comme paons azurez, et en chascun une fleur de lis; et est de fueilles d'espines montans et avalans, et y a VI perles en trois couples, et sur le haut un saphir longuet et assez large; et ou fons a un haut esmail ront d'asur à trois fleurs de lis d'or enlevées, et autour est garni d'un haut souage greneté. Et poise en tout VI mars IIII onces VI deniers.

63. Un hennap d'or dont le pié est d'un double souage assis sur une planchete d'or; et dessus a petis arches à jour à demi roont et endentez, à quatre pointes chascun; et entre lesdis arches a petis pingnons à fenestrages et une pommete dessus, et audessus un petit pillier quarré, montant aus deux costez deux gargoulletes, un petit chapiteau dessus, afinant ou bout en une petite treffle par le travers de l'archet dessus, a une garite bien saillant avant, à trois carniaus et deux tournelles à jour crenelées, afinant chascune à une petite bocete; et y a partout quinze tieulz archez. Ledit pié est concave à demi roont, et dessus est assis ledit hennap, lequel est d'un double fons, cizellé dehors et dedens à un petit chapel de liz espendant pluseurs liz avecques ses branches; et ou milieu du chapel a une rose, et entre iceuls liz a chapeauls de roses et a fueilles de hous, dont en l'un a ou milieu une L et en l'autre une M; et pareillement est dedens comme dehors, et est le champ tout greneté à fossetes. Le bort dudit hennap dehors et dedens est tout plain bien d'environ d'un doit, et ainsi est le fons, ou plat duquel a un chapel cizellé à lis,

ou milieu duquel a un esmail roont fait en maniere de rose, et les grans fueilles sont des armes d'Anjou et les petites des armes de Bretaigne, et ou milieu a une pommete grenetée faite au vif. Et le couvercle est de pareil ouvrage dedens et dehors sanz difference, le souage du bort est doublé et dessus de petis fenestrages greslez à jour et audessus tout crenellé, entour lequel a VIII portaus de maçonnerie et la porte de chascun est esmaillié de vert ; et y a une porte coulisse, garitée comme de pierre par en haut et crenellée par dessus, et aus deux coings de chascune une tournelle ; et est la couverture esmailliée de vert et y a deux pommetes as deux bous ; et ou milieu du couvercle par dedens a une rose double emboutie, dedens laquelle a un esmail pareil à celui devant escript, mais que la graine est plate esmailliée. Et le fretel part de la rose devant dicte, lequel est de creneaus à VIII petites tournelles et y a une terrace verde semée de marguerites, ou milieu duquel a un donjon d'une tour quarrée, entailliée comme de pierre, à un portail à doubles deffenses ; la couverture est esmailliée de vert à quatre fenestres flamenges, et y a dessus une petite tournelle crenellée descouverte. Et poise en tout V mars une once XIX deniers.

64. Un hennap d'or à couvercle, cizellé, dont le pié est roont, garni de pluiseurs souages et d'une cordelle ; et y a autour une orbevoie de grans oteaus à jour ; et le hennap est embouté dedens et cizellé à vuignette enlevée avec les roisins, et ou fons a entour un esmail, qui est enlevé à pluseurs souages dont l'un est greneté, et ledit esmail est vert semé de VI roses blanches rousettes en un compas à IX demis fenestrages, entre lesquelz a esmail rouge, blanc et noir ; et ou milieu dudit esmail a un escu de nos armes. Et le couvercle est cizellé dedens à vuignette basse, et ou fons a un esmail de la devise de cellui du hennap, fors que il est plus petit et y a plus de roses et de demis fenestrages que en l'autre. Et sur les bors dehors est ledit couvercle couronné, et oudit couronnement, qui est sus le trenchant dessus, a une orbevoie de petis osteaus à jour. Et le fretel, qui siet sur un pommel de VI costes garni de pluseurs souages et d'une ceinte esmailliée, est de trois branches de chesne enlevées, garnies de fueilles et de glaons qui se eslargissent sur le milieu, et sur le haut se assemblent et se reploient dehors ; et ou milieu d'icelles

sur le bout a une autre petite branchete avec les bous des autres trois, comme un fueillage de beau tour. Et entre lesdictes trois branches dedens a deux hommes sauvaiges, qui ont chascun un pié sur un petit entablement qui y est. Et poise en tout v mars vii onces iii estellins.

65. Un hennap d'or couvert et cizellé, assis sur un pié hautelet plain, garni par le bas autour d'aucuns plains souages ; et est ledit hennap grant et parfont sur le tour d'une tasse, et en sont les bors plains et bien tenues, et le seurplus du hennap jusques près du fons est dedens tout ciséllé à menus grains et embouti à vi arbres, dont les trois sont de vignete et les autres trois à fueilles de treffle ; et le millieu du fons d'icelui hennap qui est à boce, est cizellé de ladicte devise à vi branches, embouties, en trois desquelles a en chascune une fueille de vuigne et un roisin, et en chascune des autres trois a une fueille de treffle ; et en un cercle, qui est ou millieu d'icelles branches, sont embouties trois petites branches à rainsseauls esbochiés, mais que sur l'un de chascune d'icelles branches a une fleur de lis emboutie ; et ou milieu, entre lesdictes trois fleur de liz a comme une rose emboutie à pluseurs bocetes. Et le couvercle est plain par les bors et se gette et reploie autour pour seoir et tenir sur le hennap ; et sur le comble est ledit couvercle par dehors, jusques près du haut, tout cizellé et embouti de la devise du hennap sans difference. Et sur le haut est ledit couvercle plain, et y siet un fretel du tour d'un chapel roont agu dessus, tout esmaillié à nos armes et garni autour du bas d'un souage feru à lime dessus comme greneté. Et sur le haut a un pommel roont à une coste tout autour du millieu, et d'icelli pommel partent v fueilles montans, agües dessus et esmailliées toutes de vert ; entre lesquelles siet une rose à doubles fueillages esmailliée de rouge cler ; et ou millieu a un boutonnet d'or hachié, et ou fons dudit couvercle a un petit esmail roont enlevé entre souages dont l'un est greneté dessus, et est ledit esmail à nos armes d'une seule fleur de liz entiere. Et poise en tout iiii mars vii onces v estellins.

HENNAPS D'OR COUVERS HACHÉS À ESMAUX DEDENS.

66. Un hennap d'or à couvercle, haché à fueillages de vigne, et en est le pié garni d'un souage greneté et ou fons a un ront esmail des armes de France. Et le couvercle est comme la façon d'une tasse et dedens a un esmail des armes de France; et dessus est le couvercle haché et sur le haut esmaillié aux armes de France. Et le fretel est d'une fleur de lis double en crois. Et poise en tout IIII mars III onces.

67. Un hennap d'or couvert, tout greneté dedens très menuement, ou fons duquel a un esmail garni d'un souaige greneté de croizettes, lequel esmail est de blanc et de rouge cler en maniere d'une double rose; et ou millieu d'icelle a un solail d'or; et tout le dehors dudit hennap est très nettement taillié à plumes sur lesquelles sont tout entour pluseurs costelles d'orfaverie ondoyans; et est le pié dudit hennap un pou hautelet, à souaiges tous plains, à une menue greneteure par le milleu desdis souages. Et est le couvercle de la taille de l'esmail et de la devise dudit hennap. Et est l'assiete du fretel dudit couvercle esmailliée comme le fons du hennap, et la boce dudit fretel est faite en maniere d'un bouton d'un orillier tout esmaillié de rouge cler et de bleu à petis fillez dorez parmi les entrelaceures; dessus lequel bouton sont trois branches tenans en une tige esmailliée de blanc, plaines de petis escus esmailliés par les bous de rouge cler, entre lesquelles branches est assis un gros saphir bellonc à face roonde, assis en un culet garni de quatre crampons, lequel culet est esmaillié de vert, blanc et rouge cler en maniere d'une marguerite; et est ledit saphir de..... caras. Et poise ledit hennap et couvercle en tout IIII mars IIII onces XVI deniers.

68. Un grant hennap d'or couvert, porté d'un pié basset à souages et une orbevoie à jour de oteaus de quatre demi roons; et est ledit hennap hachié par dehors à fueillages où il a lis et autres fueilles bien nettement ouvrez; et par dedens est greneté, et entre les grains a trois longues fueilles plaines tenans par les bous les unes aus autres; et ou fons a un lonc esmail des armes

de France. Et le couvercle est de semblable façon et devise, et ou fons a un ront esmail ausdictes armes; et sur le dehors a un fretel à fueilles, sur lesquelles a un bouton vert à VI quarrés. Et poise VII mars une once VI deniers.

### HENNAPS D'OR COUVERS PLAINS À ESMAULX DEDENS.

69. Un grand hennap d'or à couvercle [1], ou pié duquel a pluiseurs souages, et ou milieu d'iceulz a un souage greneté; et ou fons a un grant esmail ront des armes de France assis sur haus souages. Et sur les bors du couvercle a un souage greneté, et audessus a un autre souage à orbevoies à jour; et ou dedens a un esmail ront aus armes de France. Et le fretel est assis sur un esmail desdictes armes, et est ledit fretel à pluseurs fueillages montans et avalans; et dessus, au plus haut, a un gros saphir. Et poise en tout VIII mars IIII onces III deniers.

70. Un autre grant hennap d'or à couvercle et à haut pié et VIII costes endentées, lequel est garni autour d'un souage greneté; et ou fons a un grant esmail ront ouquel a sur une terrace deux hommes qui se combatent de glaives et sur le haut une damoiselle faisant maniere courrouciée; et est ledit esmail garni autour de pluseurs souages. Et le couvercle est garni autour d'un souage greneté,couronné dessus de fueillages à jour, dont les plus grans sont comme cuers renversez; et ou fons dudit couvercle a en un grant esmail ront, comme damoiselle qui fait semblant de ferir un lyon qui tient un homme dessous lui, et sur le haut dudit esmail a une fontaine. Et le fretel est de VI fueilles montans et avalans, et y a VIII perles et un gros saphir sur le haut bout qui est blanchet. Et poise en tout VIII mars IIII onces.

71. Un autre grant hennap d'or à couvercle, tout plain, assis sur un bas pié qui a souages tous plains, ou fons duquel a un esmail du sire de la Riviere assis dedens une rose. Et dedens le couvercle a un esmail roont des armes de France; et dessus ledit couvercle a un esmail roont qui se hausse, où sont lesdictes

1. C'est le n° 204 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

armes de France. Dessus lequel esmail a un fretel d'une houpe de fleur de lis faite de quatre flourons. Et poise v mars xx deniers.

72. Un grant hennap d'or tout plain sans souages, sinon que ou fons a un grant lys trassié de cizelleure, et par dehors a une bordeure tout entour trassiée à lys par la maniere que est cellui du fons. Et poise.....

73. Un hennap d'or couvert, à pié hautelet, lequel est sur le bas garni de pluseurs soages et d'un greneté sur le tour dessous; et sur lesdis souages a tout autour une assés grande orbevoie d'osteaus à jour. Et le hennap est parfont et sur le haut se extent comme à tour de lampe; et ou fons dehors est signé d'un escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et le couvercle est couronné à creneaus et d'une assés grande orbevoie de la devise de celle du pié tout autour, et sur le bas a son bort passant pour mieuls tenir sur le hennap. Et sur le comble dudit couvercle qui est hautelet, a un fretel de quatre fueilles de treffle assemblées à jour, dont les tiges partent d'un pommel à pluseurs costes, qui siet sur la pointe du couvercle, qui est tournée comme un chapel; et sur le haut desdictes fueilles a un boutonnet à quatre costes, qui siet sur une verge partant du millieu dudit pommel et montant entre ycelles fueilles; et ou fons est ledit couvercle signé d'un escuçon aus armes de la duchesse. Et poise en tout III mars IIII onces XVI estellins.

74. Un autre hennap d'or couvert, tout pareil au dessus escript sans aucune difference, qui poise en tout III mars IIII onces III estellins.

75. Un autre hennap d'or, tout pareil sanz aucune difference aus deux dessus escrips, fors que il n'a point de couvercle, et poise I marc VII onces XVI estellins.

76. Un autre hennap d'or descouvert, tout semblable sans difference au derrenier escript, qui poise I marc VII onces XI estellins.

77. Un autre hennap d'or descouvert, tout pareil sanz aucune difference aus deux derreniers escrips. Et poise I marc VII onces II estellins.

78. Un autre hennap d'or descouvert, tout semblable sanz difference aus trois derreniers escrips, qui poise I marc VII onces II estellins.

HENNAPS D'OR DESCOUVERS CIZELLEZ À ESMAUX OU FONS.

79. Un hennap d'or de belle façon à un pié hautelet, et est ledit hennap fait à tour de lampe; et dedens est cizellée à vignete, et le fons est cizellé à branches où il a fleurs de lis et fueilles de treffle ; et ou milieu a une roze esmaillée de noz armes, en laquelle a un haut boutonnet greneté. Et poise II mars VI onces VI deniers.

80. Un autre hennap d'or pareil sans difference, qui poise II mars VI onces VI deniers.

HENNAPS D'OR DESCOUVERS PLAINS À ESMAUX OU FONS.

81-86. Six hennaps d'or[1] paraux tous plains, dont le pié est à souages grenetez et rons et orbevoies à jour. Et ou fons de chascun hennap a sur un haut souage une roze de noz armes. Et poisent en tout XVIII mars III onces.

87-92. Six autres hennaps d'or[2] paraux et de la façon et devise des devantdis sanz difference. Et poisent ensemble XVIII mars II onces XII deniers.

93-98. Six autres hennaps d'or[3] semblables et de la façon et devise des XII dessus escrips, qui poisent ensemble XVIII mars une once XII deniers.

99-104. Six autres hennaps d'or[4] paraux des XVIII devant escrips et de semblable façon et devise, qui poisent XVIII mars XII deniers.

105. Un autre hennap d'or sans couvercle, dont le pié est garni autour d'une orbevoie de oteaux à jour et d'autres souages. Et ou fons du hennap a un haut esmail grant, d'une rose de nos armes. Et poise III mars XV deniers.

---

1. C'est le nº 205 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 214 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
3. C'est le nº 215 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
4. C'est le nº 216 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

HENNAPS DE MADRE GARNIS D'OR.

106. Un hennap de madre, dont le pié est d'or, garni autour sur le bas [de] fenestrage à jour, et dessus a VIII oteaus à jour, et en chascun une fleur de lis entailliées; et entre yceuls a fueillages cizellez en quatre espaces, et en quatre autres deux K et deux L. Et ou fons dudit hennap a un ront esmail d'or de noz armes, et dedens le couvercle en a un aus armes de France. Et le fretel de dessus est très bel, d'or, garni par le bas d'un souage de fenestrages à jour; et dessus a quatre choses ouvrées à jour, et auprès a une ceinte cizellée à couronnes à K et à L; et l'encommencement de la verge dudit fretel est esmaillié aux armes de France, et dessus a comme un pommel ront à rais de soleil sur lequel siet un lis de VI longues fueilles, et dedens sont les branches aus fleurs. Et poise l'or I marc.

107. Un autre hennap de madre, dont le pié est d'or, assés grandet, de plaine façon; et ou fons dedens a un ront esmail de nos armes et pareillement en a un dedens le couvercle. Et le fretel est assés haut, plain dessous, et dessus est agu et esmaillié de nos armes. Et poise l'or environ VI onces.

108. Un autre grant hennap de madre, couvert, tres fin, assis sur un court pié d'or à souages tout autour de demis compas perciés à jour, garni ledit pié de perles et de pierres; c'est assavoir petis balays et esmeraudes mises dedens crampons haus levez, et entre deux pierres a une troche de deux perles, autour duquel pié a assis escussons de nos armes dont la bordeure est de rouge cler, lesquels escuçons sont garnis tout environ de semblable pierrerie comme celle dessus devisée; et est le colet, tant comme se contient la pierrerie, tout hachié à aigles qui ont visages de dames; et entre deux aigles a un lis. Et sur ledit couvercle a un esmail de nos armes à la bordeure de rouge cler, sur laquele brodeure (*sic*) sont deux esmeraudes et deux balays; et entre deux pierres sont quatre perles enfilées, qui font XVI perles en tout. Et sur ledit esmail a un fretel d'or haut, bien netement ouvré de fueillages d'aubespine; et en la tige de chascune a deux perles qui font en tout XII perles; et dessus ledit

fretel a un saphir bellonc percié, sur quoy est une perle ronde. Et dedens ledit couvercle a un esmail roont de nos armes, à la bordeure de rouge cler, dedens lequel couvercle est nostre ordre. Et poise en tout II mars VI onces.

### TASSES D'OR À COUVERCLE ET ESMAUS OU FONS, ET SANS ESMAUX.

109. Une tasse d'or à couvercle, dont le pié est à demis fenestrages à jour renversiez, et est la tasse assez parfonde. Et ou fons a un esmail vert ront, ouquel a un K semé des armes de France et est couronné dessus et acosté de deux aigles qui tiennent la couronne par le haut à leurs becs. Et le couvercle est couronné de demis fenestrages à jour renversiés, à pommetes dessus; et sur le haut est cizellé à K couronnez acostez d'aigles, et d'autres K plus petis et fleurs de lis et de liz entrelaciez. Et le fretel est esmaillié de rouge cler, fait comme un bouton de rose, à un bouton vert dessous et VI fueilletes vertes autour du bouton. Et ou fons a un esmail de la devise de la tasse; mais il est haut enlevé et autour, par le bas, a pluseurs souages grenetez et autres. Et poise en tout IIII mars une once et demie.

110. Une tasse d'or à couvercle et est de plaine euvre, seant sur un bas pié à souages et orbevoies. Et sur le couvercle a un fretel ou bout, ouquel a un saphir. Et sont la tasse et le couvercle à XXIIII caras. Et poise en tout II mars V onces XII deniers.

### TASSES D'OR PLAINES SANS ESMAUX ET SANS COUVERCLE.

111-115. Cinq tasses d'or de plaine euvre et toutes d'une façon, à vingt et deux caras et demi, qui poisent V mars IIII onces IX deniers.

### GOBELÉS D'OR COUVERS GARNIS DE PIERRERIE ET DE PERLES.

116. Un très bel gobelet d'or gros et basset, que soustiennent trois cygnes assis sur petis entablemens; et est loyé par le pié

et par le corps de deux couronnes enlevées à petis flourons de fleur de lis garnis de pierrerie, c'est assavoir de vint huit perles, de vingt quatre petis balais et de seize petis saphirs ; et est ledit gobelet cizellé entre les couronnes comme à demis compas et à fueillages. Et ou fons dedens est en un grant esmail, fait comme d'un soleil, saint Charles couronné et vestu d'une chape, qui tient le monde en une main et s'espée nue en l'autre. Et le couvercle est cizellé par dehors; et est ceint par le bort d'une petite couronne enlevée, et sur le milieu d'une autre plus grande ; et sont garnies de meilleur pierrerie que les couronnes du gobelet, et y a en ycelles, et entre deux, quarante deux dyamans, la moitié pointuz et les autres plas en triangle, dont il en y a huit plus grans que les autres, cinquante six perles, dix balais quarrez et autres, et dix saphirs, assis en pluseurs manieres. Et le fretel dudit couvercle est comme d'une couronne d'empereur, garnie de douze dyamans, de quatre balais et de seize perles, dont il en y a quatre plus grosses que les autres ; et dedens ledit fretel est assize une roze azurée, dedens laquelle a comme une freze d'or, et sur le bort a une aigle, qui a une perle longue ou bout de la queue et quatre aus elles, deux ou bout et deux aus costez, et entrent les elles en un balay assés grant et en la poitrine un plus petit, et sur sa teste, qui est couronnée, a un saphir longuet et sur le bout d'icelle une petite perle. Et ou fons dudit couvercle est en un esmail, comme de soleil, Nostre Seigneur depuis les espaules en amont. Et poise en tout IX mars III onces.

117. Un gobelet d'or court et grosset, garni par le pié de haux souages et ledit gobelet et le couvercle sont semez de XXIIII fueilles de treffle enlevées, où a en chastons esmeraudes petites et autres pierreries, et en chascune fueille une petite perle. Et ou fons du gobelet a un grant esmail fait en maniere de compas à un escu grant des armes de la royne de Boulongne. Et le couvercle dudit gobelet est couronné d'une orbevoie d'oteaus à jour. Et le fretel siet sur esmail à III escuçons desdictes armes et est de fueilles montans et avalans, et y a III perles et dessus un saphir assés gros ; et ou fons a en un esmail un escu des armes de ladicte royne. Et poise en tout II mars III onces XVI deniers.

118. Un gobelet d'or couvert plain, lonc et estroit, qui a un haut pié garni de pluseurs souaiges, entre lesquels en a un

cordellé et une orbevoie dessous d'oteaus à jour; et sur le haut dudit pié, en une encaveure, a xiiii fleuretes esmailliées de vert à une goute blanche ou millieu. Et le couvercle est couronné autour de creneaus enlevez et garni dessouz d'une orbevoie d'oteaus à jour. Et le fretel, ouquel a un pommel sur le millieu, a pluseurs costes, est de vi fueilles d'espine enlevées à jour, dessous lesquelles tiennent trois petites perles roondes au bout de trois broches saillans du piller du fretel; et sur le bout a un saphir longuet, pale et crasset, et dedens a un haut esmail d'azur roont et petit à un soleil d'or, lequel est garni autour d'un souaige entrelacié. Et poise en tout ii mars iiii onces v estellins.

119. Un gobelet d'or [1] couvert, semé d'esmaulz faiz en maniere de treffle, dont es aucuns a trois esmeraudes et une perle ou millieu, en d'autres a trois rubis d'Alixandres et une perle ou millieu, et en des autres esmaulz a trois perles et une esmeraude ou millieu; et aussi en y a il d'aucuns où il a ou millieu des perles un rubi d'Alixandre; et es esmaulz, où il n'a que une pierre, a trois fueilles azurées. Et sont les fueilles desdictes treffles, sur quoy est assise ladicte pierrerie, esmailliées; c'est assavoir les unes de rouge cler et les autres de vert. Ouquel gobelet a xxi esmail, et en est le souaige du pié feru à croisettes; et le couvercle est garni tout autour d'une orbevoie à jour. Et sur le couvercle a un fretel à fueillaiges d'aubespine, où sont vi perles; et dessus le fretel a un saphir sur le lonc, assis sur un assez haut esmail azuré en quoy sont trois oizellés. Dedens lequel couvercle a un esmail de plitre de plusieurs couleurs, assez haut assis. Et ou fons dudit gobellet a un grant esmail de plitre de plusieurs couleurs à un compas entrelacié de blanc et de vermeil besanté, c'est assavoir sur le blanc de petis besans vermeilz, et sur le vermeil de besans blans; dedens lequel compas a quatre oiseaulx jaunes, et ou millieu a une lozenge vermeille à iiii besans blancs, et y a plusieurs fueilles blanches et vermeilles. Et poise ii mars vi onces x esterlins et demi.

---

1. Il semble que cet article ait été ajouté après coup.

### GOBELÈS D'OR COUVERS ESMAILLIÉS.

120. Un gobelet d'or couvert large dessus, autour duquel sur le pié a comme arches en maniere de fenestrages rons esmailliés de l'ordre de la Crois, et dessus a VI rons oteaus de nos armes et entre yceuls à L esmaillées, et autour, dessus lesdis oteaus, a une endenteure d'esmail azuré. Et ou fons a un esmail ront de nos armes, et sur le couvercle a VI esmaus rons de nos armes et L entre deux. Et le fretel est de une fleur de lis double croisée, et dedens a un esmail ront de l'ordre de la Crois. Et poise en tout II mars VII onces XVI deniers.

121. Un gobelet d'or couvert, court et grosset, du tour d'une poire, qui par le corps est ouvré tout autour d'une rose à trois fueillages, dont ceuls du milieu sont hachiées à vingnetes et à rosiers; et ceuls d'embas et d'en haut sont esmailliés d'esmaus de plitre et ceulz d'aval et d'amont sont hachiés de la devise dessus desclairiée. Et ou fons a un petit esmail de plitre ront. Et le fretel est esmaillié de plitre par le bas à un pommel dessus, et le haut est de VI fueilles enlevées à jour, et dessous lesquelles a trois perles atachiées à potences. Et sur le bout a un saphir pale et grasset. Et poise en tout IIII mars une once XVIII esterlins.

122. Un petit gobelet d'or couvert, court et grosset, esmaillié dehors comme à losenges de un laceys vert, et le champ en est d'asur à lis en orbeur, et en chascun laceys entier à trois fleur de lis; et est le pié garni de pluiseurs souages, dont l'un est greneté et le bort dudit gobelet est tout plain. Et ou fons a un esmail vert roont, d'un bocage, ouquel a trois rengiers. Et ou fons du couvercle dudit gobelet a, en un esmail d'asur nué en orbeur embouti, garni autour de grains, une teste de saint qui a une crois sur le front; ledit couvercle est par les bors creus par dehors et garni sur le haut de souages, et le plat en est esmaillié de la devise dudit gobelet. Et le fretel est tout plain, d'or, à VI costes, façonné sur le haut comme d'un bouton, esmaillié de nos armes. Et poise II mars III onces XV estellins.

123. Un gobelet d'or couvert, porté d'un large souaige fait ou

milieu d'une orbevoie à jour très finement et proprement esmaillié tout par dehors d'un terraige ou pré vert, de où naissent petis arbrisseaux de diverses manieres, et connins de plusieurs couleurs et contenances parmi; et d'iceulx partent plus grans arbres, tenans par le lonc l'esmail du gobelet. Entre lesquelz a dains de diverses contenances, gisans, paissans, estans et d'autres manieres, fais sur le vif. Et à la sommette des haus arbres, entre yceulx est esmaillié d'azur par maniere de ciel. Et ou fons dedenz du gobelet a entour un souaige greneté et ou millieu un grant esmail roont, ouquel a comme un pré vert garni d'arbres et un siege couvert comme d'un drap violet, sur lequel nous sommes assis en robe bleue large et le chaperon de violet, et la duchesse emprès nous, vestue d'un surcot court bleu, attournée à cornes, et a un cercle sur la teste; et Loys, nostre filz, estant, vestu d'un gris ouvré, acousté entre nous deulz sur un de nos genoilz. Et y est Pierre à genoulz, vestu d'une houpellande longue de lavende, qui a une toaille blanche au col et tient un drageoir d'espices, sur lequel nous avons une main. Et le couvercle dudit gobelet est garni d'un double souage entour, à orbevoies à jour, ainsi de terrasse comme devant est dit, à grans touches d'arbres et deins parmi, de diverses contenances, dont il y en a un qui boit en une fontainne. Et est à la sommette des haus arbres entre iceulx esmaillé d'azur par maniere de ciel. Du pié du fretel part une pommette à bossettes dont naist un lis esmaillié de blanc sur le vif, et du millieu de la graine part une broche, où il a un saphir sur le roont plat percié. Ou milieu du couvercle a un esmail vert à un escuçon de nos armes. Et poise en tout iiij mars iij onces et demi esterlin.

### GOBELÈS D'OR COUVERS SEMEZ D'ESMAUX.

124. Un gobelet d'or couvert ront assés gros et court, dont le pié est garni par le bas à plains fenestrages à jour et est par le corps cizellé par dehors; et y a IIII esmaux de plitre et ou fons un semblable. Et le couvercle est brodé de fueillages plains à jour, et est cizellé dessus et y a quatre esmaus pareux de ceuls du gobelet; et sur le haut, dessous le fretel, est esmaillié de

semblable esmail; et ou fretel a IIII perles en pendant et dessous un balay. Et ou fons dudit couvercle a un esmail de plitre et ou milieu un escu à trois fleurs de lis. Et poise en tout III mars une once VI deniers.

### GOBELÈS D'OR COUVERS CIZELLÉS.

125. Un gobelet d'or fait en maniere d'une jarbe de blé, dont les tuyaus sont creus, et se siet sur yceulx et le lien est cordelé, et dessus sont les espis cizellez ; et ou fons a un ront esmail de rouge cler, ouquel a un cigne navré en la poitrine et est sur eaue, de laquelle partent trois fleurs de lis et autres fueilles et rainseaux vers. Et le couvercle est cizellé à espis, garni autour d'un entrelaceis, et le fretel est comme de xij fleurs de grenatiers esmailliez d'asur; et dessus une autre fleur pareille a une perle. Et ou fons du couvercle a un esmail ront des armes de beau frere de Bourgongne. Et poise en tout iij mars v onces xviij deniers.

### GOBELÈS D'OR COUVERS HACHEZ.

126. Un gobelet[1] d'or seant sur un pié ront haché à lettres de Sarrasins, et entre le gobelet et le pié a une pommete ronde toute plaine. Et audessus yst un lis, qui comprent tout le gobelet; et chascune fueille est cizellée aus lettres dessusdictes. Et ou fons a un esmail de rouge cler, où il a III lis et III lettres sarrasines, et est le champ dudit esmail eschiqueté de ladicte couleur; et est le couvercle de celle devise. Et entre la pommete de chascun lis a II grosses perles à molinet, et y a XX perles. Et sur le fretel a un gros saphir assis entre II autres saphirs et II bien grosses perles. Et dedens ledit couvercle a un petit esmail de la devise de cellui du fons du gobelet. Et poise en tout IIII mars IIII onces XII deniers.

127. Un gobelet d'or couvert, grosset, dont le pié est garni de fenestrages à jour et d'autres souages. Et le gobelet est haché par dehors à II rosiers, qui comprennent tout le tour. Et ou fons

---

1. C'est le nº 256 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

a un grant esmail de nos armes; et sur la brodeure a denteures d'or enlevées et à tour est haché d'une ceinte de lettres là où a escript III fois : « *Prenez en gré* ». Et le couvercle est couronné de fenestrages à jour, et hachié dessuz à couronnes et à branches de roziers. Et sur le fretel qui est de III roses a un bouton esmaillié d'asur. Et ou fons du couvercle a un esmail de la devise du gobelet, sans hacheure. Et poise en tout II mars VI onces.

128. Un gobelet haut en façon de godet, fait par dehors, sur le pié, le corps et le couvercle à roses emboutées, dont les fueilles sont hachées à rozes, lettres moresques et autres ouvrages; et autour du pié a une orbevoie à jour. Et ou fons a en un esmail une rose de rouge cler. Et le couvercle est couronné d'une orbevoie à jour et le fretel aussi, ouquel a une terrace vert semée de marguerites ; et sur ycelle a une aigle tout droit et dedens ledit couvercle a un esmail de la devise du gobelet. Et poise en tout III mars une once.

129. Un gobelet d'or couvert et embouté sur le tour et façon de roze, dont le pié est garni d'une orbevoie de courbettes à jour, et sur les embouteures du corps qui sont XII, hachiées et faictes sur le lonc, les VI basses agües dessus et les VI hautes agües dessouz et respondans entre deux de celles d'embas, sont les XII apostres entre lesquels a pluiseurs fueillages. Et ou fons dudit gobelet a un esmail roont garni autour de souaiges; lequel esmail est d'asur nué en orbeur, et en icellui est Nostre Dame droite, les bras croisiés, que VI angles partant de ladicte nue tiennent. Et le couvercle est de tour de roze, couronné autour d'un haut souaige enlevé à une orbevoie de courbetes à jour; et sur le comble est ledit couvercle embouté et hachié à VI angles jouans de divers instrumens. Et le bas du fretel est d'un pommel a VI boutons d'or roons, duquel partent VII tiges dont les VI se reploient sur le dehors et celle du millieu est droite, sur laquelle et sur trois des autres sieent quatre boutons de roses clos esmailliés de rouge cler, et ou bout des autres trois a trois fleuretes d'or, chascune de quatre fueilles, entre lesquelles a trois perles plates assés grossetes; et dedens ledit couvercle a un esmail roont, ouquel est Nostre Seigneur couronné, à grant barbe et cheveux, vestu d'un mantel vert et acosté de deux

cherubins, lequel tient le monde en sa main senestre. Et poise en tout IIII mars une once XIII estellins.

130. Un petit gobelet d'or couvert, gros et court, assis sur un pié saillant par lequel il se tient, et est garni autour de pluiseurs souaiges et d'un greneté dessus, et par le milieu dehors est ledit gobelet ceint tout autour d'une ceinte hachiée aus armes de la duchesse. Et le couvercle a ses bors avanciés et retournez sur le bas pour mieuls seoir et tenir sur le gobelet, et autour du comble a une ceinte hachiée ausdictes armes. Et le fretel est assés haut, de trois fueilles à jour qui se assemblent à un boutonnet d'or à troiz quarrés et partent d'un pommel de façon d'une sonnette. Et ou fons dudit couvercle a un petit roont esmail aus armes de la duchesse. Et poise en tout II mars II estellins et demi.

131. Un gobelet d'or couvert, sur tour de godet d'Alemaingne, dont le pié est assez haut, garni sur le bas tout autour d'une orbevoie de courbettes à jour; et dessous a pluisieurs souaiges, et dessus aucuns tous plains. Et le haut d'icelli pié, qui va en montant, est embouti sur le dehors comme à XII fueillaiges de rose, VI dessous tous plains et assez grans et VI dessus petis, haichiez chascun à deux fueilles entrelaciées. Le corps dudit gobelet est tourné sur le roont, assez grosset, embouti sur le dehors à XVIII fueillages de rose, dont les VI haut et les VI bas sont plains et les VI du milieu haichiez chascun à quatre fueilles, dont les tiges sont toutes entrelaciées. Et ou fons a un roont esmail à bosse, ouquel est un roy assis sur un siege, qui fiert d'un martel à trois clochettes qui pendent près de lui. Et le couvercle est garni autour d'un couronnement, ouquel a une orbevoie de courbettes à jour; et sur son comble est embouti par dehors de la devise du pié, fors que les fueillaiges bas sont haichiez et les haus plains assez longués. Et sur le bout a un fretel d'une verge partant d'un pommel, sur le bout de laquelle a un bouton de rose longuet et agu, esmaillié de rouge cler et garni de ses fueillettes tout autour qui sont d'or; et sur le bout dudit bouton est rivée une perle assez plate, de bonne pel et blanche et de clere eaue, qui puet peser environ II caras et demi; et autour de ladicte verge sont IIII petites vergettes reploiées sur le dehors vers le haut et font comme tiges de IIII fueillaiges,

chascun de quatre fueilles longues et extendues comme en croix ; dedens chascune desquelles est rivée une perle sur le plat, qui sont toutes assez blanches, mais les deux un pou coquües, et pueent chascune peser l'une parmi l'autre environ II caras. Et ou fons dudit couvercle a un petit esmail roont d'azur, ouquel est une teste de saint, comme de saint Jehan l'Evangeliste à tout ses espaules. Et poise en tout II mars VII onces.

### GOBELÈS D'OR COUVERS PLAINS À ESMAUX OU FONS.

132. Un gobelet d'or à couvercle fait en maniere de roc, garni par le pié et le ventre et par le bort et le haut du couvercle d'orbevoies à jour. Et le fretel est de VI fueilles à jour, montans et avalans. Et sur une couronne en haut a un boutonnet esmaillié, sur lequel sont les armes Pierre d'Avoir; et dedens, en un ront esmail d'azur et de blanc fait en maniere de rose, sont lesdictes armes. Et poise en tout III mars une once XXI denier.

133. Un gobelet d'or à couvercle, garni par le pié de pluseurs souages, dont l'un est greneté ; et ou fons a branches esmaillées et un oyseau ou milieu. Et le couvercle est couronné d'oteaus à jour, et dedens a un esmail de la devise de cellui du gobelet. Et le fretel est à trois costes. Et poise II mars II onces III deniers.

### GOBELÈS D'OR COUVERS PLAINS SANS ESMAUX.

134. Un gobelet d'or couvert tout plain, à un grant souage pardessous, ou milieu duquel souage a un guerfil ront, et audessus dudit souage a un autre souage fait d'orbevoies perciées à jour ; et le bort du couvercle est garni d'un autel souage à orbevoies perciez à jour ; et dessus ycellui a un espy de trois fueilles de chesne bien nervées, entre lesquelles a un saphir assés lonc, percié, lequel espy est assis sur une pommete à VI quarrés sur le ront, vuidées ; et ou fons dudit couvercle a un esmail de nos armes, et ou fons dudit gobelet n'en a point. Et poise III mars une once III deniers.

135. Un gobelet d'or petit, en façon des godez d'Alemaigne, garni par le pié et par le haut du couvercle d'une orbevoie à jour ; et est l'anse courte faicte aus costez à fenestrages à jour et esmaillié dessus et dessous. Et sur le couvercle à un esmail ront, escript autour de lettres dorées sur l'esmail vermeil, et ou milieu a une femme qui tient deux escus. Et poise en tout VII onces II deniers [1].

GOBELÈS D'OR DE PILLE D'AIGUIERE, COUVERS ET DESCOUVERS.

136. Un gobelet d'or gros et ront, et est à couvercle, haché à lettres de Damas ; et entre les lettres a quatre rouelles, dont les deux sont hachées aux armes de Estampes, et es autres deux a en chascune une arbre et une ermine qui est atachée à une chayenne. Et sur le couvercle a un saphir sur lequel a une petite perle ronde. Et ou fons du gobelet par dehors a un petit escuçon sans esmail aus armes d'Estampes. Et poise en tout I marc II onces XII deniers.

137. Un autre petit gobelet qui n'a point de couvercle et entre dedens le gobelet devant escript, et n'a que une lieure de la devise d'icelui gobelet parmi le ventre. Et ou fons par dehors a un petit escuçon des armes d'Estampes. Et poise V onces XVIII deniers.

138-143. Six gobelez d'or [2] d'un grant et d'une façon, sains par le milieu de noz armes, entrans en une aiguiere [3]. Et poisent en tout XI mars III onces XVIII deniers.

144. Un gobelet d'or [4] de plaine euvre sans souage et sans couvercle, et est grosset et larget. Et dehors par le milieu est ceint d'une ceinture, où sont les armes de Pierre d'Avoir et de lis par quartiers. Et poise II mars III onces IX deniers.

145-149. Six gobelez d'or petis qui font une pile, et sont gros et cours et tous plains, sinon que chascun d'iceuls est ceint par

---

1. Cette description est suivie de la répétition de celle du gobelet inventorié ici sous le nº 134.

2. C'est le nº 206 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. L'aiguière est décrite ci-dessous sous le nº 216.

4. C'est le nº 217 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

dehors sur le milieu tout autour d'une estroite ceinte hachée aus armes de la duchesse. Et poisent ensemble vi mars. — Un petit couvercle d'or qui sert à chascun desdis gobelés, dont les bors se avancent et sont retournez sur le bas pour seoir et tenir mieus sur le gobelet. Et le comble en est assez haut ; et sur le millieu a un fretel de quatre fueilles comme d'espine toutes droites et enlevées, qui partent d'un pommel de façon d'une sonnette ; et entre lesdictes fueilles a un saphir assés petit qui est bien cras et pale. Et ou fons dudit couvercle a un petit haut esmail ront des armes de la duchesse. Et poise iiii onces v estellins.

### GOBELÈS DE CRISTAL GARNIS D'OR, COUVERS ET DESCOUVERS.

151. Un gobelet de cristal en façon de godet, garni d'or, et est quarré à douze quarrés. Et le pié est d'or à un souage d'oteaus à jour, et dessus est esmaillié de noz armes en losenges et demies losenges, et le bort est tout plain. Et ou fons par dehors a un ront esmail de nos armes et autour dessous est esmaillié d'asur. Et le couvercle est garni d'or à oteaus à jour ; et le fretel est d'or, et sur le haut a vi fueilles et un bouton dedens quarré et est esmaillié de nos armes ; et ou fons dudit couvercle a un petit ront esmail de nos armes. Et poise en tout ii mars v onces vi deniers.

152. Un gobelet de cristal[1] garni d'or, ront, à deux anses et est le pié d'or à souages et orbevoies à jour et fueilles dessous à oteaus tous à jour. Et poise i marc vii onces.

### POS D'OR GARNIS DE PIERRERIE ET DE PERLES.

153. Un pot d'or petit, ront, garni par le pié, la gueule et le couvercle de souages grenetez à croisettes. Et est ledit pot par le pié, le corps et le couvercle semé de xli fueilles de treffle enlevées, esquelles a en chatons petites esmeraudes et autres pierres, et par le milieu en chascune une petite perle ; mais

1. C'est le n° 201 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

pluseurs des pierres et perles en sont cheues, et la charniere du couvercle est de II fueilles renversées. Et le fretel siet sur un esmail ront des armes de la royne de Boulongne, et est de fueilles montans et avalans ; et y a III perles et sur le haut un gros saphir. Et ou fons du couvercle a un esmail ront des armes de ladicte royne. Et poise VI mars.

## POS D'OR ESMAILLIÉS.

154. Un petit pot d'or tout esmaillié d'esmaux de plitre, lequel est assez gros et court ; et autour du pié a sur ses bors aucuns souaiges plains et II grenetez, et ou fons dudit pié est un roont esmail de plitre bien ouvré et finement, et entre les autres ouvraiges y a un compas vermeil à VI pointes. Ledit pot, tant sur le pié comme par tout le corps et sur son couvercle, est semé d'esmaux petis et dont les uns sont mendres que les autres, tous de plitre, en fourme de lozenges vuidées et pointues. Et entre yceulx esmaux est ledit pot tout ouvré à fueilles d'or de compas longuettes et agües aus bous, lesquelles sont embouties et costées sur le milieu tout au lonc et se assemblent IIII et IIII entre les esmaux, et se entretiennent toutes. Et l'anse dudit pot est assez grossette, esmailliée de plitre sur ses costés et sur le plat dehors, qui est garni au lonc d'une part et d'autre de souaiges roons, est esmailliée ladicte anse par endenteures de vermeil et de bleu à diverses bestes espargniés d'or ; et le dedens de ladicte anse est garni sur le milieu au lonc d'un haut souaige roont ; et dessoubz le bout de l'anse bas, sont rivées entre III fueilles de chesne II petites perles. La gueule dudit pot est garnie autour d'un souaige feru à croisettes, et le couvercle d'un greneté. Le martelet est d'une haute potence garnie de souaiges, aux costez de laquelle sont boutées et rivées deux perles d'Escoce assez grosses. Et le fretel est d'une branche à plusieurs fueilles de chesne toutes enlevées, entre lesquelles sont rivées VI petites perles deux et deux. Et ou fons dudit couvercle est un haut esmail de plitre à VI costes ; et est ledit pot tout doublé. Et poise en tout VI mars XV esterlins.

### POS D'OR SEMEZ D'ESMAULZ.

155. Un pot d'or à VIII quarres, dont le pié est garni d'un souage greneté et d'un esmail à rozettes, et sur ycelui a VIII esmaulz de plitre comme quarrez, garnis autour de souages grenetez ; et sur le haut du pié, auprès du ventre dudit pot, a une ceinteure grenetée par le milieu par le bas du ventre à VIII esmaulx d'azur à branches et rozes, qui sont plus lons que larges et garnis autour de souages grenetez ; et sur le milieu dudit ventre a VIII grans esmaulx de plitre comme quarrez, garnis autour de souages grenetez ; et dessus a VIII autres esmaulx, dont il en y a VII en chascun desquels a II bestes, qui tiennent un escu d'or à II nues d'azur et le VII^e est de nos armes, et sont garnis autour de souages grenetez. Et autour du col dudit pot a VIII esmaulx quarrez de plitre, garnis autour de souages grenetez. Et l'anse est plate dessus, esmailliée de IIII esmauls azurez lons, garnis autour de souages grenetez. Et autour de la gueule dudit pot a un souage greneté ; et le martelet est de II glaons. Et autour du couvercle, dessus le bort, a VIII esmaulz, en chascun desquels a II fueilles et escu de la devise de ceuls dessus escrips, et autour sont lesdis esmaus garnis de souages grenetez, et le haut dudit couvercle est plat, tout esmaillié d'esmail de plitre, et le fretel est par le bas esmaillié à rosetes ; et sur le haut, entre IIII fueilles estendues, a une grosse perle coqüe comme fourchiée dessus. Et dedens ledit couvercle a un ront esmail de plitre enlevé, garni autour d'un souage greneté. Et poise VIII mars VI onces.

156. Un autre pot d'or à VIII quarres, dont le pié est garni autour d'une orbevoie à jour, et sur le plat a VIII esmaux en maniere de treffle à fueilles et à une roze ou milieu. Et autour du ventre dudit pot a VIII grans esmauls de plitre, plus lons que larges et garnis autour de souages grenetez ; et dessus a VIII esmaux en maniere de treffle, en III desquels a trois escus de noz armes ; et es cinq escus d'or a II nues d'asur. Et autour dudit col du pot a VIII esmaux quarrez de plitre, garnis autour de souages grenetez. Et sur le plat de l'anse a cinq esmaux à fueilles

et à rozes garnis tout autour de souages grenetez. Et le martelet est de II glans. Et sur le bort du couvercle a VIII esmaux longuez à rozetes, garnis de souages grenetez autour ; et sur le plat du couvercle a un esmail de plitre en maniere d'une estoile à VIII rais. Et sur le fretel, entre III fueilles, a un saphir blanchet; et dedens ledit couvercle a un petit esmail de plitre ront. Et poise VIII mars V onces.

157. Un pot d'or ront, dont le pié est garni par le bas d'une orbevoie de oteaus à jour ; et sur le plat a VI esmauls de plitre vers semez de fleuretes. Et dessus, au bas du ventre du pot, a une ceinte d'esmaux à rozetes, garnis de souages grenetez. Et dessus le ventre du pot a autres VI esmaux de plitre de ladicte devise, mais ilz sont plus grans. Et dessus a une ceinte esmailliée à branches et à rozetes, garnie autour d'un souage greneté. Et par le col dudit pot a aussi VI autres esmaus autour, de la façon de ceulz du pié. Et la gueule est garnie d'un souage greneté et d'une ceinte esmailliée à rozetes ; et l'anse est esmailliée sur le dehors à branches et à rozettes garnies autour de souages grenetez. Et la charniere du couvercle est de deux glaons ; et sur le plat du couvercle a VI petis esmaux de la devise des autres. Et le fretel est de trois fueilles esparses, et dessus a un bouton et ou fons du couvercle a un ront esmail de plitre. Et poise en tout VII mars IIII onces VI deniers.

158. Un pot d'or quarré assez grant et de beau tour, semé d'esmaux garnis autour de perles, dont le pié est à VIII quarrés, garni tout autour de ses bors d'un souaige greneté ; et sur son plat sont assis VIII petis esmaux roons de plitre assez haus, garnis chascun autour de III petites perles rivées sur pieces en maniere de treffle, sur le milieu desquelles sont les esmaus assis ; et le haut dudit pié, à l'endroit du fons du pot, est loyé d'un souaige greneté tout autour. Sur le ventre dudit pot, lequel est assez gros et bas, sont assis VIII rons esmaux de plitre assez haus, garnis autour chascun de VIII perles petites rivéez sur une piece tournée en maniere de compas à VIII demis roons, qui soustient l'esmail ; et sur le haut du ventre d'icelli pot sont assis autour VIII escus des armes du pape Boniface, qui sont d'or à une double bende d'azur ondée. Et autour du col dudit pot qui est assez lonc, sont assis sur le milieu VIII esmaux de plitre en

lozenge, garnis autour chascun de IIII petites perles rivées sur pieces de tour de compas à quatre demis roons qui portent les esmaux. La gueule et le couvercle dudit pot sont sur le tour du pié garnis autour chascun d'un souaige greneté. Et l'anse est assez grossette, roonde dedens et plate dehors, garnie sur les costes du plat de deux haus souaiges trenchans ; et sur le plat de ladicte anse sont semez v petis esmaulx de plitre en lozenge assez hautellez. Et le martelet est de deux glaons petis et roons. Et sur le couvercle sont semez VIII esmaux de plitre de la devise et garnis de perles autour comme ceulx de dessus le pié ; et d'antour d'aucuns des esmaux dessus devisez a cheu des perles. Et ou fons dudit couvercle est un haut esmail roont de plitre. Et le fretel qui est sur un pommel est de IIII fueilles enlevées, dedens lesquelles a IIII petis boutons roons, et sur le milieu un haut bouton plus gros, en fourme de poire. Et poise VII mars III onces XI esterlins.

159. Un autre pot d'or tout pareil de façon, de devise et de garnison au dessus escript derrenier, fors tant que il est plus court et plus grosset et que le pié est garni autour d'une orbevoie d'osteaux à jour ; et la loyeure du haut du pié, dessous le ventre du pot, est d'un souaige plain. Et les escus qui sont sur le haut du ventre sont d'or à III barres de gueules. Et poise VII mars II esterlins et demi.

160. Un autre pot d'or semblabe de tour, de façon et de devise au dessus derrenier escript, fors tant que tous les esmaux sont roons et plus grans ; et n'y a nulles perles autour ne pieces environ ; et la loyeure du haut du pié auprès du fons du pot est d'un souaige haut greneté. Et les escus du haut du ventre sont des armes du pape Boniface, c'est assavoir d'or à une double bende d'azur ondée. Et le plat de l'anse est semé et couvert de IIII esmaux d'azur à IIII serpens espargniés d'or, dont les III ont leurs queues fueillettés et y a roses, et l'autre geste de sa gueule une branche de la devise desdictes queues ; et sont yceulx esmaux garnis tout autour de souaiges grenetés. Et poise VII mars XVI esterlins.

161. Un lonc pot d'or de grant ouvraige et d'estrange façon, semé d'esmaus, dont le pié est à VIII quarrés, garni autour de ses bors de III souaiges grenetez et d'une orbevoie d'osteaux à jour :

et sur chascune pointe desdictes quarrés descent une fueille de chesne enlevée qui se joint au siege dudit pié. Et sur ledit pié sont semez VIII esmaux de plitre hautellés, qui sont sur tour de compas comme croisiez chascun à IIII fueillaiges ; et ou fons d'iceli pié est assis un haut esmail de plitre tourné à compas en maniere de rose; et sur l'enarcheure d'entre le pié et le ventre du pot est une ceincte d'un gros souaige à III costez, sur les pointes duquel a fueillettes de chesne ; et autour sont sur ledit souaige enchastonnez VIII pierres de voirre vermeil en façon de dyamans. Le fons dudit pot par dehors est loyé autour de deux souaiges à fueilles de chesne. Et sur les VIII pointes des quarrés sont, en montant, VIII serpentelles enlevées, et au bous de leurs queues, qui sont fueillettées, sont rivées en chascune II petites perles. Autour du ventre dudit pot, qui est bien bas, sont semez VIII grans esmaux de plitre quarrés sur le longuet, garnis tout autour de souaiges ferus à rosettes, et sur les cantons des esmaus a fueilles de chesne enlevées. Sur le haut dudit ventre a II ceinctes de deux souaiges et serpentelles descendans, qui ont perles rivées à leurs queues, tout de la devise du dessous dudit ventre; et plus haut, dessus un souaige greneté, a une haute ceincte, qui environne le bas du col dudit pot, toute esmaillié de plitre ; et sur ledit col, qui est bien lonc, sont semez XVI esmaux de plitre, VIII bas et VIII haut, qui sont de la devise de ceulx du pié ; et le milieu dudit col est ceinct d'un bien gros et haut souaige costé, sur lequel a fueillettes de chesne et VIII petis esmaux de plitre, en fourme de petis compas de IIII tours; et est ledit souaige garni autour, dessous et dessus, de deux souaiges grenetez. La gueule dudit pot est garnie autour de II souaiges : l'un feru à rosettes et l'autre comme à creneaux. Et l'ance est toute droite, reploiée sur le haut comme une potence, et est roonde, et plainne dedens et plate dehors, et esmailliée de plitre au lonc et garnie sur les bors de deux souaiges grenetez ; et sur l'esmail de ladicte anse sont assis III grenas roons en III chaastons; et le bas de ladicte anse est entre plusieurs fueilles de chesne. Le couvercle dudit pot est garni autour d'une orbevoie tout de la devise de celle du pié, fors que elle n'est pas à jour. Et y a sur les costés fueilles pendans. Et le martelet est d'un esmail de plitre tourné en maniere

de compas à IIII demis roons. Et sur le haut du couvercle sont semez VIII esmaux de plitre de la devise de ceulx du pié, et ou fons a un esmail de plitre à tour de compas sur fourme de rose. Et le fretel est de..... Et poise VII mars XII esterlins et demi.

162. Un pot d'or assez gros et court, semé d'esmaux, lequel est à VIII quarres ; et le pié est garni autour d'un souaige greneté et loyé dessus, auprès du fons du pot, d'un autre pareil souaige. Et sur le ventre dudit pot, qui est assez bas, sont semez autour VIII esmaux de plitre, qui sont sur tour de compas à IIII pointes ; et en IIII d'iceulx sont en escus les armes de France esmailliées, et es autres quatre les armes de Navarre ; et sur le haut dudit ventre a un rabat ceint tout autour d'un souaige greneté. Et autour du col dudit pot sont semez XVI esmaulz de plitre, VIII bas et VIII haut, qui sont sur tour de compas à IIII pointes ; et le milieu dudit col est loyé autour d'un gros et haut souaige de pieces garnies dessus de..... saphirs du Puy enchastonnez et de..... perles d'Escoce assez grosses rivées sur leurs faces ; et l'une desdictes pieces y faut, et..... saphirs et..... perles ; et dessus et dessous est ledit souaige garni autour de deux souaiges grenetés. Et la gueule et le couvercle dudit pot sont garnis autour de deux souaiges grenetez. Et l'anse qui part d'entre III fueilles est de III demis roons et de III souaiges grenetez encavez entre deux. Et le martelet est de deux glaons assez agus. Et sur le couvercle sont semez VIII esmaux de plitre, tous de la devise de ceulx du col. Et le fretel est d'un boutonnet agu assis entre VI fueilles de treffle partans d'un pommel acostez. Et poise VI mars XII esterlins et demi.

163. Un pot d'or de bien ancienne façon, lequel est quarré, assez menu et semé d'esmaux, dont le pié est assez haut et large, à VIII quarres, garni sur son siege d'un souaige greneté et autour d'une grant orbevoie de doubles osteaux et de compas ou milieu tout à jour ; et sur ledit pié a VIII esmaux de plitre qui sont en fourme de compas à quatre demis roons, et sur le haut est ledit pié loyé auprès du fons du ventre du pot d'un souaige greneté. Et sur le ventre dudit pot sont semez autour VIII esmaux de plitre de la devise de ceulz du pié, fors que ils sont plus grans. Et sur le col, qui est bien lonc, en sont aussi semez autour VIII autres pareulz de devise ; mais ils sont les mendres

de tous. Et la gueule et le couvercle dudit pot sont garnis autour de deux souaiges grenetez. Et l'ance est roonde dedens et plate dessus, et encavée comme à un souaige, ou milieu feru à croisettes assez grandes et embouties. Et le martelet est d'un fueillaige plat assés haut et droit, arresté au couvercle à un archet d'un petit osteau en maniere de treffle pointue à jour ; et sur ledit couvercle, qui est bien haut, est un haut esmail de plitre tout roont, ouquel a fueilles d'espine et de treffle de diverses couleurs. Et poise v mars I esterlin.

164. Un assez grant pot d'or quarré dont le pié, qui est à VIII quarres, est garni autour d'une orbevoie d'osteaux à jour. Et entre le pié et le fons du pot est une ceincte d'un souaige greneté. Et la gueule d'iceli pot est garnie autour d'un souaige feru à croisettes. Et l'anse est roonde et plainne dedens et plate dehors, semée dessus de VIII esmaux de plitre qui sont garnis tout autour de souaiges grenetez. Et le martelet est de fueilles de chesne couchiées et de deux escorces de glaons, dedens lesquelles se rivent II grosses perles longuettes d'Escoce. Et sur le couvercle est un haut esmail, garni autour d'un souaige greneté, lequel esmail est à VIII quarres ; et dedens a un escu des armes de France et d'Engleterre escartelées. Et poise VI mars II onces IIII esterlins.

165. Un autre pot d'or quarré, tout pareil de façon, de grandeur et de devise, sanz aucune difference au dessus derrenier escript. Et poise VI mars une once x esterlins.

## POS D'OR HACHÉS.

## POS D'OR PLAINS.

166. Un grant pot d'or[1] ront et de nouvelle façon, dont le pié est garni de souages grenetez de quatre grains, et entour les bors de la gueule du couvercle a semblables souages. Et dedens le couvercle a un esmail ront de nos armes ; et sur le couvercle par

1. C'est le nº 189 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

dehors a un fretel, ou milieu duquel a un bouton en maniere de frezete. Et audessus [du]dit bouton a un fueillage de chesne à fueilles montans, les autres avalans et dessus a un.....[1]; et est l'anse de derriere toute plaine. Et le martelet est de deux fueilles agües aus deus bous. Et poise en tout XI mars VI onces.

167. Un autre pot d'or pareil[2] sans aucune difference audessus escript et de celle façon et devise. Et poise XI mars VI onces.

168. Un autre pot d'or pareil, sans aucune difference et de celle mesmes devise et façon, qui poise XI mars IIII onces XII deniers.

169. Un autre pot d'or pareil et de la façon et devise des devantdis, sans difference, qui poise XI mars IIII onces.

170. Un autre pot d'or pareil[3] et de ladicte devise et façon sans difference, qui poise XI mars IIII onces.

171. Un autre pot d'or[4] de semblable devise et façon, et pareil sans difference des devantdis, qui poise XI mars II onces XVIII deniers.

172. Un grant pot d'or de beau tour, garni par le pié, la gueule et le couvercle d'un souage greneté et d'autres autres. Et l'anse en est toute plaine, et le martelet est de deux fueilles renversées. Et ou fons du couvercle a un haut esmail ront de noz armes, garni autour par le bas d'un souage greneté de grains à cinq. Et le fretel est haut d'un bouton ront assé gros, assis entre pluseurs fueilles droites et renversées, qui sont seur un pommel fait à lozenges. Et poise IX mars III onces.

173. Un autre pot d'or tout pareil, sans difference au dessus escript, qui poise IX mars III onces VI deniers.

174. Un autre pot d'or, dont le pié par dessous est garni d'un double souaige greneté assés larget hautelet, et a le ventre bien grosset sur le roont, le col assez longuet, garni le bort d'entour d'un double souaige greneté. Et est l'ance dudit pot ronde dedens et plate dehors, de plaine façon. Le martelet dessus est comme de deux fueilles repliées et pointues au bout. Et est entour le bort garni de souaiges comme la gueule du pot. Et ou

1. Le même mot manque dans le texte qu'a publié M. de Laborde.

2. C'est le nº 195 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. C'est ou ce numéro ou le précédent qui doit être identifié avec le nº 191 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

4. C'est le nº 193 de l'Inventaire de M. de Laborde.

milieu du couvercle a un escuçon des armes de la duchesse, hachié sans esmail. Et poise vi mars xvii esterlins.

175. Un autre pot d'or tout pareil, sans difference au dessus escript, qui poise v mars vii onces xvii esterlins.

176. Un autre pot d'or tout pareil, sans difference aux deux dessus derrenier escrips, qui poise v mars vi onces xv esterlins.

### POS DE CRISTAL GARNIS D'OR.

177. Un pot de cristal quarré à douze quarres, dont le pié est d'or à un souage grenetè, et dessus un pareil, et au haut de fleurs de lis et de petis demis compas; et l'anse est grosse et quarrée, Et par dehors est ledit pot paint à losenges, esquelles a fueillages d'or; et le bort est garni d'or et celui du couvercle pareillement; et ledit couvercle est paint à fueillages d'or dedens et dehors. Et le martelet est de deux fueilles d'or. Et le fretel est d'or à fueillages dessous, esquels a trois perles, et sur le haut a un saphir. Et poise tout, or et cristal, vii mars iii onces xii deniers.

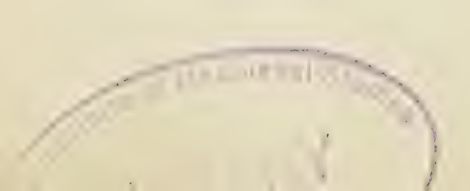
178. Un autre pot de cristal plus petit, pareil de façon au dessus escript, fors que le col n'est point paint et le couvercle est paint dedens et dehors à demis oteaus bien grans et à petis compas. Et le saphir du fretel n'est pas si grant comme celui de l'autre pot. Et poise, or et cristal, v mars vii onces xviii deniers.

### POS D'OR À AUMOSNE [1].

### AYGUIERES D'OR GARNIES DE PIERRERIE.

179. Une tres belle aiguiere d'or, que soustiennent quatre cignes, assise sur bas entablemens. Et est le corps de ladicte aiguiere cizellé par dehors; et est loiée par le pié d'une couronne et par le ventre d'une autre cizellée à lettres et à fueilles, et sont lesdictes couronnes enlevées assises comme sur souages et sont

1. Sous le nº 199 l'Inventaire publié par M. de Laborde décrit « un pot d'or pour aumosne » pesant 12 marcs 3 onces 21 deniers.



garnies de pierrerie, c'est assavoir de XII petis dyamans assis diversement, de VI petis balais, de VI petis saphirs et de LXVI perles assises en diverses manieres. L'anse de ladicte aiguiere est d'un lyon couronné d'une couronne à pointes, et a bien longue queue; et le biberon est d'un aigle couronné pareillement, lequel a entre ses piez un petit balay, et dedens ses elles II et II dyamans, et en sa poitrine a comme en un fermail un saphir quarré, III dyamans et III perles; et parmi son bec passe un tuiau double. Et le couvercle de ladicte aiguiere est cizellé et est par le bort ceint d'une couronne, et sur le haut, d'une autre cizellée à lettres et à fueilles. Et sont garnies lesdictes II couronnes et les entredeux de XVI dyamans diversement assis, de X balais obscurs, de X saphirs et de LX perles assises en plusieurs manieres. Et le fretel est à jour, fait de III couronnes, dont la haute se clot dessus ; esquelles a IX petis dyamans, VII petis balais, VI petis saphirs quarrez et XLIX perles petites; et sur le bout au haut a un gros dyamant, sur lequel est apuié un petit aigle d'or couronné. Et dedens le couvercle est en un esmail comme de soleil saint Charles, qui tient le monde en sa main, et est couronné et vestu d'une chappe. Et poise en tout V mars VII onces.

180. Une petite aiguiere d'or, garnie par le pié, la gueule et le couvercle de souages grenetez à croisettes; et par dehors est semée de XXXV fueilles de treffle enlevées où a en chatons esmeraudes petites et autres pierreries ; et ou milieu de chascune treffle une perle petite. Et la charniere du couvercle est de II fueilles renversées. Et le fretel siet sur un esmail ront des armes de la royne de Boulongne, et est de fueilles montans et avalans; et y a III perles, et sur le haut un saphir longuet. Et dedens le couvercle a un escu esmaillié des armes de ladicte royne; et le biberon passe par la teste d'un serpent. Et poise II mars VII onces XII deniers.

181. Une aiguiere d'or emboutée, dont le pié est garni d'une orbevoie de courbettes à jour; et le corps est embouté de XII bosses, VI par le bas et VI par le haut, dont les basses sont mendres et agües dessus, et les autres agües par le bas, et respondans entre deux des basses. Et sur dix desdictes boces hachiés les ymages de Saint Jehan Baptiste, saint Christofle, saint Michiel, saint Denis, saint George, saint Charles, la Magdalene,

sainte Katheline, sainte Agnès et sainte Marguerite. Et le biberon est lonc, partant d'une des basses boces entre deux haus boullons hachiés, et sur le haut passe par la teste d'une serpent et se tient à la gueule de l'aiguiere à une arche à jour, faite dessous comme à demis fenestrages et dessus parée de trois fueilles enlevées. Et l'ance, qui part d'une des autres boces basses à l'opposite, est hachié sur le plat à une branche de rosier à tout les roses. Et ou fons a un esmail d'azur roont, ouquel sont Nostre Dame et sainte Elizabeth entre quatre arbres naissans de prés vers. Et le couvercle est couronné d'un haut souaige garni d'une orbevoie de courbetes à jour; et le martelet qui y tient est de deux fueilles reploiées bien faictes; et sur le haut est ledit couvercle embouté à VI bocetes, qui se façonnent sur le tour d'une roze, lesquelles sont hachiées à angles jouans de pluseurs instrumens; et le bas du fretel est d'un pommel à VI boutons roons d'or, duquel partent VII tiges, dont les VI se reploient sur le dehors et celle du millieu est droite ; sur laquelle et sur trois des autres a quatre boutons de roze tous clos, esmailliés de rouge cler et ou bout des autres trois à trois fleuretes d'or, chascune de quatre fueilles, entre lesquelles a trois perles plates assés grossetes. Et dedens ledit couvercle a un roont esmail d'asur, ouquel est la teste d'un saint à grant barbe et cheveux. Et poise en tout III mars VII onces XVIII estellins.

182. Une aiguiere d'or toute semée d'esmaulz fais en maniere de treffle, dont es aucuns a troiz esmeraudes et une perle ou millieu, en d'autres a trois rubiz d'Alixandre et une perle ou millieu, et en des autres esmaulz a trois perles et une esmeraude ou millieu, et aussi en y a il d'aucuns, où il a ou millieu des perles un rubi d'Alixandre, et es esmaulz où il n'a que une pierre a trois fueilles azurées; et sont les fueilles desdictes treffles sur quoy est assise ladicte pierrerie esmaillées, c'est assavoir les unes de rouge cler et les autres de vert. En laquelle aiguiere a XXXVI esmaulz et en sont les souaiges ferus à croisettes. Et sur le couvercle a un fretel à fueillaiges d'aubespine où sont VI perles; et dessus le fretel a un saphir un pou large par amont, et est ledit fretel assis sur un assez hault esmail azuré, en quoy sont trois oizellés. Et est l'ance de ladicte aiguiere esmailliée, en quoy sont plusieurs bestes et oiseaux; et

ou biberon de ladicte aiguiere a une teste, derriere laquelle a un demi archet qui boute contre le col d'icelle. Et ou dedens du couvercle a un esmail de plitre vert. Et poise III mars III onces I esterlin.

AIGUIERES D'OR SEMÉES D'ESMAULX.

183. Une aiguiere d'or à VIII quarres, dont le pié est garni autour d'une orbevoie à jour; et sur ycelle a VIII petis esmaus de plitre rons, et sur le ventre de l'aiguiere en a VIII autres de plitre en maniere d'oteaus de IIII rons, et autour du col en a VIII semblables plus petis. Et sur le plat de l'anse, qui est vuide dedens, en a III petis en losenges; et le martelet est comme une fueille de treffle paté, et les bors de la gueule et du couvercle sont garnis de II souages grenetez. Et sur le plat du couvercle a VIII petis esmaus de plitre rons. Et le fretel est de III fueilles de chesne à jour sur lesquelles a un saphir assés blanchet. Et dedens ledit couvercle a un esmail ront de plitre. Et poise III mars XII deniers.

184. Une aiguiere d'or dont le ventre est grosset, sur lequel a VI rons esmaulz de nos armes. Et dessus, auprès du col, a VI autres plus petis esmaus de l'ordre de la Croix; et entre yceuls esmaus a L esmaillées. Et le biberon est ront et quarré, et le tuyau est ront; et l'anse est plat dessus et ront dedens. Et le martelet est de II fueilles renversées. Et sur le couvercle a VI petis esmaus rons de nos armes; et le fretel est d'une fleur de lis double croisée. Et dedens le couvercle a un esmail ront de l'ordre de la Crois. Et poise II mars V onces XVIII deniers.

185. Une aiguiere d'or grossete et grande, dont le pié est garni par le bas d'une orbevoie d'oteaus à jour; et sur le plat a VI esmaus de plitre vers semez de fleuretes. Et entre le pié et le ventre a une ceinte esmailliée à croisettes, garnie autour d'un souage greneté. Et par le ventre de ladicte aiguiere a VI plus grans esmaus de plitre de la devise des autres et par le col a VI de la façon de ceuls du pié; entre yceuls et le ventre a une ceinte esmailliée à rozetes garnie de souages grenetez. Et la gueule est aussi garnie autour d'un souage greneté et de une ceinte petite esmailliée à croisettes; et le biberon est d'un gros

col de serpent à quarres, dont le tuyau passe par la gueule. Et le plat de l'anse est esmaillié à rozetes, garni du lonc de souages grenetez. Et sur la charniere du couvercle a II glaons, et sur le couvercle a un grant esmail de plitre à VI tours de compas; et ou fons en a un petit. Et poise en tout V mars XII deniers.

186. Une aiguiere d'or dont le pié est à fenestrages à jour et est bocée au lonc sur le pié, sur le corps et sur le couvercle est cizellé à lettres de Dammas, à serpens et à fueillages ; et entre les boces est royée du lonc de royes esmaillées de rouge cler à arbrisseaus blans; et l'anse de ladicte aiguiere est cizellée par dehors ; et le biberon est ront et passe par la gueule d'un serpent. Et le martelet est de deux fueilles renversées. Et le couvercle a autour du bort fenestrages à jour ; et sur le haut du couvercle a VI perles ; et le fretel est de VI fueilles avalans et de lis montans ; et sur chascun lis a une perle ; et sur le haut a un assés gros saphir. Et poise IIII mars III onces XXI denier.

187. Une aiguiere d'or semée d'esmaus, dont le siege est à VI demis compas agüs par les pointes ; et sont lesdis demis compas doubles garnis entre deux de souages menuement grenetez ; et sur chascun desdis compas a un esmail roont par aval et par amont greslé sur le ront, et en y a trois desdis esmaus qui sont vers, sur chascun desquels a un escuçon de nos armes, lequel esmail est bordé de vermeil à petis poins d'or quarrez, et ou greslé dudit esmail a une petite bestelete assise en une petite fourme ; et les autres trois esmaus sont vermeils, en quoy il a en chascun un homme acroupi, qui sont emmantelez avecques aucuns petis fueillages dorez ; et sur le gresle desdis esmaus a petites bestelletes sur esmail vermeil fais en maniere de fourmes et sont dorées, et entre chascun desdis VI demis compas a une fueille hachiée de quatre pamples, comme se feust fueille de pervenche. Et ou corps de ladicte aiguiere a VI esmaus de la devise, façon et maniere que sont les autres cy dessus nommez, fors tant que sur le greslé de ceuls où sont nos armes a en l'un un griffon doré sur esmail d'asur et audessus dudit griffon a une fleur de lis dorée sur esmail vermeil, en l'autre a une beste emmantelée sur esmail d'asur et audessus une fleur de lis dorée en esmail vermeil ; et en l'autre esmail a un lion seant, qui a assés longues oreilles, sur esmail d'asur et une fleur de lis dorée

sur esmail vermeil ; et les autres trois esmaus sont assis, l'un d'asur où il a un roy doré assis sur un siege vert, qui tient en la main destre un pot couvert et en l'autre un hennap où fait semblant de verser eaue, lequel esmail est bordé d'un demi compas à rainceauls de lis dorez, et sur le greslé dudit esmail a un griffon doré sur esmail vermeil et audessus a une fleur de lis dorée sur esmail d'asur; en l'autre esmail a un roy doré qui tient l'espée en la main et se siet sur un siege vert fait en maniere de maçonnerie, environné de petis rainceaus de lis dorez, et le dessus dudit esmail est fait comme celui qui est cy devant; et ou tiers esmail a un autre roy assis en sa magesté et est doré, et parmi sa draperie a un pou d'esmail vermeil, duquel esmail le dessus est de la devise aus autres deux devantdis. Et est l'entre deux desdis esmaus hachié à fourmes et un oteau entre chascune. Et l'anse de ladicte aiguiere est à un guerfil ront ou milieu et greneté aus deux costez, ou bout de laquelle est une fueille de chesne. Et en est le couvercle de tels esmaus comme sont ceuls ci dessus devisiez ; lequel couvercle est crenellé tout autour, garni de souages grenetez, et aussi est la gueule de ladicte aiguiere; et sur la charniere dudit couvercle a une fueille de chesne renversée, et en est le fretel d'une autre fueille ouverte, en quoy est une autre petite fueille où se tient un porion doré. Et est la gargoule de ladicte aiguiere faite de la teste d'un serpent. Et poise IIII mars III onces XVIII deniers.

188. Une aiguiere d'or semée d'esmaus, grosse et courte, cizellée dehors par le corps et sur le couvercle à chapeaus de roses et à rainceaus de lis partans des chapeaus; et es trois chapeaus du corps de ladicte aiguiere a en trois compas fais de trois demis roons et de trois pointes, trois esmaus comme à demis girons de blanc et d'asur; et sur le couvercle en a semblablement trois qui sont plus petis; et le biberon qui part d'embas est cizellé sur le plat dehors d'un rinceau de lis et par le haut tient à l'aiguiere à un archet. Et l'anse est plate et large assés, grande et de bien estrange façon, drecée et pointue sur le bout d'en haut et est cizellée par dehors à rainceaus de lis. Et le martelet est comme le manche d'une potence, trenchant dessus. Ou fons de ladicte aiguiere a un grant esmail de la devise des dessusdis; et ou fons du couvercle un petit roont

d'icelle devise ; et le fretel est esmaillié de semblable esmail, fors d'un pommel qui est ou milieu, et le haut est d'un tour d'un bouton. Et poise............

189. Une aiguiere d'or longuette et haute, de belle façon, sur tour de chaufette et semée d'esmaux, dont le pié est roont, garni autour d'une orbevoie d'osteaux à jour, et dessus ceinct auprès du fons de l'aiguiere d'un souaige plain. Et autour du ventre est ladicte aiguiere garnie de vi esmaux de plitre sur tour de compas, esquelz a comme croix blanches et autres ouvraiges; et sur le haut dudit ventre est ycelle aiguiere ceincte d'une garnison de fauce pierrerie, roonde et enchaastonnée tout autour. Et le col de ladicte aiguiere est loyé d'un tres gros et haut souaige semé de fueillaiges emboutis, et entre yceulx de viii haus esmaux de plitre sur tour de petis compas à iiii demis roons ; et dessus et dessous ycelli souaige en a deux, tout autour grenetez. Et le biberon est lonc et assez roont et passe par la teste d'une serpent, et se loye au col de l'aiguiere à un osteau à jour, agu dessus et dessous ; et sur sa pointe d'amont a un petit espy. Et l'anse est longue et roonde et plainne dedens, et dehors plate, et esmailliée tout du lonc d'esmail de plitre à osteaux jaunes de iiii demis roons et à autres ouvraiges. Et la gueule de ladicte aiguiere est garnie autour d'un souaige greneté. Et le martelet est de deux petites pieces, retournées et tuerces comme en maniere de vis. Et sur le tour des bors du couvercle, qui sont encavez entre souaiges, a une ceincte de fauce pierrerie petite et roonde enchastonnée; et dedens yceli couvercle est un esmail roont de plitre assez haut. Et le fretel....... Et poise iii mars iiii onces xii esterlins.

190. Une aiguiere d'or quarrée, courte et grossette, semée d'esmaux, dont le pié est à vi pointes, garni autour d'un souaige greneté; et dessus a vi esmaux de plitre en maniere de treffle à fueilliaiges agus : et sur le milieu de chascun est enchastonnée une perle d'Escoce assez grosse. Et sur le ventre a vi autres esmaux garnis d'icelle devise, fors que ilz sont plus grans. Et autour du col a autres vi esmaux garnis de la devise et fourme du pié. Et le biberon est court, d'un tuyeau roont passant par la gorge et teste d'une serpent. Et l'anse est roonde, et plainne dessous et plate dessus et cizellée à fueillaiges longues assamblées

en crois. Et le martelet est haut à deux cours glaons et petis. Et sur le couvercle sont six esmaux de la devise et garnis comme ceulx du pié ; et ou fons a un roont esmail de plitre. Et le fretel est de plusieurs fueilles de treffle partans d'un pommel à costes, et sur le haut est un bouton entre IIII fueilles de treffle qui est comme sur le tour d'une poire. Et poise III mars XIX esterlins et demi.

### AIGUIERES D'OR CISELLÉES.

191. Une aiguiere d'or[1] faicte en maniere d'une jarbe dont les tuyaus sont creus dedens et font le pié ; et le lien est cordelé, et le ventre est des espis qui sont cizellez, et l'anse est cordelée et a trois fueilles dessouz ; et le martelet est de deux espis, et le biberon double de deux autres ; et le couvercle est cizellé dessus à espis et est autour couronné d'un entrelaceis. Et le fretel est comme de douze fleurs de grenatiers esmailliés d'asur et sur une autre pareille fleur au haut a une perle. Et ou fons dudit couvercle a un esmail ront des armes de beau frere de Bourgongne, Et poise III mars VI onces XVIII deniers.

192. Une aiguiere d'or faite en maniere de gobelet, sur le couvercle de laquelle sont VIII lis cizellez comme sont ceuls dudit hennap[2]. Et en est le fretel d'un lis bien espanuy, dont il yst la grainne. Et est garni ledit couvercle de souages tous plains, sinon que il y a une petite greneteure. Et parmi le ventre de ladicte aiguiere a une sainture de lys, cizellée ainsi comme ceuls du couvercle ; et aussi est l'anse de ladicte aiguiere pareillement cizellée. Et le fretel de la charniere du couvercle est d'une fueille renversée. Et en est le biberon tout plain à deux petis et cours tuiaus. Et poise.......

### AIGUIERES D'OR HACHÉES.

193. Une aiguiere d'or dont le pié est à un souage à fourmetes à jour ; et le corps du pié et de l'aiguiere est à roses emboutées,

1. Cf. le gobelet décrit ci-dessus sous le n° 125.
2. Ceci se réfère-t-il au hanap décrit sous le n° 68 ?

dont les fueilles sont hachées, les unes de roses et les autres de lettres moresques. Et en l'assiete du biberon a la teste d'un lion emboutée. Et autour de la gueule de ladicte aiguiere a un souage à fourmetes. Et le couvercle est de la façon du corps, bordé d'un souage de fourmetes à jour. Et sur le fretel a une orbevoie de fourmetes à jour en laquelle a une terrace vert semée de fleuretes sur laquelle a une aigle droite. Et la charniere du couvercle est de deux cinges. Et l'anse est hachée de pieces d'arbres copées, et roses entre deux ; et dedens le couvercle a un esmail vert et une rose de pourpre ou milieu. Et poise III mars une once XVIII deniers.

194. Une aiguiere d'or dont le pié est assez haut, garni sur le bas tout autour d'une orbevoie de courbettes à jour, et dessous a pluisieurs souaiges, et dessus aucuns tous plains. Et le haut d'icelli pié, qui va en montant, est embouti sur le dehors comme à XII fueillaiges de rose, VI dessous tous plains et assez grans, et VI dessus petis haichiés chascun à deux fueilles entrelaciées. Le corps de ladicte aiguiere est tourné sur le roont, assez grosset, embouti sur le dehors à XVIII fueillaiges de rose, dont les six haut et les six bas sont plains et les VI du milieu haichiés chascun à quatre fueilles dont les tiges sont toutes entrelaciées. Et ou fons a un roont esmail à bosse, ouquel est un roy assis sur un siege, qui joue d'une herpe. Et l'anse est plainne, plate dehors et à demi roont sur le dedens. Et le martelet est de deux fueilles reploiées. Et le biberon est d'un tuyau longuet, partant d'embas d'un bouillon et auprès du haut passe par la teste d'une serpent et à laquelle tient un archet, cresté dessus, qui acouple ledit biberon à l'aiguiere sur le haut ; et oudit archet a un petit triangle à jour. Et le couvercle est garni autour d'un couronnement, ouquel a une orbevoie de courbettes à jour ; et sur son comble est embouti par dehors de la devise du pié, fors que les fueillaiges bas sont haichiés et les haus plains assez longués. Et sur le bout a un fretel d'une verge partant d'un pommel, sur le bout de laquelle a un bouton de rose longuet et agu, esmaillié de rouge cler et garni de ses fueillettes tout autour qui sont d'or, et sur le bout dudit bouton est rivée une perle de bonne pel et de clere eaue assez verdette, qui puet peser environ II caras et demi ; et autour de ladicte verge sont IIII petittes

vergettes reploiées sur le dehors vers le haut et font comme tiges de IIII fueilles, chascune de quatre fueilles longues et extendues comme en croix, dedens chascune desquelles est rivée une perle ; et sont toutes assez jaunettes et y en a deux coquües, et pevent peser chascune, l'une par l'autre, environ II caras. Et ou fons dudit couvercle a un petit esmail roont d'azur, ouquel est une teste de saint comme de saint Jehan l'Ewangeliste à tout ses espaules couvertes d'un mantel de pourpre. Et poise en tout II mars VII onces II estellins et demi.

AIGUIERES D'OR PLAINES.

195. Une grant aiguiere d'or[1] ronde et de nouvelle façon, dont le pié est garni de souages grenetez de quatre grains; et entour les bors de la gueule du couvercle a semblables souages. Et dedens le couvercle a un esmail ront de noz armes, et sur le couvercle par dehors a un fretel ou milieu, ouquel a un bouton en maniere de frezete, et au-dessus du bouton a un fueillage de chesne, à fueilles les unes montans, les autres avalans ; et dessus a un.....[2]. Et est l'anse de derriere toute plaine. Et le martelet est de deux fueilles agües aus deux bous. Et du milieu du ventre yst un biberon ront et gresle; et ou bout dudit biberon, devers le bas, a une gueule de serpent qui engoule ledit biberon et un petit pillier à creneaux, qui part de la gueule et fiert audit biberon. Et poise V mars IIII onces VI deniers.

196. Une autre aiguiere d'or[3] pareille, sans aucune difference à celle devant escripte, qui poise V mars III onces XXII deniers.

197. Une autre aiguiere d'or[4] pareille en façon et en devise, sans difference. Et poise V mars III onces XV deniers.

198. Une autre aiguiere d'or de celle mesmes façon et devise, sans difference. Et poise V mars III onces III deniers.

199. Une autre aiguiere d'or pareille et de telle façon et devise, sans difference. Et poise V mars II onces XVIII deniers.

---

1. C'est le n° 190 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. Le texte publié par M. de Laborde présente la même lacune.
3. C'est le n° 194 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
4. C'est le n° 196 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

200. Une autre aiguiere d'or pareille et sans difference de semblable devise et façon. Et poise v mars ii onces xv deniers.

201. Une aiguiere d'or assés grande de bien belle façon, garnie par le pié, la gueule et le couvercle d'un souage greneté et d'autres environ. Et l'anse est toute plaine. Et le martelet est de deux fueilles renversées; et le liberon est bien lonc, fait à costes et passe par la gueule d'un serpent par le haut, et auprès a une arche qui joint au col de l'aiguiere. Et ou fons du couvercle a un esmail ront de nos armes, assés haut, garni autour, par le bas, d'un souage greneté. Et le fretel est haut d'un bouton ront assés gros, assis entre pluseurs fueilles droites et renversées, qui sont sur un pommel fait à losenges. Et poise v mars ii onces iii deniers.

202. Une autre aiguiere d'or toute pareille, sans difference, à ceste devant escripte, qui poise v mars ii onces iii deniers.

203. Une aiguiere d'or toute plaine, dont le pié est à vi quarres et les souages tous plains, et le ventre à vi quarres; et a le biberon quarré et le bout du biberon ployé en amont. Et a le couvercle souages tout autour tous plains. Et ou dedens du couvercle a un esmail aux armes du cardinal de Boulongne. Et est le fretel dessus ront, longuet, à pointe par le haut. Et poise iii mars une once.

204. Une petite aiguiere d'or[1] toute plaine, à deux biberons, qui poise ii mars vii onces xxi denier.

205. Une autre aiguiere d'or[2] dont le pié est hautelet, et est le souage double, et ou milieu est greneté de grains en V. Et le ventre de ladicte aiguiere [est] ront et le col longuet; et du milieu du ventre part un biberon ront et grellé, qui passe par la gueule d'un serpent. Et y a un petit pillier de maçonnerie qui part de dessouz le souage de l'aiguiere et se ferme audit biberon. Et est l'anse de ladicte aiguiere plate par dehors et ronde par dedens. Et le martelet de dessus est de deux fueilles doubles. Et les souages des bors de la gueule et du couvercle sont paraux à celui du pié. Et le fretel de dessus le couvercle est de petiz fueillages, et dessous yceuls a trois petites perles et dessus

---

1. C'est le n° 208 de l'Inventaire publié par M. de Laborde

2. C'est le n° 253 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

le bout du fretel a un petit saphir à un chastaçon (*sic*) à crampons. Et dedens le couvercle a un esmail ront de nos armes, et autres menus ouvrages. Et poise II mars IIII onces III deniers.

206. Une aiguiere d'or roonde, garnie par le pié, la gueule et le couvercle de souages grenetez, de laquelle le biberon est lonc et passe par la gueule d'un serpent. Et l'anse est plate dessus est roonde dessous. Et le martelet est de deux fueilles comme de treffle. Et sur le fretel a quatre perles et sur le haut a un saphir assis sur le plat. Et poise II mars IIII onces X deniers.

207. Une aiguiere d'or, courte et grossete, dont le pié, la gueule et le couvercle sont garnis autour de trois souaiges grenetez. Et le biberon est d'un tuiau roont et longuet, qui part de la teste d'un marmous emboutée sur le ventre de l'aiguiere, et près du bout d'en haut passe par la teste d'un serpent; et entre ledit tuiau et le col de l'aiguiere a un arche descendant, cretée dessus et à deux fenestrages dessous. Et l'ance est plate dehors et se boute bien avant. Et le martelet est de deux fueilles courtes reploiées. Et sur le couvercle a un fretel d'une rose à doubles fueilles esmailliées de rouge cler, dedens laquelle siet une bocette esmailliée aus armes de la duchesse ; et siet ladicte rose sur une piece d'or à cinq pointes, qui part d'un pommel à costes; et dedens ledit couvercle a un haut esmail des armes de la duchesse assis entre souaiges. Et poise II mars V onces XI esterlins.

208. Une autre aiguiere d'or toute pareille, sans aucune difference, à la dessus escripte. Et poise II mars V onces X estellins.

209. Une autre aiguiere d'or toute pareille de façon aus deux dessus escriptes, fors que elle est un pou plus hautelette. Et poise II mars V onces XIII estellins.

220. Une autre aiguiere toute semblable, sans aucune difference, à la darreniere escripte. Et poise II mars V onces V estellins.

211. Une autre aiguiere d'or toute pareille de devise, sans aucune difference, aux IIII de dessus escriptes, qui poise II mars IIII onces III estellins.

212. Une autre aiguiere d'or toute semblabe, sans aucune difference, à la derreniere escripte. Et poise II mars III onces XV estellins.

213. Une aiguiere d'or de belle façon, toute plainne, dont le pié, la gueule et le couvercle sont garnis autour de trois souaiges ferus à croisettes. Et le biberon est d'un tuiau lonc assez, roont, qui passe haut par la teste d'une serpent et se afferme au col de l'aiguiere à un archet ouvré dessous, comme à demis fenestraiges, et creté dessus. Et l'anse est toute plaine, plate dessus et roonde dessous. Et le martelet est de deux fueilles renversées. Et ou fons du couvercle a un roont esmail de plitre. Et le fretel est de plusieurs fueilles d'espine partans d'un pommel à costes, qui se assamblent haut entour un bouton sur lequel siet......... Et poise II mars VII onces XIX esterlins.

214. Une petite aiguiere d'or toute plainne, garnie par le pié, la gueule et le couvercle de trois souaiges ferus à croisettes, et d'autres plains. Et le biberon est d'un tuiau qui se retourne sur le haut et passe par une grosse gorge et la teste d'un serpent. Et l'ance est de plainne façon; et le martelet est de deux fueilles renversées. Et ou fons du couvercle a un haut esmail roont des armes de la royne Jehanne d'Evrex. Et le fretel siet sur un esmail roont assez haut, qui est desdictes armes par quatre girons ; et est ycelli fretel de III grans fueilles d'espine estendues partans d'un pommel à costes, entre lesquelles a sur une tige haut petites fueilles de chesne renversées. Et poise II mars III onces II esterlins et demi.

215. Une petite aiguiere d'or assez courte et grossette, garnie autour du pié, de la gueule et du couvercle de trois souaiges ferus à croisettes. Et le biberon est d'un tuiau assez lonc, passant par la teste d'une serpent, lequel se tient et afferme au col de l'aiguiere à un archet descendant, lequel est ouvré dessous à une endenteure à jour et dessus est creté. Et l'ance qui part comme d'une reprinse de maçonnerie est esmaillée sur le plat à lozenges des armes de l'Eglise et du pape Clement. Et le martelet est de II fueilles retournées. Et ou fons et ou dehors du couvercle sont II roons esmaux de vert, là où sont les armes de Beaufort en II escuçons tenus chascun de deux lyons enmantelez des armes de France. Et poise II mars II onces VI esterlins.

AIGUIERES D'OR POUR PILLES DE GOBELÉS.

216. Une aiguiere d'or [1] grosse ou milieu, en laquelle se met vi gobelez d'or tous d'un tour et d'une façon, laquelle aiguiere est ceinte par le milieu d'un souage. Et sur le couvercle a un esmail de nos armes fait en maniere d'une rose. Et poise ladicte aiguiere vi mars ii onces xii deniers.

217. Une aiguiere d'or, basse et grosse, en laquelle se met deux gobelés d'or ; et est le souage de ladicte aiguiere de plaine façon; et par le milieu du ventre est lyée d'une ceinture à lettres de Damas et en quatre parties a quatre royaus rons, dont les deux sont aus armes d'Estampes et es autres deux a une ermine liée à une arbre. Et sur le couvercle a une pareille ceinture et de celle devise, et un petit fretel ront sur quoy est un saphir. Et l'anse est cizellée de la devise de ladicte ceinture. Et sur le couvercle a un esmail plat des armes d'Estampes; et dessous ou fons de ladicte aiguiere a un escuçon cizellé ausdictes armes. Et poise ladicte aiguiere ii mars i once iii deniers.

218. Une aiguiere d'or couverte, à pile de gobelés d'or, sur le tour et façon d'un gobelet, laquelle est garnie autour du pié d'une assiete saillant dessous et dehors, et dessus d'un souage crenelé autour, et amont, oultre le millieu de l'aiguiere qui se reploie et boute avant comme le bort d'un gobelet, a tout autour un pareil souage crenelé ; et autour du bort de l'aiguiere, par dehors, a un souage greneté. Et le biberon est d'un lonc tuiau roont, qui part d'une grosse teste de marmous emboutie assés près du pié de l'aiguiere, et près du haut passe ledit tuiau par la gueule d'une serpent; et entre ledit biberon et le bort de l'aiguiere est un archet tenant d'un costé et d'autre à v fenestrages de compas à jour dessous, et dessus est creté de quatre crettes. Et l'ance est grande et grosse, assés plate dehors et roonde dedens. Et le martelet est de deux fueilles reploiées sur court. Et le couvercle, lequel est tourné sur le comble, est garni autour d'un souage crenelé de la devise des autres dessus

---

1. C'est un des articles compris sous le nº 206 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde, et répété dans la même publication sous le nº 246.

declairiez. Et sur le haut a une rose double et un osteau dedens tout hachié aux armes de la duchesse. Et poise III mars VII onces XVII estellins et demi,

### AIGUIERES DE CRISTAL GARNIES D'OR.

219. Une aiguiere de cristal garnie d'or [1]; et dessus le couvercle a un petit cochet qui a une perle en son bec, et dessous ycelui en a VI autres plus grosses. Et poise or et cristal III mars IIII onces.

220. Une aiguiere de cristal garnie d'or, laquelle a un gros ventre et va en agreslissant devers la bouche. Et le pié est tout plain ; et le bort de la bouche est garni d'or ; et le couvercle est d'or ; et dessus ledit couvercle a un petit boutonnet. Et poise or et cristal II mars VI onces XII deniers.

### FLASCONS D'OR.

221. Un très grant flascon d'or dont le pié est quarré un pou bellonc, garni par dessous d'un large souage double, et audessus dudit souage a pertuis rons tout autour [2] et joingnent l'un à l'autre. Et audessus, sur le plat du pié, a une lite de lettres de Sarrasins qui va tout autour dudit pié, excepté que derriere a un roleau à semblables lettres. Et ou ventre dudit flascon a un très grant esmail ront et garni de grans souages à un compas lacié à VI pointes ; et entre les pointes a pluseurs bestes et ymages de diverses contenances, et ou milieu a un enfant tout nu sur un lion et le bat de courgies. Et entour le ventre a une brodeure à lettres Sarrasinoises ; et derriere, ou plat dudit flascon, a un autre esmail garni de souages et entour esmaillié de nos armes ; et ou milieu a un serpent qui se mort. Et par dessus a l'anse haute eslevée à deux mains qui tiennent II petites serpentelles yssans de la gueule de deux lions rampans. Et est le couvercle en chaienne de deux pars de l'anse. Et poise en tout XLII mars II onces.

---

1. C'est le nº 210 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. Il y a dans le texte : « tout au jour. »

222. Un autre flascon d'or d'autel grant et de semblable façon, exceptez les esmaus, esquels, c'est assavoir en celui devant, a une femme qui bat un homme sauvage qui est devant lui, et en l'esmail de derriere a un asne qui porte un cinge qui cornemuse. Et poise en tout XLII mars I once VI deniers.

223. Un autre flascon d'autel grandeur et de semblable façon, excepté les esmaus, dont en celui du ventre a une femme qui tient un homme armé et le fiert de son desvuidoer, et en celui derriere a un homme armé qui se combat à un lion. Et poise en tout XLI marc V onces XII deniers.

224. Un autre flascon d'or de semblable façon et de autelle grandeur, excepté l'esmail du ventre, ouquel a un lion et un ours qui portent une litiere, en laquelle a un cinge couronné; en l'esmail derriere a un aigle qui tient une licorne par la teste. Et poise XLI marc IIII onces.

### FLASCONS D'OR MENDRES PLAINS À ESMAUX.

225. Un flascon d'or [1] à XXII caras, dont le pié est lonc et estroit et fourchié par les deux bous et sont pointus; et entour ledit pié a un souage greneté, et est plat par dedens et un pou a de ventre par dehors, et par les costés a un souage greneté, et ou milieu a un esmail de nos armes; et a aus deux costés deux anses, sur quoy il a un souage greneté, et à chascun bout du souage a une fueille faicte comme d'espine. Et environ le couvercle a un souage à creneaus et tient à une chayennete atachée à l'anse à un anelet. Et sont les couroies de soie vermeille atachiées, à aneaux et garnies de boucles et de mordans et de clos perciez plains. Et poise XII mars II onces VI deniers.

226. Une autre flascon d'or [2] pareil, sans aucune difference, au derrenier et devant escript, qui poise XII mars II onces VI deniers.

227-228. Deux petits flascons d'or tous plains, liés chascun de trois bendes plaines et tous d'une façon, sans difference; et

1. C'est le premier des flacons décrits dans l'article 257 de l'Inventaire de M. de Laborde.

2. C'est le second des flacons décrits dans l'article 257 de l'Inventaire de M. de Laborde.

sont atachiées les vis qui les ferment chascune à une assés deliée chayennete ; et sont les tissus desdis flascons de soie bleue garnis de cloz fais en maniere de roses, où il a en chascune un lion noir d'esmail ; et sont en tous les deux tissus XXXVIII clous à roses et XXIIII autres clous petis sur le roont perciez, en oultre les quatre boucles et les quatre fermaus. Et poisent lesdis deux flascons IX mars VII onces VI deniers.

### YDRIES D'OR.

### GRANS BACINS D'OR À LAVER SUR TABLE [1].

### AUTRES BACINS D'OR À LAVER MENDRES.

229. Un bacin d'or à XXIIII caras, duquel les bors sont à souages grenetez. Et ou milieu a un compas en maniere d'une rose et ou milieu d'icelui compas, dont le champ est comme gris, et en ycelui esmail a un cinge qui siet en une chaiere et est vestu d'un seurplis, et en une main tient une croce d'evesque et de l'autre main donne la beneyçon à un renart qui est devant lui, et ledit renart a son chaperon à son col abatu par derriere, ouquel a deux oysons. Et a ledit bacin un biberon à deux tuiaus qui yssent de la gueule d'un serpent. Et poise V mars III onces VI deniers.

230. Un autre bacin d'or à XXIIII caras pareil, sanz aucune difference, excepté que en l'esmail a un renart en une chaiere qui presche aus oes ; et n'a oudit bacin point de biberon. Et poise V mars une once XII deniers.

231. Un autre bacin d'or à laver, assés grant, dont les bors sont assés estrois garnis autour d'un souage greneté et ou fons a un esmail ront de nos armes, garni autour d'un souage greneté,

---

1. Le texte publié par M. de Laborde (nº 259) décrit « une paire de bassins d'or à laver », le premier pesant vingt marcs quatre onces douze deniers, et le second dix neuf marcs quatre onces.

lequel est assis en un oteau bossé de plaine euvre à six fenestres; et le biberon est de II tuiaus qui passent par une grosse teste d'un lion à longue et grosse gorge, et l'eaue y descent du bacin par un compas à jour fait de trois euvres en maniere de treffle et d'une roonde ou milieu. Et poise VIII mars IIII onces VI deniers.

232. Un autre bacin d'or à laver pareil, sans difference, au dessus escript, fors tant que il n'y a point de biberon. Et poise VII mars VII onces XV deniers.

233. Un autre bacin d'or à laver, dont le biberon est gros et court, qui passe par la gueule et teste d'un lyon. Et sur les bors dudit bacin, qui sont assez estroiz, a une ceincte cizellée à grosses branches de chesne et d'autres arbres en aucunes parties, et es autres a fueilles longuettes jointes en croix; et sur iceulz bors sont assis VI escus assés haus, esmailliés des armes d'Engleterre. Et ou fons d'iceli bacin a une haute rose de VI fueillaiges, garnis autour de souaiges haus grenetez et cizellés dedens à diverses bestes, et sur le bas entre les fueillaiges a glaons agus cizellés; et sur le milieu de ladicte rose est un roont esmail de plitre assez grant, ou milieu duquel a comme une treffle d'esmail à fueilles pointues; et sur le milieu d'icelle treffle est levé un escu esmaillié aux armes d'Engleterre. Et poise IIII mars VI onces IX esterlins.

234. Un autre bacin d'or tout pareil, sans aucune difference de façon et de devise au dessus escript, fors tant que il n'y a point de biberon. Et poise IIII mars V onces II esterlins.

## PLAS D'OR MENDRES POUR VIANDE [1].

235-237. Trois plas d'or pour mettre viande, de très bel tour, qui ont leurs souaiges tout entour leur bors dessus, et sont assez parfondes, leurs bors assez estrois, et sont de grant monstre

1. La table mentionne qu'à cet endroit il devrait y avoir : « Plas d'or très « grans pour viande. » Or, le texte publié par M. de Laborde énumère (nos 222 à 245) deux douzaines de plats d'or à vingt-deux carats et qui pèsent quatorze marcs environ chacun.

selonc leur pois. Et sur leur bors a un escuçon des armes de la duchesse. Et poisent tous ensemble XII mars une once IIII esterlins.

238-240. Trois autres plas d'or pour mettre viande pareulz, sans aucune difference, au dessus escrips, qui poisent ensamble XII mars XIII esterlins et demi.

241-243. Trois autres plas d'or tous pareulz, sans difference, aux six dessus derreniers escrips qui poisent ensamble XI mars VII onces XVIII esterlins et demi.

244-246. Trois autres plas d'or tous pareulz, sans difference, aus nuef dessus derreniers escrips, qui poisent ensamble XI mars VII onces XVII esterlins et demi.

247-249. Trois autres plas d'or tous pareulz, sans difference, aux douze dessus derreniers escrips, qui poisent ensamble XI mars VII onces XVI esterlins et demi.

250-252. Trois autres plas d'or tous pareulz sans difference aux quinze dessus derreniers escrips qui poisent ensamble XI mars VII onces I esterlin.

## GRANDES ESCUELLES D'OR POUR VIANDE.

253-256. Quatre escuelles d'or de plainne façon, dont l'oullet du bort est replié par dehors, pesans XVI mars.

257-260. Quatre escuelles d'or semblables et pareilles de façon, pesans XVI mars.

261-264. Quatre autres escuelles d'or semblables et pareilles de façon, qui poisent XVI mars.

## ESCUELLES D'OR MENDRES POUR VIANDES.

265-270. Six escuelles d'or pour mettre viandes, de très beau tour, qui ont leurs souaiges tout entour leurs bors dessus, et sont assez parfondettes, leurs bors assez estrois. Et sont de grant monstre selonc leur pois. Et sur leurs bors a un escuçon haichié des armes de la duchesse. Et poisent toutes ensamble XI mars VII onces XII esterlins.

271-276. Six autres escuelles d'or toutes pareilles, sans difference, aux six dessus derrenieres escriptes, qui poisent ensamble XI mars VII onces X esterlins.

277-282. Six autres escuelles d'or toutes pareilles, sans difference, aux douze dessus derrenieres escriptes, qui poisent ensamble XI mars VI onces I esterlin et demi.

### PLATEAUX D'OR POUR FRUITTERIE [1].

### DRAGEOIR D'OR TRES GRANT.

### AUTRES DRAGEOIRS D'OR MENDRES.

283. Un drageoir d'or dont le pié est fait en maniere d'une roze, et la boce du pié est ondoiée en maniere de rais de soleil. Le pillier qui porte le bacin est assis comme en une roche ceinte d'un souage crenelé; et est ledit pillier en tuers; et ou milieu dudit pillier a un gros pommel, ouquel a six bocetes faictes en maniere de quatrefueilles, en chascune desquelles a un esmail de nos armes. Et le bacin est plus grant d'assez que le pié, et est à fueilles de roses, et les bors comme ceuls du pié, et par dedens est ondoié à rais de solail comme le pié. Et ou milieu a un esmail ront de nos armes. Et poise XI mars IIII onces.

284. Un drageoir d'or de belle façon, dont le pié est à tour de rose de VIII fueillaiges qui ont chascun deux pointes, et est garni autour de pluiseurs souaiges et d'un feru à croisettes; et sur le plat sont lesdis fueillaiges tous esmailliez à femmes, dont les unes jouent de divers instrumens, et les autres font diverses contenances; et y a aussi aux costés diverses bestes, et sont lesdis fueillaiges esmaillés garnis autour sur le dehors et le dedens de souaiges ferus à croisettes. Et le piller dudit drageoir est ouvré de maçonnerie à pluseurs pillers et à fenestraiges

---

1. Le texte publié par M. de Laborde énumère (nos 263-265) douze plats à 22 carats, pesant environ vingt et un marcs six onces douze deniers.

d'envoirremens esmailliez de vert et d'azur; et haut et bas y a III voyes de fenestraiges de diverses quantités, et aussi ou piller a aucunes reprinses et souaiges grenetez tout autour; et le pommel est de grant ouvraige, tourné à fueillaiges sur tour de rose, garni autour de souaiges ferus à croisettes, et sur les fueillaiges, dessus et dessous, sont sur haus chaastons VIII esmeraudes et VIII grenas; et sur le comble est ledit pommel dessus et dessous esmaillié à demis fenestraiges, esquelz a diverses bestes; et sur le haut du piller, dessous le siege du bacin a plusieurs fueillaiges de chesne enlevées, montans et avalans. Et le bacin dudit drageoir est du tour du pié et de la devise esmaillié et ouvré sur les bors; et ou fons, entre II haus souaiges roons et II ferus à croisettes qui sont l'un sur l'autre, est levé un esmail roont vert, tourné en maniere d'un osteau, ouquels ont deux angles drois qui tiennent l'escu des armes du pape Clement. Et poise en tout VIII mars V onces XV esterlins.

## CULLIERS D'OR POUR TABLE À PIERRES FINES OU BOUT.

285. Une cuillier d'or [1] de plaine euvre, à VI fueilles ou bout de la queue, trois montans et trois avalans, et sur lesdictes fueilles a un balay et audessous un escuçon des armes Pierre d'Avoir. Et poise II onces XII deniers.

286. Une autre cuillier d'or [2] de plaine euvre, qui a un saphir ou bout de la queue. Et poise II onces V deniers.

287. Une cuillier d'or toute plaine, qui a sur le bout de la queue une perle assés grosse et ronde. Et poise une once VII deniers mail[l]e.

288. Une cuillier d'or petitte, toute plaine, fors tant que sur la verge, qui est plate, sont au bout assis en chaastons entre crampons II petis saphirs II petis grenas et deux bien petites esmeraudes; et entre ycelles pierres sont rivées seur leur face à ladicte verge de la cuillier V petites perles. Et poise en tout une once VIII esterlins et demi.

---

1. C'est le nº 262 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 212 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

CUILLIERS D'OR POUR TABLE SANS PIERRERIE.

289-294. Six cuilliers d'or [1] de plaine euvre toutes pareilles et d'une façon, sans difference. Et poisent I marc II onces IX deniers.

295. Une autre petite cuillier [2] d'or, plaine, fors tant que la verge, qui est plate, et le bout d'icelle, qui est à tour de treffle, sont esmailliez sur le dessus à esmail de plitre vert, ouquel a feuilles longuettes et vermeilles qui se assamblent comme en maniere d'endenteure. Et poise une once et II esterlins.

CUILLIERS D'OR POUR ESPICES.

296. Une autre cuillier d'or à prendre espices, dont la verge est sur le quarré et son bout est d'un bouton à costes agus dessus; et sur ladicte verge, auprès du cuilleron, est une fueille assez grosse qui a longue queue et estroitte enlevée; et le cuilleron est feru autour d'un souaige encavé à petis osteaux de treffle; et sur le bout est haichié et encavé comme à tour de demi fenestraige. Et poise II onces IIII esterlins et III quars d'esterlin.

MESTIERS D'OR POUR GRANS TORTIS À METTRE SUS TABLE [3].

---

1. C'est le nº 220 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est sans doute le nº 221 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
3. L'Inventaire publié par M. de Laborde donne sous les nºs 218 et 219 la brève description de deux « mestiers d'or ».

CY APRÈS S'ENSIEVENT LES JOYAUX ET VAISSELLE D'ARGENT.

PREMIEREMENT JOYAUX DE CHAPELLE.

297. Un très grant et très noble tabernacle d'argent doré[1] et très bien ouvré, assis sur un haut entablement dont le pié est comme bellonc, agu aus deux costez; et est porté de chascun costé de deux levriers gisans l'un emprès l'autre sur deux entablemens, et ont leurs museaus retournez devers ledit tabernacle. Et sur les deux bous devant est porté de deux hommes à genous, vestus comme prophetes, et tient chascun un rolet en l'un desquels a escript :

*Qui riens commence il doit sentir*
*A quelle fin il en puet venir;*

et en l'autre a escript :

*Nul ne doit dire qu'ait rien fait*
*De la chose, tant qu'il l'ait fait.*

Et sur le front devant dudit tabernacle, au plus bas de l'un levrier jusques à l'autre, a XI balais et XII esmeraudes et XLIIII perles assises II et II, et entre II perles a un boutonnet esmaillié d'azur. Et oudit front, en ouvrages entailliez et esmailliez de pluseurs couleurs et à pluseurs chapiteaus, sont en estant, c'est assavoir : ou milieu saint Pierre et saint Pol et aus costez d'eux saint Jehan Baptiste, saint Jehan l'Ewangeliste, saint Jaques et saint Berthelemei; et es bous des chapiteaus qui sont dessus leurs testes a VIII saphirs petis, VII grosses perles et XXVIII mendres perles. Par derriere est porté ledit entablement de deux autres hommes à genoux, comme prophetes, tenans roles dont en l'un a escript :

*N'est pas sire de son paÿs*
*Qui de ses hommes est haÿs,*

et en l'autre a escript :

*Bien doit estre sires clamez,*
*Qui de ses hommes est amez*[2].

---

1. C'est presque sûrement le nº 270 de l'inventaire publié par M. de Laborde.

2. Vers empruntés aux *Proverbes* ou *Enseignements des sages*; voir Leroux de Lincy, *Le Livre des proverbes*, t. II, p. 99; cf. p. 557 et suiv.

Et sur le front de derriere, au bas dudit entablement a XI balais et X esmeraudes et XLIIII perles assises II et II, et entre deux un boutonnet esmaillié d'azur. Et au dessus sont en ouvrages entailliez semblablement à ceuls de devant VI autres apostres, et dessus ou bout des chapiteaux a XLIII perles et n'y a autre pierrerie. Sur ledit entablement est assis ledit tabernacle ouquel a trois estages et est soustenu de quatre pilliers, deux devant et deux derriere, dont le bout des chapiteaux va jusques au tiers estage; et aus deux costez a deux autres pilliers gros, boutans contre ledit tabernacle; et dedens ledit tabernacle, dessouz voutes dorées, est saint George à cheval tout armé, et tue un serpent d'un glaive; et en son bras senestre a une targe d'argent à une crois vermeille, et est le cheval couvert de ces mesmes armes; sur la teste du cheval et sur la crupe a deux saphirs, et devant la teste du cheval a un roy qui tient trois sayettes barbelées; et sur les chapiteaus de la voute a VII saphirs, II grosses esmeraudes, V grosses perles et VIII mendres perles. Et sur le tabernacle de saint George, est dessous autres chapiteaus à voutes, l'Annonciacion Nostre Dame en estant et l'angre aussi; et entre Nostre Dame et l'angle a un pot dont le ventre est d'un gros balay, et du pot yst un lis vert à fleurs blanches; et derriere Nostre Dame, ou bout du grant chapitel a un gros saphir et III perles dessous les fueillages cesquels ledit saphir est assis; et derriere l'angle, sur un autr ehapitel, a un saphir pareil et III perles. Sur les bous des chapiteaus des deux pilliers de devant, a deux saphirs et audessous, plus bas, sur trois petis chapiteaus a trois perles; et sur les trois chapiteaus du front devant a un saphir et deux perles. Au dessous de l'Annonciacion, sur un autre entablement est Nostre Seigneur en estant, qui monstre ses plaies, et a dessus lui une voute à pluseurs chapiteaus; et à destre de Nostre Seigneur a un angre, qui tient la Crois et la Couronne, et à senestre est un autre angre, qui tient les trois Cloz et la Lance, et ou front d'en haut a un gros saphir entre deux balais. Et es bous desdis quatre chapiteaus a quatre saphirs, et audessous sur petiz chapiteaus a trois perles; et sur les trois chapiteaus, qui sont ou front de ladicte voute, a un balay entre deux saphirs et quatre perles sur quatre chapiteaus. Et au dessus de Nostre

Seigneur, au plus haut, sont quatre clochiers, dont en celui du milieu a un très gros saphir ou front devant, es deux des costez a deux grandes esmeraudes, et au plus haut, sur le clochier du milieu, a un très gros saphir et sur les deux autres deux mendres saphirs ; et dessoubz les fueilles, sur lesquelles lesdis saphirs sont assis, a quatre perles. Sur la partie du derriere dudit tabernacle de l'entablement, en amont, a uns tableaux très finement esmailliez d'azur, de vert et d'autres couleurs; et ou dessous, ou milieu d'iceuls tableaux, est le trespassement Nostre Dame, et dessus, son couronnement, saint Estienne d'un costé et saint Lorens de l'autre et au dessouz d'eulz sainte Katherine et sainte Marguerite ; et devers saint George sont esmailliez d'azur à solailz d'or. Et sur les chapiteaux des deux costez de la partie derriere a deux gros saphirs, et sur les chapiteaux du front XVII perles; sur les bous des deux pilliers de derriere a deux saphirs, et au dessous d'iceuls a trois perles, sur les bous des tiers petis chapiteaus a XV perles; les portes qui cloent devant ledit saint George sont esmailliées dedens et dehors très finement; et dedens est premierement Nostre Seigneur batu en l'estache, après crucifié, après ressucité, après comment il se apparut à Marie Magdalene, après comment il ala rompre Enfer, et après est l'Ascencion. Es dis tableaus devant est Nostre Dame, qui tient son enfant en son giron et les Trois Roys de Coulongne devant lui et saint Joseph derriere, et au dessous sont saint Thomas de Cantorbie, saint Christofle et saint Liennart. Et poise en toutes choses IIII^XX VI mars IIII onces.

298. Un tabernacle [1] de très grant ouvrage, assis sur un entablement porté de quatre lions passans, estans sur petis entablemens à souages; et le plat dudit entablement est à pluseurs souages par devant, et oudit entablement a XII esmaus de la vie Nostre Seigneur depuis l'Annunciacion jusques là où Judas le baisa; et le XII^e esmail est de l'Assumpcion Nostre Dame; et est ledit entablement semé sur les bors de saphirs, esmeraudes et perles; et sur ledit entablement a quatre pilliers, dont les deux devant boutent contre ledit tabernacle et les deux autres sont par derriere. Et est ledit tabernacle semé de

1. C'est le n° 62 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

pluseurs perles, esmeraudes et grenas devant et derriere. Et sur les bous des pilliers et aus deuls costez a deux pilliers, sur lesquels devers le bas a deux balais, et sur l'un des pillers est la Nouvelle Loy et sur l'autre est la Viele Loy ; et sur les bous desdis pilliers a deux très grosses perles cornues. Et ou devant dudit tabernacle a portes esmailliées dedens et dehors [1]; et ou devant est le Crucifiement et Nostre Dame et saint Jehan, et dessus par dehors est le Couronnement Nostre Dame et le Jugement ; et par derriere du tabernacle est Nostre Seigneur que l'en bat en l'estache; et y a pluseurs autres ymages. Et poise xxv mars.

299. Un tabernacle [2] en façon de tableaus d'argent doré, semé par dedens d'esmeraudes grandes et petites, balais grans et petis, camahieux et menues perles grant quantité. Et ou milieu desdis tableaus a un grant camahieu vermeil, ouquel est Nostre Dame gisant, et Nostre Seigneur en la cresche et angres tout autour. Et dessous est Nostre Dame qui baigne son enfant et derriere est saint Joseph. Et sieent lesdis tableaus sur un pié quarré semé d'esmeraudes, de rubis d'Alixandre et petites perles; et sur ledit pié a un chapitel de maçonnerie à fenestrages, dedens lesquels a ymages entailliés. Et poise en tout XIIII mars VI onces XII deniers.

## AUTRES TABERNACLES D'ARGENT DOREZ.

300. Un tabernacle de très grant ouvrage, assis sur un entablement semé de esmaux, et ou devant commence l'Annunciacion Nostre Seigneur, et se poursieut tout environ la vie Nostre Dame jusques à l'Assumpcion, et est à pluseurs souages; et le portent VI lions gisans sur petis entablemens, et dessus lesdis lions a demis apostres. Ledit tabernacle est soustenu de VI pillers dont les deux devant sont tuers et les autres quatre sont comme pillers quarrez. Dedens ledit tabernacle est un ymage de Nostre Dame, qui tient son enfant en son bras senestre, et son enfant tient un chardonnereil, et Nostre Dame a sur sa

1. Le texte publié par M. de Laborde ajoute ici le mot « ouvrans ».

2. C'est le n° 23 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

teste une couronne à fausse pierrerie; et de chascun costé de Nostre Dame a un angre qui tient un reliquiaire de cristal, et audessus de la teste Nostre Dame a une voute de très grant maçonnerie à pluseurs chapiteaux, et dessus ladicte voute sont trois haus clochiers de grant ouvrage de maçonnerie à pluseurs fenestrages esmailliez, et lesdis trois clochiers portent un reliquiaire de cristal, aus deux bous duquel a deux esmauls, dont saint Pierre est en l'un et saint Jaques en l'autre; et sur ledit reliquiaire a un piller qui soustient une crois de cristal, en laquelle est Nostre Seigneur crucifié, et est le crucefis d'argent; et du pié de ladicte crois part deux branches, sur l'une desquelles est Nostre Dame et sur l'autre est saint Jehan l'Ewangeliste. Et poise en tout LIIII mars II onces.

301. Un tabernacle d'argent doré, ouquel est la Trinité et la crois en laquelle est Dieu le Filz crucifié; et le diademe de Dieu le Pere est garni de doublez rouges de fausse pierrerie. Et sur cinq des pillers de la chaiere a cinq fausses pierres, trois vermeilles et deux asurées, et sur chascune une perle d'Escoce; et sur le haut du tabernacle est saint Michiel. Et poise en tout XXVIII mars et demi.

302. Un tabernacle d'argent doré soustenu de quatre hommes à genoux, qui tiennent l'entablement à leurs mains derriere leurs espaules; et dessus ledit entablement est l'Annunciacion Nostre Seigneur et un pot dont part un lis, et tient l'angle un rolleau ouquel a escript : *Ave Maria, et cetera*. Et dessus est le tabernacle soustenu de quatre pilliers de maçonnerie à chapiteaux, fenestrages et pingnons; et en la voute dudit tabernacle a sur les bors devant et derriere comme demis oteaus, et sur les costez en a deux, et dessus a autour VIII fenestrages à jour et autour du haut du tabernacle, qui est en maniere d'une chapelle, a fenestrages esmailliers (*sic*) de vert; et sur le devant a une saillie de cristal garni d'argent doré autour. Et la couverture est esmailliée d'azur, et dessus a un petit clochier. Et poise XLII mars une once.

303. Un tabernacle d'argent doré assis sur un lonc entablement à quatre quarrés, lequel est garni de pluseurs souages rons et d'un à croisetes ou millieu, et dessus est crenelé; et sur les pendans est ledit entablement cizellé à bestes et

entrelaceiz et à arbres et fueillages sur le plat. Et dessus siet ou milieu le tabernacle, qui est fait en maniere d'une tour quarrée à pluseurs reprinses et creneaux et à quatre pilliers de maçonnerie sur les costez et quatre petites tournelles dessus ; et sur les deux tournelles devant a deux angres, dont l'un joue de la vielle et l'autre du salterion, et sur les deux derriere sont saint Pierre et saint Paoul; et sur les quarrés de devant et derriere, par le bas, a en chascune deux doubles fenestrages à oteaus et à compas dessus esmailliés; et es fenestrages a apostres. Et en haut, dessus lesdictes tournelles, a sur le quarré de devant trois fenestres esmailliés; esquelles sont Nostre Dame, saint Jehan Baptiste et saint Jehan l'Ewangeliste ; et sur la quarré derriere sont pareillement saint Michiel, sainte Katherine et saint Agnez; et sur les costez a deux fenestrages saillans, esmailliés d'azur es costez devant, et desur les costez dudit entablement partent deux beaus pilliers de belle maçonnerie à chapiteaus et à pinacles, de chascun desquels, près du haut, part comme une arche de maçonnerie qui joint au tabernacle ; et dessus lesdictes arches, sur ledit entablement, sont deux angres qui tiennent chascun un reliquiaire de cristal garni d'argent. Et ledit tabernacle se eslargist par le haut comme de une reprise, où il a dessous fueillages et est crenellé ; et sur les quarrés de devant et de derriere a en chascune trois fueilles cizellées et trois roses enlevées, et dessus a un longuet reliquiaire de cristal sur lequel a une orbevoie à fenestrages à jour; et aus deux costez du reliquiaire a deux chapiteaux à fenestrages et deux fenestrages esmailliés d'azur, esquels sont saint Pierre et saint Pol; et aus costez a quatre apostres. Et dessus ledit reliquiaire a deux angres en estant, qui soustiennent ledit tabernacle, lequel est comme quarré et plat, assis sur une tournelle quarrée et crenellée dessus, et en est la couverture esmaillié d'azur. Et oudit haut du tabernacle a un ront oteau de cristal à mettre le Corps de Nostre Seigneur; et dessus est un piller cizellé à fenestrages, à une crois esbochiée en laquelle est Nostre Seigneur paint; et au costé du piller sont Nostre Dame et saint Jehan. Et poise en tout XXXVI mars II onces.

304. Un tabernacle ouvré de maçonnerie, seant sur quatre griffons, ouquel est Nostre Dame ou front devant; et de deux

pillers aus costez saillent deux angeloz qui encensent. Et dessus a un reliquiaire lonc et ront ; et au haut est Nostre Seigneur en crois sur un haut tabernacle. Et poise en tout xxv mars.

305. Un tabernacle d'argent doré, dont le bas entablement est soustenu de six lions et est garni autour de deux souages grenetez et entre deux cizellé à fueillages et à roses. Et sur ledit entablement est Nostre Seigneur, qui yst de son sepulcre et est vestu d'un mantel et tient sa crois, et a son diademe derriere sa teste; et ou sepulcre et ou couvercle a fenestrages de jaspe. Devant ledit sepulcre sont trois chevaliers armez, qui tiennent chascun un reliquiaire de cristal quarré. Et de dessus ledit entablement partent quatre pilliers tuers, et des costez deux grans quarrez de maçonnerie, qui soustiennent le tabernacle, et sur chascun a comme un petit clochier. Et dedens ledit tabernacle a un reliquiaire ront de cristal, et autour a oteaus esmailliés d'azur, et sur le haut a un clochier à quatre fenestrages à jour. Et poise en tout xxii mars vi onces xii deniers.

306. Un tabernacle d'argent doré [1] esmaillié porté de six lions gisans; et dedens ledit tabernacle a une ymage de Nostre Dame en estant, qui porte son enfant en son bras, et en sa main destre tient un rosier; et a ledit tabernacle portes cloans esmaillées par dedens de la vie Nostre Dame, et par dehors cizellées à lozenges. Et dessus la teste de l'ymage a une voute, et est le clochier de maçonnerie quarré esmaillié à apostres, et au plus haut est Nostre Seigneur en la crois, et Nostre Dame de une part et saint Jehan de l'autre. Et poise en tout xv mars vi onces xii deniers.

307. Un tabernacle d'argent doré bien joliet, dont le pié est soustenu de six lions et est bellonc, garni de souages autour; et dessus est fait à liz renversez et enlevez, entre lesquels a esmaus d'asur. Et le pillier qui soustient ledit tabernacle est fait comme du couronnement d'un tour quarré à fenestrages à jour ; et aus quatre coings a quatre petites tournelles rondes, et entre les tournelles de devant a un escu de noz armes et derriere un pareil. Et de dessus les deux bous du pié partent deux pillers saillans de maçonnerie, à pluseurs fenestrages et pinacles; et

1. C'est le n° 37 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

dedens l'un, comme ou milieu, est saint Pere et en l'autre saint Pol. Dessus le piller dudit tabernacle a un reliquiaire de cristal plat à quatre quarrés, et dessus, en un grant fenestrage à jour, est Nostre Dame assise qui tient son enfant en son bras senestre. Et dessus ledit fenestrage a autres fenestrages à jour et un beau pinacle ouvrez de maçonnerie. Et poise XV mars III onces XII deniers.

308. Un tabernacle d'argent doré, dont le pié est à VI costes, plus lonc que large, et autour est garni d'aucuns souages rons et d'un greneté. Et sur le milieu se lieve un pillier de maçonnerie à VIII costés, garni au haut de pluseurs souages; et dessus a comme une chaiere à fenestrages à jour, et par le pié et aus costez a comme deux pillers de maçonnerie à pinacles : et sur ladicte chaiere est assise une ymage de Nostre Dame qui tient son enfant en son bras senestre, et derriere ladicte ymage est le plat esmaillié d'azur à estoilles d'or. Ledit tabernacle est soustenu par le bas de deux pillers rons et aus deux lés d'icellui a deux petis tabernacles à pillers et chapiteaus et sont esmailliés dedens; et en l'un d'iceuls tabernacles est Nostre Seigneur qui tient un penon et la Magdalene à genous devant lui, et en l'autre est saint Pierre qui tient ses clefs, et saint Pol. Le grant tabernacle est par les costez de haus pillers de maçonnerie à chapiteaus et à pinacles, et le pinacle de dessus Nostre Dame est de bel ouvrage à oteaux et fenestrages esmaillez et se boute bien avant; et sur le haut a une orbevoie à jour, et tout audessus a sur une terrace vert, goutée de blanc et de vermeil un tabernacle fait comme une porte d'un chastel à pillers rons; et y a un chapitel saillant de bel ouvrage : et dedens est l'Annunciacion Nostre Seigneur, et au haut, sur les deux tours a deux angres. Et le derriere du tabernacle est plat et cizellé tout à divers fueillages. Et poise en tout XV mars une once.

309. Un tabernacle à un grant pié fait en maniere de treffle, à trois pointes entre les fueilles, garni autour de souages à grans orbevoies, porté de trois pates de lions. Et sur l'entablement qui porte ledit tabernacle a trois angres en estant, qui soustiennent à leurs mains une tour ronde portée de trois pillers à clochier de maçonnerie : et y a fenestrages dedens lesquels a pluseurs sains esmaillez, et sur la tour a un haut clochier à VI crestes,

cizellé à fueillages et à bestelettes, et sur la pomme du clochier est Nostre Seigneur en crois, Nostre Dame d'un costé et saint Jehan de l'autre; et dessous la tour, entre les trois angres, a un esmail de noz armes assis en une rose cizellée et enlevée. Et poise en tout XIIII mars VII onces.

310. Un tabernacle d'argent doré, dont l'entablement, que soustiennent VI lyons dorez, est bien lonc, garni de souages grenetez au bas et au haut; et autour, entre yceuls souages, a fueillages enlevez et esmailliez de vert et d'azur. Et sur ledit entablement est Nostre Seigneur en estant, à tout ses cinq plaies, qui lieve les bras destre et en la main senestre tient une crois; et à son costé destre est saint Thomas qui fait semblant de bouter son doit en la plaie Nostre Seigneur; et aus deux lez a deux angres en estant, à elles esmaillées de pluseurs couleurs qui tiennent chascun un reliquiaire de cristal. Dudit entablement partent trois pilliers tuers qui soustiennent le chapitel dessus, et des costez partent II autres pillers de maçonnerie boutans; et le chapitel est à clochiers de maçonnerie, et ou milieu a un reliquiaire ront de cristal entour lequel, devant et derriere, a oteaus esmailliés d'azur. Et poise XIIII mars II onces.

311. Un tabernacle[1] fait en maniere d'un chastel à doubles murs crenelez : et es premiers murs a deux portes[2] et deux tournelles de cristal garnies d'argent, et es secons murs a quatre tournelles entre lesquelles a une ymage de Nostre Dame qui tient son fils en son bras et a un diacre devant lui à genous. Et entre lesdictes tournelles a fenestres trelliées. Et dessus a une petite crois. Et poise en tout XII mars II onces.

312. Un tabernacle d'argent doré, dont le pié est en maniere de compas garni autour de souages croisiez, et sur ledit pié a trois ymages droites l'une de saint Jehan l'Ewangeliste qui tient son livre et la palme, l'autre de saint Pierre qui tient une clef et un reliquiaire et l'autre de saint Pol qui tient un livre et une espée : et dessous lesdis ymages a lions. De entre lesdis ymages se partent trois pillers de maçonnerie à chapiteaus esmailliez et à pinacles lons. Et dessus le plat de la reprise du

1. C'est le nº 8 de l'Inventaire de M. de Laborde.
2. L'Inventaire publié par M. de Laborde ajoute ici le mot « bateilleresses ».

pié part un piller qui est par le milieu de cristal; et sur ycellui a une autre reprise, ouvrée autour à fueillages enlevez et autres ouvrages, sur laquelle est un reliquiaire de cristal tout droit; et le tabernacle en quoy il est, est fait en maniere d'un haut clochier à pillers, et a quatre grans fenestrages et autres ouvrages et a fueillages de chesne enlevez et oteaus esmailliés; et de dessus lesdis oteaus part le pinacle fait de IX pillers tuers à chapiteaus. Et ou milieu du piller a trois costes esmaillées, et y a trois ymages : l'un de sainte Katherine, l'autre de sainte Genevieve et l'autre de saint George armé à pié; et sur le haut de la couverture a un angre qui joue de la vielle. Et poise en tout XI mars V onces.

313. Un tabernacle d'argent doré [1], fait de maçonnerie en maniere d'une chapelle; et dedens ycellui est Nostre Seigneur tenant sa crois et saint Thomas qui boute son doit ou costé; et après est derechief Nostre Seigneur tenant sa crois, et devant lui a un homme à genous en une loge, et derriere Nostre Seigneur a un saint qui tient un livre. Et est le dos d'icellui tabernacle esmaillié d'azur à besteletes et sont les esmaus fretez de gueules; et est porté ledit tabernacle de quatre lions gisans. Et poise XI mars une once.

314. Un tabernacle d'argent doré, estant sur un entablement quarré, doré et cizellé, porté de quatre lions à longues queues gisans sur petis entablemens longuez et haus cizellez à lettres de Damas; et sur chascune coste a un piller enarchié, et le tabernacle est par dessous tout autour fait à oteaus à esmaus d'azur. Ledit tabernacle est comme un clochier quarré à fenestrages esmailliés, et es deux devant est l'Annunciacion Nostre Seigneur, et es autres a apostres; et es esmaus des fenestrages est la vie sainte Katherine, et dedens est à genous sainte Katherine, et derriere elle a un homme qui tient un fauchon pour lui coper la teste. Oudit tabernacle a tres bel et grant ouvrage à pillers, fenestrages et oteaus à jour, entre lesquels a une petite ymage de sainte Katherine qui a son diademe et est couronnée, et tient son livre en une main et une espée en l'autre. Et au dessus a une crois en laquelle est Nostre

1. C'est le n° 16 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

Seigneur crucifié et sur deux branches aus costez sont Nostre Dame et saint Jehan. Et poise x mars II onces XII deniers.

315. Un grant tabernacle d'argent doré, dont l'entablement est à VIII pans plus longs que larges, assis sur VIII lions garnis de grans souages à orbevoies tout entour, perciés à jour, fais en maniere de demis compas ; et sur chascun pan, au droit de chascun lion a un fueillage d'enleveure qui va jusques au colet dudit tabernacle ; et dessus lesdis lions, encontre lesdis souages, a un homme sauvage. Et est ledit entablement hachié, c'est assavoir d'une frenge à lettres, et dessous ladicte frenge a archiez hachiez, et au dessus d'icelle a besteletes et fueillages. Et le colet dudit tabernacle est de grans souages ou milieu desquels a tout autour pluseurs fueilles d'enleveure renversées, bleues et vertes. Lequel tabernacle est de grant maçonnerie, de pilliers, d'arcez, de chapiteaus, de fueillages et de fourmes perciés à jour ; dedens laquelle maçonnerie, ou bas estage, a un crucefiement dont la crois est d'un arbre esbranchié, plantée en une terrace vert, et aus deux costez sont Nostre Dame et saint Jehan ; et dehors les pilliers de la maçonnerie dudit estage, aus deux bous, a en chascun une porte dedens laquelle a un angle qui tient un chandelier : et des deux costez de ladicte porte a une autre porte plus petite. Et ou haut estage dudit tabernacle a une ymage de Nostre Dame assise, qui tient son fils, dedens une porte sur laquelle a un petit clochier où il a une campane : lequel estage est revestu de deux grans pilliers aus deux costez ouvrez de maçonnerie et perciés à jour. Et y a grant quantité d'alées, de chapiteauls, de tournelles, de creneaus et de fourmes perciés à jour, de clochiers et de barbequennes. Et sur le pinacle dudit tabernacle a un angle qui trompe. Et poise XLII mars IIII onces.

316. Un grant tabernacle d'argent doré, dont l'entablement est bellonc en pluseurs quarrés que VI lions portent sur leurs crupes. Ou devant duquel entablement a un fenestrage de maçonnerie à deux petis pilliers, ouquel est saint Jehan Baptiste esmaillié : et tout autour dudit entablement sont pluseurs esmaus assis par maniere d'envoirremens. Sur lequel entablement sont deux angelos à genouls tenans es mains chascun unr eliquiaire de cristal roons et sur le lonc : entre lesquels angelos a un gros

piler de maçonnerie, revestu de quatre petis pilliers à archies bouterés ; et aus deux costez a deux grandes salies couvertes, crenelées et à fourmetes garnies d'envoirremens ; sur lesquelles salies sont quatre tournelles couvertes d'asur, en quoi sont quatre banieres esmailliés à bestes. Et auprès desdictes tournelles sont deux angelos d'enleveure. Et ou milieu dudit piler a une porte de maçonnerie où sont pluseurs fenestrages, garnie d'un envoirrement d'asur, encontre lequel est Nostre Seigneur fait sur le demi roont. Et autour dudit piller a quatre petites tournelles roondes, crenellées, où sont petites banieres, sur lequel a une reprinse de grans fueillages sur quoy se porte une grant virole longue et ronde, de cristal, pour mettre reliques, garnie aus bous de deux petis chasteaus où il a pluseurs tournelles, banieres esmailliés et garites ; et sur la fin desdis chasteaus sont deux des Maries qui tiennent chascune une boiste ; et entre lesdis chasteaus, sur ladicte virole a un petit tabernacle de maçonnerie où il a pluseurs pillers ; et dedens la porte d'icellui est assise Nostre Dame qui tient son enfant et un rainceau de lis ; et sont les huis de ladicte porte esmailliés d'une part et d'autre à ymages dont les aucuns tiennent chandeliers, et en l'autre est l'Annunciacion. Et au plus haut dudit tabernacle est Nostre Seigneur en la crois et Nostre Dame et saint Jehan ; et au dessous sont les deux larrons sur les pommetes des deux tournelles. Et est tout ledit tabernacle revestu de deux grans pillers sur lesquels sont saint Pierre et saint Pol. Et poise XLVIII mars V onces et demie.

317. Un autre tabernacle d'argent doré, dont l'entablement est à VI quarrés sur le bellonc que VI angelos portent à genouls, dont les aucuns tiennent en leurs mains rollez et les autres livres ouvers ; et autour dudit entablement a escript en lettres hachées : « *Veni Creator Spiritus* », sur lequel entablement a un autre entablement garni de quatre tournelles dont les couvertures sont esmailliés d'asur endentées par dessous, sur lesquelles tours a pennonceaus dorez, entre lesquelles tours est d'une part sainte Katherine qui tient en ses mains la roe et le palme et sainte Agnez qui tient aussi une palme et son livre ; et aus deux costez desdis ymages a deux pillers de maçonnerie à archies bouterés où se ferme une virole de cristal sur le lonc et

assés longue : sur lesquels pilliers sont saint Pierre et saint Pol ; et dessous ladicte virolle, pour la soustenir est une montée de maçonnerie où est esmaillié le couronnement de Nostre Dame ; et aus deux costez de ladicte virole a deux tabernacles de maçonnerie dont tous les fenestrages sont esmailliés à pluseurs sains et saintes. Et entre les espis desdis tabernacles est un autre ouvrage de maçonnerie sur quoy est une grant rondelle de cristal en quoi est un demi croissant pour mettre *Corpus Domini*. Et au plus haut est le crucefix, Nostre Dame et saint Jehan. Et poise XIX mars IIII onces et demie.

318. Un tabernacle d'argent doré, dont l'entablement du millieu est quarré, et porté chascun coing dudit entablement de quatre lionceaux qui ont testes de femmes atournées de floquars Et sur le devant du pillier qui est sur ledit entablement a un lonc et grelle cristal ; et aus deux costez dudit pillier a deux angles en estant, qui tiennent, chascun à ses deux mains, un reliquiaire de cristal roont sur le lonc, et à chascun costé de chascun angle sur le dehors a un grant pillier de maçonnerie. Et ou millieu dudit tabernacle a un reliquiaire de cristal quarré sur le lonc, audessus duquel est Nostre Dame, seant en une chaiere, qui en son bras destre tient son enfant, et à la senestre tient un lis vert ou bout duquel a trois fleurs blanches : et aus deux costez de Nostre Dame a deux angles en estant, qui tiennent chascun un reliquiaire de cristal ront, sur le plat enchassé en argent en quarré. Et au plus haut dudit tabernacle a un clochier sur le bout duquel est Nostre Seigneur en la crois ; et sur deux branches, d'une part et d'autre, sont Nostre Dame et saint Jehan. Et poise XXIIII mars et demie once.

319. Un petit tabernacle d'argent doré, duquel l'entablement est assés haut quarré, garni par le bas de souaiges, et dessus lesdis souaiges d'une orbevoie de courbetes à jour ; sur ledit entablement a quatre pillers de maçonnerie à oteaus et [qui soustiennent] le tabernacle, lequel se façonne dessouz comme une porte où a un grant fenestrage de maçonnerie à oteaux : et sur le haut de chascun desdis pillers a serpentelles saillans, et d'emprès d'icelles part l'ouvraige saillant de ladicte porte qui est dessus à fueilles d'espines enlevées ; derrier lesquelles a envoirremens en fenestrages esmailliés d'azur. Et le clochier

dudit tabernacle est sur le plat en aguisant amont, couronné au bas d'une orbevoie de pertruis à jour et de creneaus enlevez; et sur les quarrés est hachié à fenestrages ploiez; et sur le haut a un espy de quatre fueilles et du boutonnet sur le dessus. Et dessous ledit tabernacle est une ymage de Nostre Dame toute droite et couronnée qui tient Nostre Seigneur tout nu contre sa poitrine. Et aus costez d'icellui tabernacle a deux pointes saillans es quelles a deux angles tournez devers Nostre Dame, qui tiennent deux cierges à leurs mains; et de derriere d'euls partent deux pilliers roons à petites chapelles enlevées de maçonnerie, saillans sur le dehors : et soustiennent iceuls pilliers deux arches de maçonnerie de grant euvre à chapelles et à clochiers, qui se assemblent avecques le tabernacle. Et poise en tout III mars VI onces X estellins.

320. Un autre petit tabernacle d'argent doré et esmaillié, dont l'entablement est haut et quarré, à pate largette; et est sur le bas garni d'une orbevoie de trelleis à jour. Et les quarrés dessus sont esmailliés chascune de deux fueilles reployées et de diverses fleuretes, et garnies autour de souaiges haus. Du plat dudit entablement, sur le devant, partent deux pilliers roons sur lesquelz se appuie le tabernacle devant lequel est fait de trois fenestrages à jour, à chapiteaus et à pinacles enlevez, ouvrez de maçonnerie. Et sur le dessus siet un clochier de maçonnerie couronné en deux lieux à creneaus enlevez, et garni sur les quarrés de petites tourelles, et le bout en est comme un espy entre quatre chapiteaux de maçonnerie. Dedens ledit tabernacle a une petite ymage de sainte Katherine sur un petit entablement assis en losenge sur le grant, laquelle tient une rooe à une main et une espée à l'autre : et est couronnée d'argent doré. Le derrier dudit tabernacle est clos, et sur les costez et le devant se clost à quatre fenestres à charnieres, deux pour les costez et deux parties qui font une pour le devant; et par dedens et dehors lesdictes fenestres et le derrier dudit tabernacle sont esmailliés à grans fueillesre ploiées de vert et de pourpre, et à glaons et rozes jaunes; et tout autour, dedens et dehors, sont garnies de soaiges haus à croizetes ferues. Et poise en tout II mars VI onces XV estellins.

321. Un petit tabernacle d'argent doré et esmaillié, dont

l'entablement est comme quarré, garni sur le bas d'un souaige feru à croisetes ; et la quarré de devant est de cristal, et celles des costez et de derriere sont esmailliés bien finement aus armes de France et de Eu par quartiers. Du plat dudit entablement sur le devant partent deux pilliers roons qui soustiennent ledit tabernacle, lequel est fait de trois fenestrages à jour, deux aus costez qui sont estrois et un devant plus large à chapiteaus de maçonnerie et à petis pinacles entre deux fais de façon de pilliers : d'entre lesquels, sur le dessus, part un clochier comme quarré à quatre fenestrages hachiés et à quatre chapiteaux de maçonnerie et un hautelet pinacle ou millieu qui fait le bout du clochier. Et dedens ledit tabernacle est une ymage de Nostre Dame, petite, afublée d'un mantel et couronnée d'une couronne d'argent doré, tenant Nostre Seigneur sur son bras senestre et en sa main dextre une branche vert. Le derriere dudit tabernacle est clos, tout esmaillié par dedens d'asur et par dehors à losenges desdictes armes entre fretes vers fin esmail. Et sur les costez et le devant se clost à quatre fenestres à charnieres, deux entieres et deux parties, qui se assemblent et font une sur le devant : et par dedens sont esmailliés, par le bas à quatre quartiers desdictes armes, et sur le haut à quatre bestes sauvages, et sur le millieu sont es deux fenestres des costez un roy et une royne à genous, et es deux autres deux angles drois qui tiennent chascun un chandelier à un cierge sus ; et par dehors sont icelles fenestres esmailliées à quartiers desdictes armes, et tout autour, dedens et dehors sont garnies de souaiges à croizettes et ferues. Et poise en tout I marc V onces XV estellins.

### LE PIÉ DE LA GRANT CROIS D'OR.

322. Le pié de la grant crois, d'argent doré, dont l'entablement est bellonc à six pans garnis de souages, sur lequel sont VI buterniaus [1] qui portent ledit pié; entre lesquelz buterniaus sont VI prophetes qui tiennent roleaus escrips. Lequel pié est de

---

1. La lecture n'est pas douteuse. Je n'ai pas trouvé le sens précis de ce mot. Faudrait-il corriger par *biterniaus* ?

grant maçonnerie où il a aus deux costez deux pilliers, et ou devant et ou derriere en chascun deux autres, entre lesquels sont pluiseurs sains et saintes assis sur entablemens quarrez esmailliés de nos armes lesquieulz tiennent petis reliquiaires de cristal garnis d'or, et en y a vi en tout : et sont assis en chapiteaus de maçonnerie, sur lesquels a un colet à orbevoies à jour garnis d'envoirremens d'azur dedens les fourmes; audessus duquel a une terrace sur quoi est une ymage de Nostre Dame dedens une voulte de maçonnerie : et autour de ladicte maçonnerie par dehors sont saint Julien, saint Martin et le povre près de lui et saint Pierre et saint Pol tenans reliquiaires de cristal garnis d'or. Et devant l'ymage de Nostre Dame a deux angelos, chascun à un genoil, qui l'encenssent et tiennent en leurs mains chascun une navete. Et sur la fin de ladicte maçonnerie a une autre terrace garnie de fourmetes à jour, sur quoy est une heuse plate quarrée, esmailliée de noz armes, sur quoi se fiche la crois : et de chascun costé yst une branche sur le plat esmaillées sur quoy se assiet Nostre Dame et saint Jehan. Et poise CVII mars VI onces et demie.

### CROIS D'ARGENT DORÉES GARNIES DE PIERRERIE ET DE PERLES.

323. Une crois longue et gresle d'argent dorée[1], en laquelle est Nostre Seigneur crucifié, et est semée de perles et d'autre pierrerie, Et ou bout de la crois, par haut, a un camahieu ouquel a deux chevaux qui mainent un chariot et un homme qui les maine; et es deux bouz du travers de la crois a deux testes de homme, dont l'une est blanche et l'autre vermeille. Et ou bout de ladicte crois a en un camahieu une femme qui siet en une chaiere. Et sur deux branches, qui sont aus costez de la crois, sont Nostre Dame et saint Jehan. Et siet ladicte crois sur un pié tres bien entaillié, et y a un bien gresle souage tout autour; et dessus ycellui pié a quatre esmaulz d'azur, et en chascun a un Ewangeliste; et le piller qui est dessus le pié et porte ladicte

---

1. C'est le nº 25 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

crois, de pillers de maçonnerie à fenestrages esmailliez d'asur [1] et de noir. Et poise en tout XI mars V onces XII deniers.

## CROIS D'ARGENT ESMAILLÉES ET DORÉES.

324. Une grant crois [2] d'argent dorée et esmaillée, estant sur un entablement quarré et esmaillié et aus deux costez bellonc et agü, et est porté de quatre lions gisans. Et les bors dudit entablement sont à pluseurs souages quarrez, et sus le plus haut bort a une litte esmaillée d'asur à arbrisseaus vers, chiens et bestes sauvages. Et ledit entablement est tout esmaillié d'azur à ymages dorez de la Passion Nostre Seigneur; et sur chascune des pointes a quatre apostres. Le pié de ladicte crois est comme un moustier de maçonnerie, à pillers et chapiteaus et fenestrages dessous, esmailliez d'azur. En la porte devant est Nostre Dame en estant qui tient son enfant, et en la porte derriere est un evesque. Ladicte crois du lonc et les bras d'icelle du travers sont esmailliés d'asur en arbrisseaus vers, et les quatre bous de la crois sont comme florons de fleurs de lis : et esdis quatre bous sont les IIII Ewangelistes en figure de homme; ou milieu est Nostre Seigneur crucifié et derriere sa teste a son diademe, et dessous ses piez a un homme ressusité qui lui joint les mains, et ou fons d'en haut, au dessus de sa teste, a un rollet où il a escript J. N. R. JU. Et du pié de la crois partent deux branches, sur l'une desquelles est Nostre Dame et saint Jehan sur l'autre. Au dos est ladicte crois de la devise de la partie devant, fors que ou quarrefour de la crois est un petit ymage de Nostre Seigneur qui monstre ses plaies. Et es quatre bous de la crois sont les quatre Ewangelistes figurez ainsi comme ilz doivent estre. Et poise en tout XXXVI mars IIII onces.

325. Une grant crois d'argent dorée, dont le pié est porté de VI lions; et autour dudit pié, entre les souages rons, a un souage de fueillage enlevé; et le dessus dudit pié est de terrace vert

---

1. Ce mot manque dans la notice de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le nº 271 de l'Inventaire publié par M. de Laborde; dans son texte la notice n'occupe que quatre lignes.

goutée de blanc et de vermeil. Et sur le devant de ladicte terrace a un reliquiaire de cristal garni d'argent doré. De dessus ladicte terrace part comme le corps d'une chapelle de maçonnerie, dont le pié est soustenu de quatre petites ymages à genous et de deux pillers rons dessus, et autour a une orbevoie à jour : et oudit corps de la chapelle a VI fenestrages de maçonnerie à chapiteaus esmailliés dedens à apostres, et dessus au dedens d'un couronnement d'une orbevoie à six autres fenestrages comme quarrez, esmaillez à sains et à saintes. Et dessus est le pié de la crois cizellé à fenestrages, et deux pillers sur lesquels sont les deux larrons ; et aus costez sur le bas sont Longis qui tient sa lance et l'autre qui tient l'esponge. Et la crois est esmailliée et en sont enlevez les bous à fueilles entre lesquelles a boutons gros esmailliez ; et en quatre rondelles sont les quatre Ewangelistes aus quatre branches de la crois. Et est Nostre Seigneur crucifié en la crois et son diademe derriere sa teste, et dessus, en un rolet esmaillié d'azur, a escript J. N. R. JU. Et sur les deux branches du travers de la crois a deux angelos dont l'un tient le soleil et l'autre la lune ; et sur deux grans pillers de maçonnerie, qui partent de la terrace du pié, sont Nostre Dame et saint Jehan. Et poise en tout XXXV mars VI onces.

326. Une crois d'argent dorée [1], de assez ancienne façon, esmaillié d'asur à besteletes petites ; et aus deux costez d'icelles a deux branches, dont sur l'une est Nostre Dame et saint Jehan sur l'autre ; et est le piller de entre la crois et le pié, de maçonnerie à pillers et à fenestrages, lesquels sont esmailliés par dedens à fueilles vers et violetes. Et est le pié cizellé à fueillages et semé d'esmaus esquels a sains et saintes ; et est ledit pié porté de quatre lions gisans. Et poise en tout XII mars V onces XII deniers.

327. Une crois d'argent dorée [2], sur le pié de laquelle a six esmaus en maniere de losenges esmailliées à nos armes ; et sur ledit pié a deux pillers de maçonnerie, sur l'un desquels est Nostre Dame et sur l'autre saint Jehan l'Ewangeliste : et ou milieu est Nostre Seigneur en la crois, et sur sa teste a un roleau

---

1. C'est le nº 26 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 282 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

esmaillié ouquel a escript J. N. R. JU. Et est porté ledit pié de quatre bestes petites qui ont elles. Et poise en tout x mars VII onces.

328. Une crois d'argent dorée, dont le pié est quarré sur le lonc, sur lequel pié sont pluseurs pierres de voirre en couleur de saphir et d'esmeraude. Et en est l'arbre tout hachié et cizellé à rainceaus de chesne et quatre pierres, deux en couleur de saphir et les autres de esmeraude. Et derriere le crucefix a une petite crois où il est cloé : et de ladicte crois où il est cloé sont les flourons en maniere de fleur de liz. Et poise I marc VII onces et demie.

329. Une grande crois d'argent dorée, dont le pié est fourchié en quatre, fait en maniere d'un fenestrage de maçonnerie; et est chascun pié un pou enarchié, garni par les deux costez dedens de petis pilliers rons et par dehors de souages rons tous plains. Et les fourmes desdis fenestrages sont garnis de souages ferus de petites croisetes ; en la fourme du devant a un esmail d'asur où est Nostre Seigneur assis sur un siege, qui monstre ses plaies, afublé d'un mantel vert fourré de pourpre ; et la fourme du darriere a un autre esmail d'asur où Nostre Dame, tenant son fils, est assise sur un siege, et en l'autre main elle tient un rainsseau de roses ; et en l'une des autres fourmes a un esmail d'asur où est un angle qui tient un encensier; et en l'autre fourme a un angle qui joue du psalterion. Et sur chascun desdis piez ainsi fourchiés, comme dit est, a une beste qui les soustient dont le visage est de homme ; et de chascune beste a un petit entablement fait d'une losenge toute plaine. Et dessus lesdis fenestrages a un double souage quarré et greneté, sur quoy se assiet un pillier de maçonnerie quarré, dont en la partie devant a deux fenestrages envoirrez d'asur, et en la part du derriere autant; et en chascun des deux bous a une fenestre envoirrée de vert. Dessus lesquels fenestrages a un autre pillier quarré garni de souages grenetez et esmailliés chascune quarreure : c'est assavoir les deux devant et derriere d'asur où il a en chascun une demie ymage tenant un livre en sa main, et les deux costez d'esmail vers. Sur la fin duquel pillier a un autre pillier assés lonc, sur le quarré revestu de quatre chapiteaus de maçonnerie moult netement ouvrez, dont les fourmes sont d'envoirre-

mens : c'est assavoir celui du devant d'asur où il a un ymage afublé d'un mantel, tenant un livre en sa main ; et le derriere est de tel esmail, fors que l'ymage tient une longue clef. Et les autres chapiteaus des deux costez sont de plus deliez ouvrages de maçonnerie. Et le dedens dudit pillier quarré est esmaillié d'asur sans aucuns ymages ; dessus lequel pillier a une orbevoie perciée à jour, en quoy [est] une piece quarrée garnie de souages grenetez et esmailliée : en aucuns desquels esmaus a un demi homme et es autres aucuns oyseaus ; et de chascun costé de ladicte piece quarrée a une branche regestée quarrée, dont les quarrés sont sur le ront, assises sur testes de hommes ; et dessus la branche destre est Nostre Dame et sur l'autre saint Jehan l'Ewangeliste. Et est ladicte crois toute garnie de pluseurs pierres en couleur de saphir et de balays. Et derriere le crucefix a une crois patée esmailliée de vermeil ; et aus bous des croisons sont pommes rondes, dorées, à un petit souage par le milieu feru de croisetes. Laquelle crois est par les bous en maniere de fleurs de lis garnis de pluseurs souages ferus de croizettes. Et poise en tout XI mars VI deniers.

330. Une tres grant croix d'argent, dorée et esmailliée, dont le pié, qui fait siege d'icelle crois, est tres bel et grant, fait en maniere d'un clochier de maçonnerie ; et par le bas se eslargist et est de VI quarrés ; et le soustiennent VI hommes acroupis afublez de diverses manieres et faisans estranges contenances. Et dessus, autour du bas de l'entablement dudit pié, est esmaillié de vert, de vermeil et d'azur à gros ouvrages ; et sur la coste de chascune des quarrés a un petit pillier court et grosset apuiant, et au dessus le devant d'une serpent à esles enlevée. La premiere reprinse dudit pié est garnie autour d'une grant orbevoie d'oteaus à jour, et sur le dessus, qui est en pendant, est tout esmaillié de l'istoire de Nostre Seigneur depuis l'Annunciacion jusques au sepulcre. Et de dessus chascune coste d'icelle reprinse auprès desdictes serpens, part un pillier de maçonnerie à haut pinacle qui apuie au milieu dudit clochier ou environ, à une arche ouvrée dessus à fueillages doubles enlevez et dessous à demis fenestrages descendans : et en nombre y a VI telz pilliers. La seconde reprinse dudit clochier est haute et droite, et en chascune quarré a quatre fenestrages ouvrez de maçonnerie et

sur le haut doublés à oteaus, et dedens sont esmailliés d'asur à diverses ymages comme de prophetes et de femmes ; et au haut, entre ladicte reprinse et le corps du clochier, a comme VI goutieres encavées sur le roont, et entre chascune sur une piece longuete enlevée une petite serpent longuete, de plaine euvre sans esles : et le corps dudit clochier est de deux euvres de maçonnerie tres bien ouvrée, à pluseurs pilliers, pinacles et tabernacles. Et la plus basse euvre du corps d'icellui clochier est à VI grans fenestrages doubles, esmailliés d'asur, et en chascun a deux apostres sur entablemens et qui ont dessus leurs testes tabernacles esmailliés ; et ou haut de chascun fenestrage a un oteau esmaillié ouquel a une teste : et les deux sont de deux cherubins, les trois de trois testes hupées de vert et la VIe est d'une teste d'angle à esles ; et les tabernacles desdis fenestrages sont garnis de fueillages enlevez, et entre iceuls a pilliers par le bas et autres par le haut, tous ouvrés de maçonnerie à pinacles : et à ceuls d'en haut tient un couronnement qui environne ledit clochier et est par le bas hachié de fenestrages à jour, et dessus est d'une orbevoie d'oteaus à jour crenelée au haut. Et la haute euvre d'icellui clochier siet dedens ledit couronnement et est de VI fenestrages ouvrez de maçonnerie, dont les deux sont doubles et les quatre sengles : et en chascun des doubles a deux sains, et en chascun des sengles VII, tous esmailliés, tenans chascun un roolet ; et sur le haut sont à oteaus esmailliés et ont beaus pinacles et entre chascun desdis fenestrages a un pillier. Le dessus dudit clochier est comme d'un pommel garni de deux gros souages entre lesquels a une ceincte esmaillié à branches et fueilles, et sur le dessus est hachié à branches et fueillages ; et sur le haut d'icellui pommel a un gros souage à creneaus renversez dessous ; et de dessus ycellui pommel partent comme deux branches esmailliées sur le devant et le derriere à fueillages vers et à roses blanches et jaunes, et sur le dessus et le dessous a comme un baston roont esmaillié de rouge et d'azur, et les bous dedens et dehors en sont comme d'un fueillage, chascun à jour, dedens une branche ploiée comme un crosseron : et le bout desdictes branches est comme un entablement de VI quarrés garni au bas de creneaus renversez ; et sur la destre branche est l'image de Nostre Dame afublée d'un mantel et sur

la senestre l'image de saint Jehan l'Ewangeliste vestu d'un mantel : et font tous deux triste chiere, et ausdictes branches se tiennent à vis. Ou milieu du bas d'icelles branches est le siege de la crois hachié à lis et à rosiers et est creus dedens et encavé dedens et derriere comme à demi roont; et dedens, entre la pointe de ladicte crois dont les quatre bous sont de quatre compas à quatre demis roons, devant et derriere et autour, sont garnis de grans fueillages à jour reploiés, et dedens sont esmailliés; et y sont sur le devant les quatre Ewangelistes qui tiennent leurs livres ouvers et ont leur ensaingnes pres d'eulx : c'est assavoir l'aigle, l'ymage de homme, le lion et le buef; et sur le derriere y a quatre prophetes qui tiennent chascun un roolet, et en l'un a escript : « *David rex propheta* », en l'autre : « *Ysaias propheta* », ou tiers : « *Ezechiel propheta* », et ou bas : « *Daniel propheta* ». Le corps de ladicte crois est tout garni par les bors de haus souages trenchans et haus et de grenetez autour, et sur le plat est esmaillié devant et derriere à testes de sains qui ont entour fueillages entrelaciez; mais ceulz du devant sont mendres que ceuls du derriere. Et les costez de ladicte crois sont garnis comme de bastons enlevez à demi roont, esmailliés grossement de vermeil et d'asur. Et entre les quatre arches de la crois a quatre grans fueillages enlevez et ouvrez à jour; et ou milieu du croiseron a un oteau esmaillié d'un costé et d'autre; et celui de devant fait le diademe de Nostre Seigneur, et sur celui du derriere a un aingnel enlevé et doré qui tient au pié destre de devant un phanon de la crois. Et en ladicte crois devant pent Nostre Seigneur atachié à trois clos, et a son chief doré et sa barbe assé et a les reims envelopées d'un drap doré. Et poise en tout IIII^xx I marc.

331. Une croix d'argent dorée, dont le pié est tourné en maniere de compas, assés hautelet, garni autour d'un souage greneté; et va ledit pié en montant à quatre pointes; et sur le haut siet un pillier quarré, sur le haut duquel a un assés gros pommel à quatre pointes, tourné sur le quarré : et d'icellui pommel part une piece plate où se boute la pointe de la croix; et ladicte croix est à quatre croiserons pareuls, tournez en façon de fleur de lis; et sur le millieu de ladicte croix est Nostre Seigneur enlevé. Et poise en tout II mars VI onces X estellins.

332. Une croix d'argent dorée et esmaillée assez haute, dont l'entablement est bellonc et les souaiges sont perciés de petis pertuis roons assis sur VI fueilles de aube espine; et a sur ledit entablement six grans esmaux où Nostre Seigneur est, qui monstre ses plaies et Nostre Dame et saint Jehan aux deux costez: et es autres esmaux sont de pluseurs sains et saintes. Et est le pié de ladicte croix fait de maçonnerie à bons pillers et chapiteaux, et dedens les formetes sont envoirremens d'azur semez de lis et de rosiers. Et aux deux costez du crucefilz sont Nostre Dame et saint Jehan sur deux branches tuersses. Et en chascun flouron de ladicte croix a un lis esmaillié sur azur, et aus cornetz sont les IIII Ewangelistes esmailliez. Et poise VIII mars une once V estellins.

333. Une autre croix d'argent et dorée, dont l'entablement est en maniere d'une fillatiere à huit pointes, sizellez à archez que quatre lyonceaux portent. Et est le pié de ladicte croix ouvré de maçonnerie à pillers et à bons chapiteaux, et entre lesdiz pillers est le pié esmaillié d'azur semé de lis. Et en ladicte croix est le crucefilz, et aux deux costez Nostre Dame et saint Jehan desur deux branches qui sont esmailliées; et en la croix sont les IIII Ewangelistes en esmaux sartiz. Et derriere le crucefilz a une table quarrée esmailliée d'azur, en quoy a une croix vermeille. Et poise VII mars II onces XVII estellins et demi.

## RELIQUIAIRES D'ARGENT DORÉS.

334. Un grant reliquiaire d'argent doré à deux angres à genous sur le pié, qui tiennent deux reliquiaires, et entre euls a un tabernacle à mettre reliques; et dessus a un reliquiaire lonc et ront, sur lequel est Nostre Dame en un autre tabernacle, et au haut est Nostre Seigneur en crois, et d'un lez et d'autre Nostre Dame et saint Jehan, et au dessous, sur deux tourelles, les deux larrons; et sur les deux pillers qui partent du pié sont saint Pere et saint Pol. Et poise en tout L mars [1].

---

1. En marge, un main courante a écrit cette note : « Il est escript deva[nt] et poise XLVIII mars [V onces] et demie ». Peut-être ce reliquaire est-il le même que celui qui est décrit avec de longs détails au chapitre des tabernacles sous le n° 316; mais ce n'est pas certain.